



Réserve Naturelle  
BAIE DE L'AIGUILLON

# Réserve Naturelle Nationale de la baie de l'Aiguillon

## Plan de gestion 2024 – 2033



## Partie B – Gestion de la réserve naturelle

  
**PRÉFET  
DE LA  
CHARENTE-  
MARITIME**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

  
**PRÉFET  
DE LA VENDÉE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

  
**OFB**  
OFFICE FRANÇAIS  
DE LA BIODIVERSITÉ

  
**LPO**  
BIRDLIFE FRANCE

# Plan de gestion 2024-2033

## Réserve Naturelle Nationale de la baie de l'Aiguillon

2023 | OFB - LPO France | SEP

### Coordination et rédaction

Gallais Régis, Guéret Jean-Pierre

### Collaboration

Desjardin Camille, Froud Louise, Goossens Hélène, Lagrange Paméla, Lesage Jean-Baptiste



Réserve Naturelle  
**BAIE DE L'AIGUILLON**

# TABLE DES MATIERES

<b>SECTION B</b> .....	<b>5</b>
<b>GESTION DE LA RESERVE NATURELLE</b> .....	<b>5</b>
B.1 CADRE METHODOLOGIQUE GENERAL.....	6
B.2 LE VOLET « EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION ».....	7
B.2.1 Définition des objectifs à long terme.....	7
B.2.2 Indicateurs de suivi de l'état de conservation .....	10
B.3 LES OBJECTIFS DU PLAN : STRATEGIE DE GESTION A DEPLOYER .....	11
B.3.1 Des facteurs d'influence.....	11
B.3.2 ...aux objectifs opérationnels.....	12
B.4 SYNTHESE : LE TABLEAU D'ARBORESCENCE, SQUELETTE DU PLAN DE GESTION ....	15
B.4.1 L'arborescence par enjeux de conservation .....	16
B.4.1.1 Arborescence de l'enjeu I : Les habitats intertidaux de la baie de l'Aiguillon dans un contexte estuarien soumis à une forte dynamique sédimentaire et aux effets du changement climatique .....	16
B.4.1.2 Arborescence de l'enjeu II : Les espèces à enjeu de conservation de la baie de l'Aiguillon, et notamment les oiseaux d'eau, poissons amphihalins et flore rare et menacée .....	20
B.4.2 Les facteurs clef de la réussite .....	24
B.4.2.1 Arborescence du facteur clé de la réussite I : Ancrage territorial et pédagogie à l'environnement .....	24
B.4.2.2 : Arborescence du facteur clé de la réussite II : Un outil de gestion efficient et résilient permettant un fonctionnement optimal de la réserve .....	28
B.5 LES OPERATIONS ET LEUR PROGRAMMATION.....	32
B.5.1 Codification des opérations .....	32
B.5.2 Niveau de priorité .....	32
B.5.3 Programmation du plan de gestion .....	32
B.5.4 Ressources humaines et budget prévisionnel .....	39
B.5.5 Dotation aux amortissements .....	39
B.5.6 Le registre des opérations .....	39
<i>SP : Surveillance du territoire et police de l'environnement</i> .....	41
<i>CS : Connaissance et suivi du patrimoine naturel et des activités humaines</i> .....	48
<i>EI : Prestation de conseils, Etudes et Ingénierie</i> .....	81
<i>PR : Participation à la recherche</i> .....	87
<i>CI : Création et entretien des infrastructures</i> .....	91
<i>IP : Intervention sur le patrimoine naturel</i> .....	94
<i>PA : Prestation d'accueil, d'animation et de sensibilisation</i> .....	98
<i>CC : Création de supports de communication et de pédagogie</i> .....	100
<i>MS : Management et soutien (suivi administratif et gestion du personnel)</i> .....	103
B.6 LE TABLEAU DE BORD : GRILLE PREVISIONNELLE D'INTERPRETATION DES RESULTATS DES INDICATEURS .....	137

B.6.1 Enjeu I : Les habitats intertidaux de la baie de l'Aiguillon dans un contexte estuarien soumis à une forte dynamique hydro-sédimentaire et aux effets du changement climatique .....	138
B.6.2 Enjeu II : Les espèces à enjeu de conservation de la baie de l'Aiguillon, et notamment les oiseaux d'eau, poissons amphihalins et flore rare et menacée.....	143
B.6.3 Facteur clé de réussite I : Ancrage territorial et pédagogie à l'environnement .....	148
B.6.4 Facteur clé de réussite II : Un outil de gestion efficient et résilient permettant un fonctionnement optimal de la réserve .....	152
<b>Bibliographie .....</b>	<b>156</b>

**SECTION B**  
**GESTION DE LA RESERVE NATURELLE**

## B.1 CADRE METHODOLOGIQUE GENERAL

La nouvelle méthodologie d'élaboration des plans de gestion des espaces protégés, développée par les Réserves Naturelles de France est disponible en ligne (<http://ct88.espaces-naturels.fr/guide-delaboration-des-plans-de-gestion>). Elle intègre progressivement la démarche de « tableau de bord » de l'Agence des Aires Marines Protégées qui vise à renseigner l'efficacité des espaces protégés marins en développant des dispositifs de suivi intersites et des indicateurs d'état de conservation harmonisés. La mise en œuvre des tableaux de bord individuels doit contribuer, d'une part à l'amélioration de l'efficacité de la gestion locale, et d'autre part à l'évaluation du réseau. L'objectif de l'articulation avec les documents de gestion est de créer des liens entre la planification des actions et l'évaluation de l'efficacité du site protégé.

L'articulation du plan de gestion et du tableau de bord se fait selon le schéma ci-dessous :

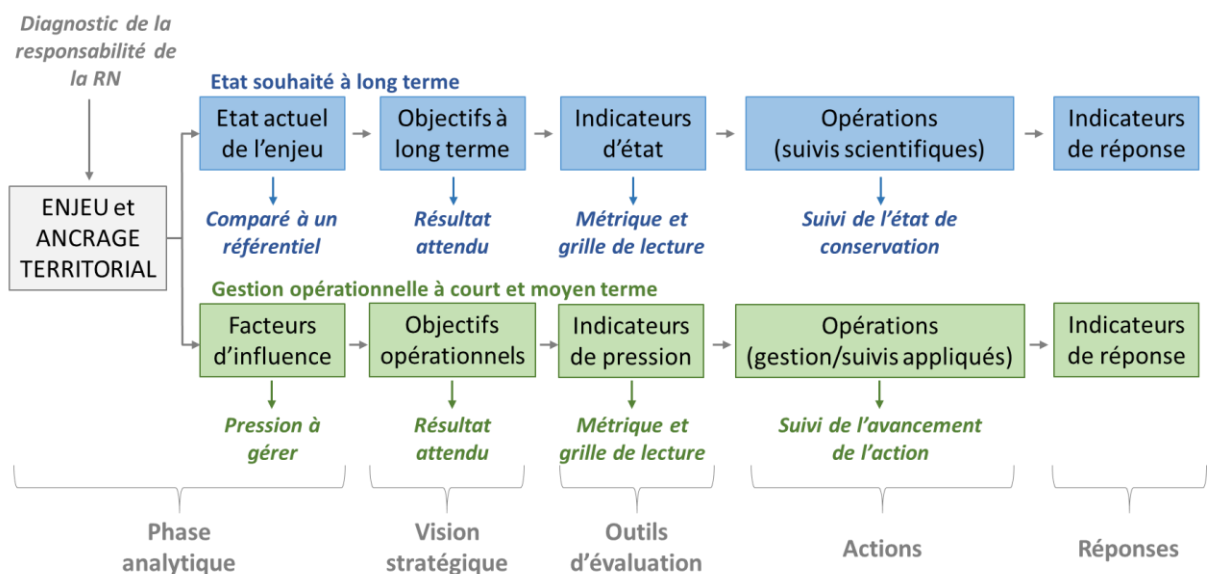


Figure 1 : Méthodologie d'élaboration des plans de gestion de réserves naturelles (inspiré de Douard et Fiers, 2015 et Bernard, 2018).

A partir du diagnostic du site protégé et de ses enjeux, des objectifs à long terme (OLT) sont formulés. L'arborescence se décompose ensuite en deux voies parallèles aboutissant :

- au suivi et à l'évaluation de l'état de conservation du site, c'est le Tableau de bord répondant à des objectifs à long terme ;
- au suivi et à l'évaluation de la gestion opérationnelle dont la visée temporelle est plus courte.

Cette nouvelle démarche permet une évaluation des résultats de la gestion en matière d'état de conservation du patrimoine naturel, et ce au regard des enjeux du site et de la responsabilité du gestionnaire. Cette évaluation passe par le développement d'indicateurs de suivi qui constituent le cœur du tableau de bord. Ils permettent d'alerter le gestionnaire et ses partenaires sur l'état de conservation des habitats et des espèces, et d'adapter la gestion en conséquence en évaluant en continu l'évolution des enjeux, l'efficacité de la gestion et l'avancement de la mise en œuvre du plan de gestion. En ce sens, le tableau de bord du site protégé constitue un outil d'aide à la gestion. À terme, il simplifiera également la communication des résultats de la gestion et contribuera à une meilleure visibilité de l'efficacité de l'ensemble du réseau des aires protégées.

## B.2 LE VOLET « EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION »

---

### B.2.1 Définition des objectifs à long terme

Les objectifs à long terme (OLT) définissent l'état de conservation ou le fonctionnement idéal des enjeux souhaité par le gestionnaire. Pour être en capacité d'évaluer la progression vers l'état souhaité, des niveaux d'exigence associés à l'OLT seront définis pour préciser qualitativement et quantitativement ce que l'on veut atteindre à long terme. De plus, des Facteurs Clés de Réussite sont également définis, ce sont des éléments déterminants pour la réussite de la mise en œuvre du plan de gestion, et ils constituent également des OLT.

Ainsi, deux Objectifs à Long Terme (OLT) découlant directement des enjeux de la réserve naturelle, ont été identifiés :

 **ENJEU I : Les habitats intertidaux de la baie de l'Aiguillon dans un contexte estuarien soumis à une forte dynamique hydro-sédimentaire et aux effets du changement climatique**

**OLT I : Maintenir et/ou restaurer le bon état écologique des habitats intertidaux dans un contexte de forte dynamique hydro-sédimentaire et de changement climatique**

 **ENJEU II : Les espèces à enjeu de conservation de la baie de l'Aiguillon, et notamment les oiseaux d'eau, poissons amphihalins et flore rare et menacée**

**OLT II : Maintenir le bon état des populations des espèces à enjeu de conservation de la baie de l'Aiguillon (oiseaux, poissons et flore)**

Deux Facteurs Clés de Réussite (FCR) transversaux viennent compléter ces OLT :

 **FCR I : Ancrage territorial et pédagogie à l'environnement**

**OLT III : Améliorer l'ancrage de la réserve et la pédagogie à l'environnement**

 **FCR II : Un outil de gestion efficient et résilient permettant un fonctionnement optimal de la réserve**

**OLT III : Assurer le fonctionnement optimal de la réserve**

**ENJEU I : Les habitats intertidaux de la baie de l'Aiguillon dans un contexte estuarien soumis à une forte dynamique hydro-sédimentaire et aux effets du changement climatique**

Etat actuel de l'enjeu	Objectif à long terme (OLT)	Niveau d'exigence
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Progression du pré salé sur la vasière</li> <li>• Progression de la sédimentation,</li> <li>• États écologiques à préciser (pré salé, vasière)</li> <li>• Fonction de nourricerie assurée par le pré salé et l'estuaire pour l'ichtyofaune</li> <li>• Etat de l'art de la qualité de l'eau et des débits réalisés dans le cadre du LIFE baie de l'Aiguillon</li> </ul>	<p><b>Maintenir et/ou restaurer le bon état écologique des habitats intertidaux dans un contexte de forte dynamique hydro-sédimentaire et de changement climatique</b></p>	Un suivi de la répartition spatiale des habitats intertidaux
		Une vasière en bon état écologique
		Un pré salé en bon état écologique
		Des nourriceries fonctionnelles pour l'ichtyofaune
		Une bonne qualité de l'eau

**ENJEU II : Les espèces à enjeu de conservation de la baie de l'Aiguillon, et notamment les oiseaux d'eau, poissons amphihalins et flore rare et menacée**

Etat actuel de l'enjeu	Objectif à long terme (OLT)	Niveau d'exigence
<p>Tendances des populations :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En augmentation ou stable pour les oiseaux d'eau hivernants et en halte migratoire,</li> <li>• En déclin pour les deux tiers des passereaux nicheurs estimés,</li> <li>• Inconnues pour la flore rare et menacée et l'ichtyofaune</li> </ul>	<p><b>Maintenir le bon état des populations des espèces à enjeu de conservation de la baie de l'Aiguillon (oiseaux, poissons et flore)</b></p>	Tendance à l'augmentation des effectifs d'oiseaux en hivernage et migration
		Tendance à l'augmentation des effectifs d'oiseaux en période de reproduction
		Tendance relativement stable des cortèges de poissons, dont les amphihalins
		Tendance relativement stable des populations de flore rare et menacée ainsi que des autres groupes taxonomiques



**FCR I : Ancrage territorial et pédagogie à l'environnement**

Etat actuel de l'enjeu	Objectif à long terme (OLT)	Niveau d'exigence pour atteindre l'OLT
La réserve est connue et bien perçue des acteurs du territoire mais la pédagogie/l'animation, l'accessibilité au site et la réglementation sont à développer	<b>Améliorer l'ancrage de la réserve et la pédagogie à l'environnement</b>	Bonne connaissance de la RN, de son rôle et de ses actions
		Intérêt marqué pour la réserve
		Implication régulière dans la réserve

**FCR II : Un outil de gestion efficient et résilient permettant un fonctionnement optimal de la réserve**

Etat actuel de l'enjeu	Objectifs à long terme (OLT)	Niveau d'exigence pour atteindre l'OLT
La gestion administrative et financière de la réserve est optimale et permet au gestionnaire de mener à bien ses missions de préservation, d'acquisition de connaissances et de sensibilisation du public.	<b>Assurer le fonctionnement optimal de la réserve</b>	La gouvernance de la réserve est optimale et conforme à la convention de gestion

## **B.2.2 Indicateurs de suivi de l'état de conservation**

Pour mesurer la progression vers le résultat attendu, il est nécessaire d'identifier des indicateurs de suivi, construits à partir de métriques. Pour renseigner ces métriques, un certain nombre de suivis scientifiques doivent être déployés.

Depuis les OLT jusqu'aux suivis de l'état de conservation, le gestionnaire réfléchit sur les ambitions de la réserve naturelle en matière de conservation du patrimoine naturel. Il identifie les suivis qui vont permettre de renseigner les indicateurs d'état de conservation. Ces indicateurs constitueront à l'avenir le tableau de bord de la réserve naturelle, nécessaires pour l'évaluation des objectifs concernant l'atteinte ou non de l'état de conservation idéal souhaité (voir partie « tableau de bord »).

## B.3 LES OBJECTIFS DU PLAN : STRATEGIE DE GESTION A DEPLOYER

### B.3.1 Des facteurs d'influence...

Le tableau ci-dessous recense les différents facteurs pouvant influencer positivement ou négativement l'atteinte des objectifs à long terme. Certains sont d'origine naturelle (ex. hausse du niveau marin), d'autres sont d'origine anthropique (ex. dérangement).

Tableau 1 : Liste des facteurs pouvant influencer l'atteinte des objectifs à long terme.

Thématiques	Facteurs d'influence	Pressions
Anthropiques	Activités anthropiques	Fréquentation humaine (piétinement, dérangement, prélèvement...)
		Activités des professionnels de la mer (artificialisation des milieux, pollution, déchets)
		Activités agricoles (fauche, drainage, pâturage...)
		Entretien des exutoires
		Infrastructures et projets d'aménagement
	Qualité de l'eau	Apports des bassins versants (pollutions, nutriments...)
	Pêche professionnelle et de loisir	Prélèvement (pêche de loisir et professionnelle)
	Pêche au filet fixe (loisir)	Dérangement (pêche, chasse, fréquentation)
	Pêche à pied et fréquentation	
	Pêche à la civelle	
	Chasse et fréquentation	
Digues	Gestion des digues (période et modalités)	
Bassins versants de la réserve		Gestion hydraulique des ouvrages à la mer
		Niveau d'eau des bassins périphériques à la RN
		Connectivité
Manque de connaissances	Connaissances	Influence qualité de l'eau sur la chaîne trophique
		Flux de carbone
		Changement climatique
		Dynamique hydro-sédimentaire
		Espèces exotiques envahissantes (faune et flore)
		Taxons méconnus et données à actualiser
		Programmes nationaux et régionaux
Ancrage territorial	Méconnaissance de la réserve	Pédagogie
		Information réglementaire
		Communication
	Réseaux de gestionnaires et d'acteurs EEDD	Transversalité
Perception de la réserve par les acteurs locaux et riverains	Coopération avec les acteurs du territoire	
Partenariats académiques et recherche	Coopération, vulgarisation scientifique	
Fonctionnement et gouvernance de la réserve	Gestion des moyens humains	Compétences de l'équipe
		Disponibilité et effectifs suffisants
	Financements	Dotations d'état adéquate

Thématiques	Facteurs d'influence	Pressions
		Co-gestion
	Gestion du matériel et des infrastructures	Infrastructures
		Matériel
	Transversalité gestionnaires/acteurs	Vie de réseau
		Services de l'Etat
		Instances
	Centralisation des fonctions support de gestion	Protocoles hétérogènes
		Bancarisation des données
		Analyses des données
		Lien organismes cogestionnaires (utilisation des données)
	Réglementation	Non-respect
		Usages incompatibles et évolution
		Coordination
		Procédures évolutives
		Foncier

### B.3.2 ...aux objectifs opérationnels

À partir des facteurs d'influence précédemment identifiés, il est fixé des objectifs valables sur la durée du plan de gestion et visant un résultat concret à court ou moyen terme : ce sont les objectifs du plan ou objectifs opérationnels.

Tableau 2 : Déclinaison des objectifs à long terme en objectifs opérationnels.

<b>ENJEU I : Les habitats intertidaux de la baie de l'Aiguillon dans un contexte estuarien soumis à une forte dynamique hydro-sédimentaire et aux effets du changement climatique</b>	
<b>Maintenir et/ou restaurer le bon état écologique des habitats intertidaux dans un contexte de forte dynamique hydro-sédimentaire et de changement climatique</b>	I.1 Encadrer la fréquentation humaine
	I.2 Réduire les sources d'artificialisation des habitats intertidaux de la réserve
	I.3 Réduire les pressions issues de l'exploitation agricole du pré salé
	I.4 Acquisition de connaissance sur l'impact du dragage
	I.5 Rendre compatible les infrastructures avec les enjeux de la réserve
	I.6 Améliorer les connaissances sur la qualité de l'eau et des sédiments
	I.7 Faire évoluer les pratiques et les politiques publiques pour limiter les apports et améliorer le rôle d'autoépuration du Marais poitevin
	I.8 Réduire les macrodéchets et infrastructures abandonnées
	I.9 Améliorer les connaissances sur les échanges de carbone
	I.10 Anticiper les impacts du changement climatique
	I.11 Evaluer la dynamique hydraulique et sédimentaire et ses conséquences sur les espèces à enjeu
<b>ENJEU II : Les espèces à enjeu de conservation de la baie de l'Aiguillon, et notamment les oiseaux d'eau, poissons amphihalins et flore rare et menacée</b>	
<b>Maintenir le bon état des populations des espèces à enjeu de conservation de la baie de</b>	II.1 Déterminer le niveau de prélèvement sur les espèces à enjeux de conservation (amphihalins notamment) et proposer des mesures de gestion si nécessaire
	II.2 Supprimer le dérangement sur les oiseaux lié à la pêche au filet fixe

l'Aiguillon (oiseaux, poissons et flore)	II.3 Réduire le dérangement de l'avifaune par les activités professionnelles et de loisirs
	II.4 Améliorer le mode de gestion des digues pour tenir compte des enjeux écologiques de la réserve compte tenu des contraintes liées à la protection des biens et des personnes
	II.5 Améliorer la connectivité de la réserve pour les oiseaux et l'ichtyofaune
	II.6 Suivre le développement des espèces exotiques envahissantes
	II.7 Améliorer les connaissances sur les groupes peu ou mal connus et les populations locales des espèces à enjeu
	II.8 Participer à l'effort national et local de recherche sur la biodiversité
<b>FACTEUR CLEF DE REUSSITE I : Ancrage territorial et pédagogie à l'environnement</b>	
III. Améliorer l'ancrage de la réserve et la pédagogie à l'environnement	III.1 Faire découvrir la réserve à travers la pédagogie à l'environnement
	III.2 Informer les usagers de la réglementation
	III.3 Développer la communication sur la réserve
	III.4 Partager une stratégie commune avec les autres acteurs de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable
	III.5 Mieux partager et communiquer les résultats des actions menées par la réserve auprès des acteurs du territoire pour les sensibiliser aux enjeux la réserve et à l'influence de leurs activités
	III.6 Faire reconnaître la réserve comme site d'étude dans le milieu académique
<b>FACTEUR CLEF DE REUSSITE II : Un outil de gestion efficient et résilient permettant un fonctionnement optimal de la réserve</b>	
IV. Assurer un fonctionnement optimal de la Réserve Naturelle	IV.1 Organiser et développer les moyens humains et financiers de façon durable et optimale
	IV.2 Adapter les locaux et le matériel aux besoins de la réserve
	IV.3 S'impliquer dans les réseaux de gestionnaires
	IV.4 Accompagner les services de l'Etat dans la prise en compte des enjeux de la réserve
	IV.5 Participer aux différentes instances ayant une influence sur les enjeux de la réserve
	IV.6 Standardiser et sécuriser les données collectées sur le terrain pour évaluer la pertinence des protocoles, rendre les données interopérables entre les RN et adapter les mesures de gestion
	IV.7 Faire respecter la réglementation et être force de proposition pour l'adapter à l'évolution des usages
	IV.8 Clarifier le statut foncier de la réserve

Pour chaque objectif du plan, des résultats attendus sont formulés, les opérations de gestion identifiées permettront de s'en rapprocher.

Pour mesurer la progression vers l'objectif du plan, il est défini, en fonction des résultats attendus, un ou plusieurs indicateurs de pression et de réalisation qui seront renseignés grâce aux opérations

réalisées. Ils correspondent aux données à recueillir pour évaluer la progression vers l'objectif et suivre l'évolution des pressions.

## **B.4 SYNTHÈSE : LE TABLEAU D'ARBORESCENCE, SQUELETTE DU PLAN DE GESTION**

---

Les tableaux présentés dans les pages suivantes rassemblent pour chaque enjeu et objectif à long terme :

- **Le volet « évaluation de l'état de conservation » (Tableau de bord), présenté dans la partie haute des tableaux, avec :**
  - Les niveaux d'exigence pour atteindre l'OLT ;
  - Les indicateurs d'état de conservation (progression vers l'OLT) ;
  - Les dispositifs de suivi permettant de renseigner les indicateurs ;
  - Les codes des fiches opérations correspondantes.

La plupart des indicateurs de suivi de l'état de conservation et leurs métriques seront précisés au cours du plan de gestion.

- **Le volet « gestion opérationnelle », décrit dans la partie inférieure des tableaux, avec :**
  - Les facteurs d'influence ;
  - Les objectifs opérationnels et leurs résultats attendus ;
  - Les opérations de gestion à mettre en œuvre ;
  - Les indicateurs de gestion (progression vers les objectifs du plan) ;
  - La référence aux fiches opérations correspondantes.

Les opérations sont regroupées en 9 grands types :

- **SP** : Surveillance du territoire et police de l'environnement
- **CS** : Connaissance et suivi du patrimoine naturel et des activités humaines
- **EI** : Prestation de conseils, Etudes et Ingénierie
- **PR** : Participation à la recherche
- **CI** : Création et entretien des infrastructures
- **IP** : Intervention sur le patrimoine naturel
- **PA** : Prestation d'accueil, d'animation et de sensibilisation
- **CC** : Création de supports de communication et de pédagogie
- **MS** : Management et soutien (suivi administratif et gestion du personnel)

A noter que ce tableau est plutôt à destination du gestionnaire, les enjeux précédemment déterminés y sont détaillés jusqu'à l'opération de gestion. Ce document représente la base sur laquelle s'appuiera le gestionnaire sur toute la durée du plan.

Le détail des opérations sera présenté dans les parties suivantes (B.5).

## B.4.1 L'arborescence par enjeux de conservation

*B.4.1.1 Arborescence de l'enjeu I : Les habitats intertidaux de la baie de l'Aiguillon dans un contexte estuarien soumis à une forte dynamique sédimentaire et aux effets du changement climatique*

Objectif à long terme (OLT)	Niveau d'exigence	Indicateurs d'état	Métriques	Code	Opérations	Indicateurs de réponse
<b>I. Maintenir et/ou restaurer le bon état écologique des habitats intertidaux dans un contexte de forte dynamique hydro-sédimentaire et de changement climatique</b>	Une tendance relativement stable des habitats intertidaux	Mosaïque d'habitats pré salé, vasière, pointe sableuse	Surface (hectares)	<b>CS1</b>	Cartographie des habitats (vasière et pré salé)	Réalisation de la cartographie
				<b>CS2</b>	Suivi du trait de côte	Trait de côte suivi
	Une vasière accueillante pour la macrofaune benthique	Déclinaison des indicateurs DCE-DCSMM à la macrofaune benthique	Indicateur DCE-DCSMM à décliner sur la baie	<b>CS3</b>	Suivi de la macrofaune benthique	Réalisation de l'action
	Un pré salé naturel en bon état écologique	Cortèges faunistiques (entomofaune) du pré salé	Diversité et abondance par taxon ciblé	<b>CS4</b>	Suivi de l'entomofaune	Réalisation de l'action
				<b>CS5</b>	Suivi de la végétation du pré salé	Réalisation de l'action
	Des nourriceries fonctionnelles pour l'ichtyofaune	Ichtyofaune des cours d'eau et du chenal de la Sèvre niortaise	<i>A définir</i>	<b>CS6</b>	Suivi de l'ichtyofaune	Réalisation de l'action
	Une bonne qualité de l'eau et du sédiment	Paramètres physico-chimique	Quantité de nutriments, température, salinité, polluants...	<b>CS7</b>	Suivi de la qualité de l'eau et sédiments	Nombre d'échantillons analysés



Facteurs d'influence	Pressions à gérer	Objectifs opérationnels (OO)	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Opérations de gestion		
						Code	Opérations	Indicateurs de réponse
Activités anthropiques sur la baie	Fréquentation humaine (piétinement, dérangement, prélèvement...)	<b>I.1 Encadrer la fréquentation humaine</b>	Absence de fréquentation dans les zones réglementées/périodes sensibles	Humains en infraction	Nombre et type d'infractions par rapport à l'effort de police	<b>SP1</b>	Respect de la réglementation sur et en périphérie de la réserve	Nombre d'opérations de police réalisées
				Surface de milieu protégé de la fréquentation	m <sup>2</sup>	<b>IP1</b>	Entretien des outils de canalisation du public	Réalisé oui/non
	Activité des professionnels de la mer (artificialisation des milieux)	<b>I.2 Réduire les sources d'artificialisation des habitats intertidaux de la réserve</b>	Maintien a minima, voire diminution de la surface conchylicole/de cadastre concédée	Nombre et surface dédiée à la conchyliculture	Nombre et surface en hectare	<b>MS1</b>	Mise à jour et optimisation des cadastres conchylicoles et mouillages	Réalisé oui/non
			Les concessions conchylicoles abandonnées sont retirées	Huitres japonaises et milieux artificiels	Surfaces colonisées/artificielles	<b>IP2</b>	Nettoyage des surfaces artificialisées hors d'usage (concessions conchylicoles abandonnées, pontons)	Surface abandonnée nettoyée/surface de milieu naturel
	Activités agricoles (fauche, drainage, pâturage...)	<b>I.3 Réduire les pressions issues de l'exploitation agricole du pré salé</b>	Encadrement des fauches sur le pré salé	Respect de la charte	Surface fauchée en dehors du cadre autorisé	<b>MS2</b>	Consolidation de la charte d'exploitation des prés salés	Réalisé oui/non
			Contribution à l'évolution juridique pour diminuer l'attractivité économique du pré salé	Aides agricoles supprimées	Rapport surfaces aidées/total	<b>MS3</b>	Evolution du cadre administratif et juridique encadrant la fauche des mizottes	Réalisé oui/non
			Abandon du système de drainage	Système de drainage	Abandon oui/non	<b>IP3</b>	Absence d'entretien des rigoles sur le pré salé	Réalisé oui/non

Facteurs d'influence	Pressions à gérer	Objectifs opérationnels (OO)	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Opérations de gestion		
						Code	Opérations	Indicateurs de réponse
	Entretien des exutoires	<b>I.4 Acquisition de connaissance sur l'impact du dragage</b>	Impacts du dragage mieux connus	Composition en polluant et cortèges d'espèces avant/après dragage	Appréciation qualitative	<b>CS9</b>	Suivi de l'habitat benthique et colonne d'eau avant/après dragage	Réalisé oui/non
	Infrastructures et projets d'aménagement	<b>I.5 Rendre compatible les infrastructures avec les enjeux de la réserve</b>	Maintien d'un minimum d'aménagement	Aménagements et infrastructures	Nombre et niveau de compatibilité des aménagement	<b>CS10</b>	Suivi de l'évolution des infrastructures	Inventaire réalisé ou non
Amélioration de la prise en compte des enjeux environnementaux dans les travaux d'aménagement			Prise en compte des préconisations du gestionnaire	/	<b>MS4</b>	Accompagnement des différents porteurs de projets pour prendre en compte des enjeux de la réserve	Nombre de sollicitations ou de préconisations apportées	
Bassins versants de la baie de l'Aiguillon	Apports du bassin (pollutions, nutriments, ...)	<b>I.6 Améliorer les connaissances sur la qualité de l'eau et des sédiments</b>	Identification des sources de polluants	Sources et polluants	Nombre et type de sources/polluants identifiés	<b>CS7</b>	Suivi de la qualité de l'eau et sédiments	Réalisé oui/non
		<b>I.7 Faire évoluer les pratiques et les politiques publiques pour limiter les apports et améliorer le rôle d'autoépuration du Marais poitevin</b>	Porter à connaissance les résultats des différentes études	/	Appréciation qualitative	<b>MS5</b>	Participation aux différentes instances en interaction avec les enjeux de la réserve	Nombre de réunions réalisées
		<b>I.8 Réduire les macrodéchets</b>	Moins de macrodéchets	Macrodéchets	Quantité Volume	<b>IP4</b>	Chantiers de nettoyage des déchets	Réalisés/prévus

Facteurs d'influence	Pressions à gérer	Objectifs opérationnels (OO)	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Opérations de gestion		
						Code	Opérations	Indicateurs de réponse
Connaissance	Flux de carbone	<b>I.9 Améliorer les connaissances sur les échanges de carbone</b>	Echanges de carbone mieux connus	Quantification des flux	oui/non	<b>PR1</b>	Améliorer les connaissances sur les échanges de carbone	Réalisé oui/non
	Changement climatique	<b>I.10 Anticiper les impacts du changement climatique</b>	Emission de scenarii de l'adaptation de la réserve face au changement climatique	Réalisation	/	<b>EI1</b>	Diagnostic de vulnérabilité au changement climatique et plan d'adaptation	Réalisé oui/non
	Dynamique hydro-sédimentaire	<b>I.11 Evaluer la dynamique hydraulique et sédimentaire et ses conséquences sur les espèces à enjeu</b>	Le fonctionnement hydraulique de la baie est connu	Contribution des bassins versants et temps de séjour de l'eau	Modélisation	<b>PR2</b>	Modélisation du fonctionnement hydraulique de la baie de l'Aiguillon	Réalisé oui/non
			La sédimentation est connue et surveillée	Evolution de la dynamique sédimentaire	Bathymétrie et altimétrie	<b>PR3</b>	Suivi de la dynamique sédimentaire	Réalisé oui/non
			Anticiper les conséquences de la sédimentation sur la capacité d'accueil de la réserve	Diminution de la surface de vase en réserve naturelle	/	<b>MS6</b>	Réflexion sur la zone fonctionnelle baie de l'Aiguillon - Pointe d'Arcay afin de maintenir la capacité d'accueil du site	Réalisé oui/non

*B.4.1.2 Arborescence de l'enjeu II : Les espèces à enjeu de conservation de la baie de l'Aiguillon, et notamment les oiseaux d'eau, poissons amphihalins et flore rare et menacée*

VISION A LONG TERME		TABLEAU DE BORD		SUIVIS A LONG TERME		Indicateurs de réponse
Objectif à long terme (OLT)	Niveau d'exigence	Indicateurs d'état	Métriques	Code	Opérations	
<b>II. Maintenir le bon état des populations des espèces à enjeu de conservation de la baie de l'Aiguillon (oiseaux, poissons et flore)</b>	Tendance à l'augmentation des effectifs d'oiseaux en hivernage et migration	Oiseaux d'eau en hivernage et en migration	Nombre d'individus comptés par espèce de novembre à février annuellement	<b>CS11</b>	Comptage mensuel commun	Nombre de comptage mensuel / an
		Phragmite aquatique en migration	Nombre	<b>CS12</b>	Suivi du Phragmite aquatique en migration	Réalisé oui / non
	Tendance à l'augmentation des effectifs d'oiseaux en période de reproduction	GCI en nidification	Nombre de reproducteurs	<b>CS13</b>	Suivi du Gravelot à collier interrompu en nidification	Nombre de suivis
		Passereaux en nidification	Densité	<b>CS25</b>	Suivi des passereaux nicheurs	Réalisé oui / non
	Tendance relativement stable des cortèges de poissons	Ichtyofaune	Evolution de la diversité et abondance de poissons	<b>CS6</b>	Suivi ichtyofaune	Réalisé oui / non
	Tendance relativement stable de la répartition et des effectifs de la flore rare et menacée	Flore rare et menacée	Abondance et distribution spatiale	<b>CS14</b>	Suivi de la flore rare et menacée	Réalisé oui / non

Facteurs d'influence	Pressions à gérer	Objectifs opérationnels (OO)	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Opérations de gestion		
						Code	Opérations	Indicateur de réponse
Pêche professionnelle et de loisir	Prélèvement	<b>II.1 Déterminer le niveau de prélèvement sur les espèces à enjeux de conservation (amphihalins notamment) et proposer des mesures de gestion si nécessaire</b>	Caractérisation et quantification des prélèvements	Niveau de prélèvements	Nombre d'individus pêchés par type de pêche et/ou nombre de pratiquants, localisation	CS15	Suivi des pratiques de pêche	Réalisé oui / non
			Définition d'un niveau de prélèvement soutenable, proposer si nécessaire une évolution de la réglementation		Nombre d'individus			
Pêche au filet fixe (loisir)	Dérangement	<b>II.2 Supprimer le dérangement sur les oiseaux lié à la pêche au filet fixe</b>	Mise en place d'une réglementation	Dérangement des oiseaux	Nombre d'arrêtés	EI2	Etude bibliographique sur le dérangement	Réalisé oui / non
			Les sources de dérangement des oiseaux d'eau sur les zones d'alimentation sont déterminées		Connaissances acquises			
Pêche à pied et fréquentation	Dérangement	<b>II.3 Réduire le dérangement de l'avifaune par les activités professionnelles et de loisirs</b>	Les zones et période de quiétude sont étendues	Fréquentation en période sensibles	Contenu et mise en œuvre APHN	MS8	Accompagnement de la mise en œuvre de l'APHN	Réalisé oui / non
			Les secteurs et périodes de pêche à la civelle sont modifiées		Nouveaux arrêtés en vigueur			
Pêche à la civelle								

Facteurs d'influence	Pressions à gérer	Objectifs opérationnels (OO)	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Opérations de gestion		
						Code	Opérations	Indicateur de réponse
Chasse et fréquentation			Des zones de quiétude en périphérie de la réserve sont mises en place	Acquisition d'un statut réglementaire sur les zones périphériques à la réserve	Surfaces bénéficiant d'une protection réglementaire	MS9	Formalisation des conventions et mise en place de statuts réglementaires sur les zones périphériques	Nombre de conventions et arrêtés en place
Digues	Gestion des digues	II.4 Améliorer le mode de gestion des digues pour tenir compte des enjeux écologiques de la réserve compte tenu des contraintes liées à la protection des biens et des personnes	Prise en compte des préconisations du gestionnaire de la réserve dans la gestion des digues	Linéaire de digue couverte par une convention	Proportion des digues conventionnées	MS10	Conventionnement avec les gestionnaires des digues périphériques	Réalisé oui / non
			L'état écologique des digues est connu et suivi	Flore, orthoptères	Abondance, diversité au cours du temps	CS16	Suivi des végétations et des communautés d'orthoptères des digues	Réalisé oui / non
Bassins versants de la réserve	Gestion hydraulique des ouvrages	II.5 Améliorer la connectivité de la réserve pour les oiseaux et l'ichtyofaune	100% des cours d'eau accessibles par les poissons amphihalins (montaison/dévalaison)	Niveau de franchissabilité	Nombre d'ouvrages équipés de passes fonctionnelles / nb total d'ouvrages	CS17	Suivi de la franchissabilité des ouvrages avec les organismes compétents	Nombre d'individus passés
					Nombre d'ouvrages gérés pour la franchissabilité	MS11	Accompagnement des propriétaires et gestionnaires d'ouvrages hydrauliques pour améliorer la franchissabilité	Ouverture des portes oui/non
			Des apports d'eau douce en baie de l'Aiguillon, proche du cycle naturel (sur/dessalure, anoxie...)	Paramètres physico-chimiques de l'eau et sédiments	Concentrations par paramètre	CS7	Suivi de la qualité de l'eau et sédiments	/
	Niveau d'eau		Maintien d'un niveau d'eau suffisant sur les sites périphériques, avec émergence des îlots	Sites favorables à la reproduction des oiseaux d'eau	Nombre	MS9	Formalisation des conventions et mise en place de statuts réglementaires sur les zones périphériques	Nombre de conventions et arrêtés en place

Facteurs d'influence	Pressions à gérer	Objectifs opérationnels (OO)	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Opérations de gestion		
						Code	Opérations	Indicateur de réponse
			pendant la reproduction des oiseaux d'eau			CS18	Suivi des secteurs périphériques à la baie favorables à la reproduction des oiseaux d'eau	Nombre d'individus reproducteurs par espèce annuellement
	Connectivité		Réseau de sites accueillants et fonctionnels pour les espèces à enjeu de la baie	Déplacements d'oiseaux d'eau dans le Marais Poitevin	Proportion de déplacements dans/hors RNN et superficie en hectare des domaines vitaux			
Connaissances	Espèces exotiques envahissantes (faune et flore)	<b>II.6 Suivre le développement des espèces exotiques envahissantes</b>	Connaissance de la colonisation par les EEE	EEE	Nombre d'individus et d'espèces	CS20	Suivi de l'évolution des surfaces colonisées par les EEE	Réalisé ou non
					Présence/absence par maille			
	Groupes méconnus et données à actualiser	<b>II.7 Améliorer les connaissances sur les groupes peu ou mal connus et les populations locales des espèces à enjeu</b>	Listes d'espèces de la réserve complétée	Données réactualisées / supplémentaires	/	CS21	Inventaires complémentaires sur les taxons peu ou mal connus	Nb d'inventaires réalisés / prévus
	Programmes nationaux et locaux	<b>II.8 Participer à l'effort national et local de recherche sur la biodiversité</b>	Connaitre le rôle des prés salés pour l'accueil des passereaux hivernants	Passereaux hivernants	/	CS22	Suivi des passereaux migrants et hivernants	Nombre de suivis
Implication dans les programmes de recherche nationaux et locaux			Données transmises	/	CS23	Participer aux suivis naturalistes nationaux & régionaux	Nombre de programmes	

## B.4.2 Les facteurs clef de la réussite

### B.4.2.1 Arborescence du facteur clé de la réussite I : Ancrage territorial et pédagogie à l'environnement

Objectif à long terme (OLT)	Niveau d'exigence pour atteindre l'OLT	Indicateurs d'état	Métrique	Code	Opérations	Indicateurs de réponse
III. Améliorer l'ancrage de la réserve et la pédagogie à l'environnement	Bonne connaissance de la RN, de son rôle et de ses actions	Niveau de connaissance de la RN de son rôle et de ses actions	Connaissance des missions	CS24	Suivi de l'ancrage territorial de la réserve	Réalisation de l'étude DAT
			Connaissance des actions			
			Connaissance des animations			
			Connaissance de l'organisme gestionnaire			
			Connaissance du périmètre			
			Connaissance de la réglementation			
			Connaissance des espèces emblématiques			
			Connaissance des outils de Communication présentés			
			Connaissance des interlocuteurs pour s'informer			
			Accessibilité des informations			
	Intérêt marqué pour la réserve	Niveau d'intérêt pour la réserve, ses actions et animations	Fréquence des visites			
			Avis sur les animations (% de satisfaction)			
			Avis sur la réglementation			
			Avis sur l'existence de la RNR			
			Avis sur l'efficacité des actions			
			Avis sur l'organisme gestionnaire			
			Avis sur la plus-value de la réserve			
Avis sur les contraintes provoquées par l'existence de la réserve						



Objectif à long terme (OLT)	Niveau d'exigence pour atteindre l'OLT	Indicateurs d'état	Métrique	Code	Opérations	Indicateurs de réponse
			Evolution des avis			
	Implication régulière dans la réserve	Niveau d'implication dans la réserve	Importance des liens entre l'équipe et les acteurs locaux (qualitatif)			
			Nature des liens			
			Participation aux animations			
			Impression d'être consulté			
			Qualité des échanges			
			Evolution des échanges			

Facteurs d'influence	Pressions à gérer	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métrique	Opérations		Indicateur réponse (réalisation)
						Code	Intitulé	
Méconnaissance de la réserve	Pédagogie	III.1 Faire découvrir la réserve à travers la pédagogie à l'environnement	Moyens matériels, techniques adaptés à l'accueil du public	Aménagement de sensibilisation et d'accueil du public (matériel et infrastructures)	Nombre et types d'aménagement de sensibilisation	CI1	Aménagements pour l'accueil du public sur la réserve	Nombre d'aménagement réalisés/prévus
				Outils pédagogiques	Nombre et type	CC1	Outils pédagogiques diversifiés pour les différents publics	Nombre d'outils réalisés/prévus
			La réserve propose des animations pour tous les publics	Personnes accueillies	Nombre de personnes accueillies par type d'animations	PA1	Animations auprès des différents publics : scolaires, grand public, habitants, groupes spécialisés	Nombre d'animations réalisées/prévues
	Information réglementaire	III.2 Informer les usagers de la réglementation	Signalétique à jour sur terre et en mer	Visibilité de la signalétique	Balisage en mer	CI2	Balisage de la réserve en mer et fluvial	Réalisé oui / non
					Nombre de panneaux en bon état	CI3	Communication de la réglementation en vigueur et de son évolution	Infractions en diminution sur secteurs panneautés
	Communication	III.3 Développer la communication sur la réserve	Cadrage de la communication	Cadre fonctionnel	Oui/non	CC2	Rédaction et mise en œuvre d'une stratégie de communication	Réalisée ou non
Réseaux de gestionnaires et d'acteurs	Transversalité	III.4 Partager une stratégie commune avec les autres acteurs de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable	Acteurs de l'EEDD du territoire collaborant autour d'une vision commune et renforcement des liens	Projets partagés	Nombre de projets partagés	MS12	Concertation régulière avec les animateurs hors RN intervenant sur la réserve	Réalisé oui / non
						MS13	Dynamique inter-réserve Marais poitevin (LPO-OFB), suivant un projet pédagogique commun	Stratégie menée /théorique
						MS14	Participation aux réseaux EEDD locaux ou nationaux	Réalisé oui / non

Facteurs d'influence	Pressions à gérer	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métrique	Opérations		Indicateur réponse (réalisation)
						Code	Intitulé	
Perception de la réserve par les acteurs locaux et riverains	Coopération avec les acteurs du territoire	III.5 Mieux partager et communiquer les résultats des actions menées par la réserve auprès des acteurs du territoire pour les sensibiliser aux enjeux la réserve et à l'influence de leurs activités	Prise de conscience par les acteurs du territoire des enjeux écologiques de la réserve	Acteurs du territoire impliqués	Nombre et type d'acteurs du territoire impliqués	MS15	Accompagnement et conseil des acteurs socio-économiques du territoire (agriculteurs, élus, professionnels du tourisme...)	Nombre de projets ou actions accompagnés par la RN
						MS16	Implication des partenaires, élus et professionnels dans la mise en œuvre des actions de la réserve	Réalisé oui / non
						CC3	Vulgarisation et communication des résultats/conclusions des études et travaux de la réserve auprès des différents acteurs du territoire	Nombre de documents vulgarisés et d'outils de vulgarisation créés
Partenariats académiques et recherche	Coopération avec le milieu académique	III.6 Faire reconnaître la réserve comme site d'étude dans le milieu académique	Réserve comme base de travail pour le monde de la recherche et pour les formations universitaires.	Diversité de niveaux et d'origines des formations et programmes de recherche sur la réserve	Type et nombre de formations et programmes de recherche accueillis	PA2	Contribution à la formation des étudiants dans le domaine de l'environnement	Réalisé oui / non
						PR4	Partenariats avec la recherche universitaire en vue de monter des projets	Nombre de projets développés pour la recherche

*B.4.2.2 : Arborescence du facteur clé de la réussite II : Un outil de gestion efficient et résilient permettant un fonctionnement optimal de la réserve*

Objectifs à long terme (OLT)	Niveau d'exigence pour atteindre l'OLT	Indicateurs d'état	Métrique	Code	Opérations	Indicateurs de réponse
<b>IV. Assurer le fonctionnement optimal de la réserve</b>	La gouvernance de la réserve est optimale et conforme à la convention de gestion	La réserve a un plan de gestion mis en œuvre et conforme aux préconisations de la méthode du CT88	Fait / pas fait	<b>E13</b>	Rédaction et évaluation du plan de gestion	Réalisé oui/non
		La réserve a un comité de consultation de gestion		<b>E14</b>	Rédaction des rapports annuels d'activité	Réalisé oui/non
				<b>MS17</b>	Réunir le comité consultatif de gestion	Réalisé oui/non
		La réserve a un conseil scientifique		<b>MS18</b>	Réunir le conseil scientifique	Réalisé oui/non

Facteurs d'influence	Pressions à gérer	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métrique	Opérations		Indicateur réponse (réalisation)
						Code	Intitulé	
Gestion des moyens humains	Compétences	<b>IV.1 Organiser et développer les moyens humains et financiers de façon durable et optimale</b>	Personnel formé, compétent et disponible	Formations suivies	Nombre de formations réalisées/demandées	MS19	Assurer la formation continue du personnel de la réserve	Suivies ou non
	Disponibilité et effectifs suffisants			Rapport temps de travail/ planning prévisionnel	Plan de charge, programmation annuelle	MS20	Gestion du personnel permanent et temporaire : recrutement, management	Réalisé oui/non
					Nombre de stagiaires-bénévoles-SCV accueillis / souhaités	MS21	Accueil de stagiaires, services civiques, bénévoles au sein de l'équipe de la réserve	Réalisé oui/non
Financements	Dotation d'état adéquate		Gestion administrative et financière organisée, adaptée et planifiée	Rapport budget exécuté/prévu	Budget/action	MS22	Recherche de financements et activer les leviers pour mener à bien les actions	/
	Co-gestion			Convention annuelle de cogestion	/	MS23	Mise en place d'une convention annuelle de cogestion	Signée/non signée
Gestion du matériel et des infrastructures	Infrastructures		<b>IV.2 Adapter les locaux et le matériel aux besoins de la réserve</b>	Locaux et infrastructures adaptés et fonctionnels	Rapport taille des locaux/nombre d'ETP+public	Adaptation des locaux	MS24	Adapter les locaux au risque de submersion et aux besoins de la réserve
	Matériel	Matériel en bon état et en quantité suffisante		Matériel en bon état	/	MS25	Entretien, suivi et renouvellement du matériel	/
Transversalité gestionnaires / acteurs	Vie de réseau	<b>IV.3 S'impliquer dans les réseaux de gestionnaires</b>	Gestionnaires investis dans les réseaux	Réseaux d'implication	Nombre	MS26	Participation à la vie de réseau et diverses rencontres	/
					/	MS32	Mutualisation des modes de gestion et des moyens inter réserve LPO – OFB	/
	Services de l'état	<b>IV.4 Accompagner les services de l'état dans la prise en compte des enjeux de la réserve</b>	Collaborations entre la réserve et les services de l'état	Prise en compte des enjeux de la réserve	Appréciation qualitative	MS27	Consultation et réponse aux sollicitations des services de l'état	Nombre de réunions avec présentation des enjeux de la RN
	Instances	<b>IV.5 Participer aux différentes instances ayant une influence sur les enjeux de la réserve</b>	Influer les politiques publiques pour améliorer la prise en compte des enjeux	Prise en compte des enjeux de la réserve	Nombre	MS5	Participation aux instances en interaction avec les enjeux de la réserve	Nombre de réunions

Facteurs d'influence	Pressions à gérer	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métrique	Opérations		Indicateur réponse (réalisation)
						Code	Intitulé	
Centralisation des fonctions support de gestion	Protocoles hétérogènes	<b>IV.6 Standardiser et sécuriser les données collectées sur le terrain pour évaluer la pertinence des protocoles, rendre les données interopérables entre les RN et adapter les mesures de gestion</b>	Protocoles révisés et/ou uniformisés entre les réserves	Rapport protocoles révisés/nombre total	Nombre de protocoles revus	<b>MS28</b>	Révision si besoin des protocoles	Protocoles efficaces ou non
	Banca-risation des données		Données banca-risées, accessibles et interopérables	Données	Nombre banca-risées / nombre existantes	<b>MS29</b>	Saisie en continu des données (dont historiques) collectées dans GEONATURE	Réalisé oui/non
					Métadonnées identifiées			Réalisé oui/non
	Analyses des données		Méthode d'exploitation des données efficiente	Analyses de données	Nombre et type d'études produites	<b>E15</b>	Rédaction et publication des études scientifiques et synthèses inter-réserve	Réalisé oui/non
Lien organismes cogestionnaires	Convention propriété-utilisation des données OFB-LPO	Convention	/	<b>MS30</b>	Convention LPO-OFB d'utilisation des données	Signée/non signée		
Réglementation	Non-respect	<b>IV.7 Faire respecter la réglementation et être force de proposition pour l'adapter à l'évolution des usages</b>		Rapport infractions/contrôles	Nombre et type	<b>SP1</b>	Respect de la réglementation sur et en périphérie de la réserve	Effort constant
	Usages incompatibles et évolution		Réglementation respectée et adaptée aux enjeux de la réserve	Obtention label ZPF	/	<b>MS7</b>	Adaptation de la réglementation relative à la pêche aux enjeux de la réserve	Nouveaux arrêtés en vigueur
				Nombre d'autorisations délivrées	Nombre de projets compatible avec les enjeux de la RN/nombre de projets réalisés	<b>SP3</b>	Suivi des autorisations de travaux, aménagements, activités et survol sur la réserve	/
	Coordination		Missions de police régulières et organisées	Planification des missions de police	Oui/non	<b>SP2</b>	Coordination des différents services de police de l'environnement dans la réserve	Réalisé oui/non
	Procédures évolutives		Réserve force de proposition dans les procédures administratives et judiciaires	Plans de contrôle départementaux intégrant les besoins de la RN	Force de proposition oui/non	<b>SP5</b>	Contribution aux plans de contrôle départementaux	/
Convention gestionnaire-parquets		/		<b>SP4</b>	Stratégie d'action aux parquets	Validation des		

Facteurs d'influence	Pressions à gérer	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métrique	Opérations		Indicateur réponse (réalisation)
						Code	Intitulé	
								procureurs oui/non
	Foncier	IV.8 Clarifier le statut foncier de la réserve	Clarification du DPM cadastré	Mise à jour du cadastre et du DPM	Réalisé/non réalisé	MS31	Délimitation du Domaine Public Maritime et des limites de la réserve	Réalisé oui/non
						E16	Etude juridique sur le statut foncier de la réserve	Réalisé oui/non

## B.5 LES OPERATIONS ET LEUR PROGRAMMATION

---

### B.5.1 Codification des opérations

Pour rappel, les opérations sont regroupées en 9 grands types :

- SP : Surveillance du territoire et police de l'environnement
- CS : Connaissance et suivi du patrimoine naturel et des activités humaines
- EI : Prestation de conseils, Etudes et Ingénierie
- PR : Participation à la recherche
- CI : Création et entretien des infrastructures
- IP : Intervention sur le patrimoine naturel
- PA : Prestation d'accueil, d'animation et de sensibilisation
- CC : Création de supports de communication et de pédagogie
- MS : Management et soutien (suivi administratif et gestion du personnel)

### B.5.2 Niveau de priorité

Nous avons défini des niveaux de priorité (ce degré de priorité peut évoluer en situation d'urgence) pour chacune des actions du plan de gestion, comme suit :

- Priorité 1 : opérations urgentes et prioritaires, généralement menées depuis longtemps car vitales au maintien des activités minimales de suivis du patrimoine, de police de la nature et de sensibilisation ;
- Priorité 2 : opérations à réaliser si possible, et dont la non-réalisation n'affecte pas la préservation du patrimoine naturel et la gestion de la réserve.

### B.5.3 Programmation du plan de gestion

Le tableau des opérations rassemble la totalité des opérations nécessaires à la mise en œuvre du plan de gestion 2024-2033.

Les activités (opérations) seront décrites par la suite dans les fiches actions, où seront présentés les détails de la mise en œuvre de chacune des opérations.

#### **Rubrique calendrier**

La base exprimée (1 j) est une journée théorique de 7h00 soit 35h00 par semaine. Le temps de travail de stagiaires et volontaires services civiques ne sont pas comptabilisés dans ce tableau.

Le volume journalier ne peut être correctement estimé pour certaines opérations (action qui démarre en fonction d'un évènement non prévisible et/ou conjoncturel non daté – action dont le protocole n'a pas encore été défini – action qui dépend de la participation d'un partenaire), dans ce cas la case n'est pas grisée dans la frise. Les volumes de temps journaliers sont indicatifs et basés sur la pratique du plan de gestion précédent.

L'année où figure un volume de temps est l'année théorique à laquelle doit se dérouler l'action. Il est probable que des facteurs extérieurs induisent un report de certaines actions (temps de négociation, financements extérieurs, calendrier des partenaires...).



**Rubrique investissement** : il s'agit d'un montant estimatif basé sur la pratique de l'ancien plan de gestion ou l'expérience des gestionnaires. Ce montant indicatif ne tient pas compte de l'inflation.

**Rubrique commentaire** : précise la nature de l'investissement envisagé

Code	Nom de l'opération	Priorité	OLT	OO	FCR	Calendrier prévisionnel (nombre de jours équipe de gestion / an)										Total (jours)	Coût estimatif total investissement (€)	Commentaire investissement
						2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033			
SP1	Respect de la réglementation sur et en périphérie de la réserve	1	4	4,7	2	130	130	130	130	130	130	130	130	130	130	1300	2000	Renouvellement uniformes
SP2	Coordination des différents services de police de l'environnement dans la réserve	1	4	4,7	2	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	150		
SP3	Suivi des autorisations de travaux, aménagements, activités et survol sur la réserve	1	4	4,7	2	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	120		
SP4	Stratégie d'action aux parquets	1	4	4,7	2	10	10	2	2	2	2	2	2	2	2	36		
SP5	Contribution aux plans de contrôle départementaux	2		4,7	2	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	40		
PR1	Amélioration des connaissances sur les échanges de carbone	1	1	1,9		7	7	7	7							28		
PR2	Modélisation du fonctionnement hydraulique de la baie de l'Aiguillon	2	1	1,11				15	15							30	20000	Sous traitance BE ou Université ou ?
PR3	Suivi de la dynamique sédimentaire	1	1	1,11					15					15		30	40000	Passages Lidar + interprétation
PR4	Partenariats avec la recherche universitaire en vue de monter des projets	1		3,6	1	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	100		
MS1	Mise à jour et optimisation des cadastres conchylicoles et mouillages	1	1	1,2		5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	50		
MS2	Consolidation de la charte d'exploitation des prés salés	1	1	1,3		20	10	10	10	10	10	10	10	10	10	110		
MS3	Evolution du cadre administratif et juridique encadrant la fauche des mizottes	1	1	1,3		20	10									30		
MS4	Accompagnement des différents porteurs de projets pour prendre en compte les enjeux de la réserve	1	1	1,5		15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	150		
MS5	Participation aux différentes instances en interaction avec les enjeux de la réserve	1	1 et 4	1,7 et 4,5		10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	100		
MS6	Réflexion sur la zone fonctionnelle baie de l'Aiguillon - Pointe d'Arcay afin de maintenir la capacité d'accueil du site et veille écologique	1	1	1,11		25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	250		

Code	Nom de l'opération	Priorité	OLT	OO	FCR	Calendrier prévisionnel (nombre de jours équipe de gestion / an)										Total (jours)	Coût estimatif total investissement (€)	Commentaire investissement
						2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033			
MS7	Adaptation de la réglementation relative à la pêche aux enjeux de la réserve	1	2	2,1 et 2,2		60	30	10	10	10	10	10	10	10	10	170	5000	Stagiaire 6 mois pour audits pêche
MS8	Accompagnement de la mise en œuvre de l'APHN	1	2	2,3		15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	150		
MS9	Formalisation des conventions et mise en place de statuts réglementaires sur les zones périphériques	1	2	2,3		8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	80		
MS10	Conventionnement avec les gestionnaires des digues périphériques	1	2	2,4		8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	80		
MS11	Accompagnement des propriétaires et gestionnaires d'ouvrages hydrauliques pour améliorer la franchissabilité	1	2	2,5		4	4	20	20	4	4	4	4	4	4	72		
MS12	Concertation régulière avec les animateurs hors RN intervenant sur la réserve	1	3	3,4	1	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	30		
MS13	Dynamique inter-réserves Marais poitevin (LPO-OFB), suivant un projet pédagogique commun	1	3	3,4	1	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	500		
MS14	Participation aux réseaux EEDD locaux ou nationaux	2	3	3,4	1	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	80		
MS15	Accompagnement et conseil des acteurs socio-économiques du territoire (agriculteurs, élus, professionnels du tourisme...)	1	3	3,5	1	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	120		
MS16	Implication des partenaires, élus et professionnels dans la mise en œuvre des actions de la réserve	1	3	3,5	1	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	140	10000	Réception
MS17	Réunir le comité consultatif de gestion	1	4		2	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	40		
MS18	Réunir le conseil scientifique	1	4		2	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	50		
MS19	Assurer la formation continue du personnel de la réserve	1	4	4,1	2	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	300		
MS20	Gestion du personnel permanent et temporaire : recrutement, management	1	4	4,1	2	90	90	90	90	90	90	90	90	90	90	900		
MS21	Accueil de stagiaires, services civiques, bénévoles au sein de l'équipe de la réserve	1	4	4,1	2	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	100		
MS22	Recherche de financements et activer les leviers pour mener à bien les actions	1	4	4,1	2	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	200		

Code	Nom de l'opération	Priorité	OLT	OO	FCR	Calendrier prévisionnel (nombre de jours équipe de gestion / an)										Total (jours)	Coût estimatif total investissement (€)	Commentaire investissement
						2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033			
MS23	Mise en place une convention annuelle de cogestion	1	4	4,1	2	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	80		
MS24	Adapter les locaux au risque de submersion et aux besoins de la réserve	1	4	4,2	2	20	20	20	5	5	5	5	5	5	5	95	?	Restauration Prée mizottière
MS25	Entretien, suivi et renouvellement du matériel	1	4	4,2	2	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	150	10000	Renouvellement petit matériel
MS26	Participation à la vie de réseau et diverses rencontres	1	4	4,3	2	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	200	3000	Déplacements
MS27	Consultation et réponse aux sollicitations des services de l'état	1	4	4,4	2	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	200		
MS28	Révision si besoin des protocoles	1	4	4,6	2	30	30	30	10	10	10	10	10	10	10	160		
MS29	Saisie en continue des données (dont historiques) collectées dans GEONATURE	1	4	4,6	2	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	200		
MS30	Convention LPO-OFB d'utilisation des données	1	4	4,6	2	10										10		
MS31	Délimitation du Domaine Public Maritime et des limites de la réserve	1	4	4,8	2	20	20									40		
MS32	Mutualisation des modes de gestion et des moyens inter-réserve LPO-OFB	1	4	4,3	2	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	50		
IP1	Entretien des outils de canalisation du public	1	1 et 2	1,1 et 2,3		15	15	15	20	20	20	20	20	20	20	185	6000	Piquets, ganivelles
IP2	Nettoyage des surfaces artificialisées hors d'usage (concessions conchylicoles abandonnées, pontons)	1	1	1,2			50	50	50	50						200	2 000 000	Pour terminer le nettoyage des 300 ha
IP3	Absence d'entretien des rigoles sur le pré salé	1	1	1,3		2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	20		
IP4	Chantiers de nettoyage des déchets	1	1	1,8		15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	150	2000	Benne recyclage
CS1	Cartographie des habitats (vasière et pré salé)	1	1			140	70							140		350	20000	si sous-traitance carto habitats
CS2	Suivi du trait de côte	1	1							15				15		30		
CS3	Suivi de la macrofaune benthique	1	1			130	30	30	30	30	30	30	30	130	30	500		
CS4	Suivi de entomofaune	1	1				15					15				30	20000	si sous-traitance
CS5	Suivi de la végétation du pré salé	1	1					40					40			80		
CS6	Suivi de l'ichtyofaune	1	1				51		51		51		51		51	255	15000	pour approche isotopique

Code	Nom de l'opération	Priorité	OLT	OO	FCR	Calendrier prévisionnel (nombre de jours équipe de gestion / an)										Total (jours)	Coût estimatif total investissement (€)	Commentaire investissement
						2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033			
CS7	Suivi de la qualité de l'eau et sédiments	1	1			150	150	150	40					80	80	650	300000	Projet QUALITRO 2024/2025
CS8	Suivi des surfaces et dates de fauche	1	1	1,3		8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	80	500	Batteries drone
CS9	Suivi de l'habitat benthique et colonne d'eau avant/après draguage	1	1	1,4			40	40								80	30000	Analyses laboratoire + sous traitance
CS10	Suivi de l'évolution des infrastructures	1	1	1,5		5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	50		
CS11	Comptage mensuel commun	1	2			96	96	96	96	96	96	96	96	96	96	960		
CS12	Suivi du Phragmite aquatique en migration	2	2				60	60	60							180	5000	bagueur pendant 1 mois
CS13	Suivi du Gravelot à collier interrompu en nidification	1	2			12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	120		
CS14	Suivi de la flore rare et menacée	1	2			20			20			20			20	80		Sujet de stage
CS15	Suivi des pratiques de pêche	1	2	2,1		10	20	10	10	10	10	10	10	10	10	110		
CS16	Suivi des végétations et des communautés d'orthoptères des digues	2	2	2,4		15	15							15	15	60		
CS17	Suivi de la franchissabilité des ouvrages avec les organismes compétents	1	2	2,5				20	20							40		
CS18	Suivi des secteurs périphériques à la baie favorables à la reproduction des oiseaux d'eau	2	2	2,5		20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	200		
CS19	Suivi des déplacements des oiseaux d'eau dans le Marais Poitevin	2	2	2,5		25	5	5								35	?	Voir pose de balises complémentaires
CS20	Suivi de l'évolution des surfaces colonisées par les EEE	1	2	2,6		5					30					35		
CS21	Inventaires complémentaires sur les taxons peu ou mal connus	2	2	2,7		20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	200	40000	Prestataire sur taxons spécialisés
CS22	Suivi des passereaux migrateurs et hivernants	2	2	2,8		2	2	2	25	25	25	2	2	2	2	89		
CS23	Participer aux suivis naturalistes nationaux & régionaux	2	2	2,8		8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	80		
CS24	Suivi de l'ancrage territorial de la réserve	1	3		1									115		115		
CS25	Suivi des passereaux nicheurs	1	2			20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	200		
E11	Diagnostic de vulnérabilité au changement climatique et plan d'adaptation	1	1	1,10				130	130							260	30000	si sous-traitance

Code	Nom de l'opération	Priorité	OLT	OO	FCR	Calendrier prévisionnel (nombre de jours équipe de gestion / an)										Total (jours)	Coût estimatif total investissement (€)	Commentaire investissement
						2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033			
EI2	Etude bibliographique sur le dérangement	1	1	1,10		5										5		
EI3	Rédaction et évaluation du plan de gestion	1	4		2					115				230		345		
EI4	Rédaction des rapports annuels d'activité	1	4		2	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	300		
EI5	Rédaction et publication des études scientifiques et synthèses inter-réserve	1	4	4,6		10	20	20	20	20	20	20	20	20	20	190		
EI6	Etude juridique sur le statut foncier de la réserve	1	4	4,8		20	10									30	15000	Sous traitance expertise juridique
CI1	Aménagements pour l'accueil du public sur la réserve	1	3	3,1	1	30	30	30	30	30	10	10	10	10	10	200		
CI2	Balisage de la réserve en mer et fluvial	1	3	3,2	1			15	15							30	8000	Achat et pose des systèmes de balisage
CI3	Communication de la réglementation en vigueur et de son évolution	1	3	3,2	1	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	50	6000	Achat de panneaux et poteaux
PA1	Animations auprès des différents publics : scolaires, grand public, habitants, groupes spécialisés	1	3	3,1	1	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	1200		
PA2	Contribution à la formation des étudiants dans le domaine de l'environnement	1	3	3,6	1	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	100	3000	Achats de panneaux
CC1	Outils pédagogiques diversifiés pour les différents publics	1	3	3,1	1	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	100	5000	Création outils péda
CC2	Rédaction et mise en œuvre d'une stratégie de communication	1	3	3,3	1	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	200		
CC3	Vulgarisation et communication des résultats/conclusions des études et travaux de la réserve auprès des différents acteurs du territoire	1	3	3,5	1	30	30	30	30	10	30	10	10	10	10	200		

<b>TOTAL</b>	1800	1746	1753	1637	1358	1259	1170	1226	1460	1686	15095	2595500
--------------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	---------

#### B.5.4 Ressources humaines et budget prévisionnel

L'équipe de la RNN baie de l'Aiguillon est constituée de 6 ETP (2 OFB et 4 LPO) soit un **volume total théorique de 1 300 jours de travail annuel** (hors congés et RTT). Notons que le poste de garde technicien de l'OFB n'est pas sur le budget de la réserve et que ce dernier assure également des missions à l'échelle Marais Poitevin (Arçay et renfort police). S'ajoute à ce temps de travail le personnel des organismes gestionnaires :

- Pour l'OFB, la DR Pays de la Loire assurant la partie administrative et comptable (estimé à 15 jours/an) et les renforts des SD85 et 17 ainsi que des Brigades Mobiles d'Intervention (estimé à 55 jours/an). Ce temps de travail n'est pas imputé sur le budget de la réserve.
- Pour la LPO, la gestion administrative et comptable (estimé à 10 jours/an), la direction du pôle conservation de la nature et du service espaces protégés (estimé à 29 jours /an), le soutien scientifique (estimé à 14 jours/an), la gestion des données (estimé à 28 jours /an). Certaines années, des missions ponctuelles peuvent venir s'y greffer (évaluation du plan de gestion, étude botanique, ...). Ce temps de travail est imputé sur le budget de la réserve.

Le format et la structuration actuelle de l'équipe au regard des compétences de chacun permet la mise en œuvre efficiente de l'ensemble des actions du plan de gestion en lien avec les différents acteurs du territoire. L'équipe est en mesure de porter une expertise forte sur l'ensemble des thématiques qui incombent à la gestion, le suivi scientifique, l'animation et la surveillance de l'ensemble du site.

Ces estimations par opération peuvent varier selon de nombreux paramètres tels que les financements disponibles, la météorologie, les actions dépendant de partenaires ou nécessitant une assistance extérieure, etc.

Comme évoqué, la disponibilité en financement conditionnera la mise en œuvre des actions.

#### B.5.5 Dotation aux amortissements

Seule la LPO réalise un amortissement sur le matériel.

La dotation aux amortissements de la DREAL est provisionnée chaque année pour anticiper les remplacements des matériels vétustes (véhicules, bateaux, matériel informatique, signalétique, optique etc.).

Le solde est calculé à partir du solde de 2022 auquel on ajoute chaque année la provision. Aucune dépense n'est incluse, même si la vétusté du matériel est anticipée en terme comptable, les investissements sont réalisés en fonction des besoins réels.

Cette donnée permet d'envisager les capacités d'investissement du site dans le matériel nécessaire à son fonctionnement au quotidien ou pour des études spécifiques à venir.

#### B.5.6 Le registre des opérations

Description des rubriques des fiches opérations :

- **Cohérence avec les finalités du PNM, les actions du DOCOB Marais Poitevin et le SDAGE Loire Bretagne** : Rattachement des actions à une échelle supra d'autres documents cadre. Pour ne pas alourdir la fiche, seules les finalités/actions/chapitres majeurs ont été retenus.
- **Indicateurs et actions associées** : Rappel du/des indicateur(s) du tableau de bord et actions associées pour atteindre l'objectif. *A noter qu'une grande partie des indicateurs sur les actions CS va être reconsidérée dans le cadre des avancées nationales (LIFE BIODIV' France) de l'amélioration de l'efficience de la gestion mais aussi de l'harmonisation des méthodes de suivi au sein des réserves littorales des pertuis.*
- **Calendrier prévisionnel** : Les années d'interventions et le nombre de jours prévu pour l'opération concernée sont renseignées dans cette partie. Il est possible que les périodes effectives diffèrent légèrement des périodes indiquées selon les conditions budgétaires, humaines ou matérielles.
- **Description** : L'opération est décrite dans les grandes lignes, avec parfois une explication du contexte selon l'action. Les protocoles seront indiqués dans cette partie de manière simplifiée, ainsi que des détails sur la période de réalisation de l'action.
- **Localisation** : Précise la localisation de l'opération.
- **Méthodologie** : Grandes lignes de la méthodologie pour la réalisation de l'opération.
- **Partenaires techniques** : Liste non exhaustive des entités et structures qui participent à l'opération.
- **Financeurs potentiels** : Source de financement possible pour la réalisation de l'opération (liste non exhaustive).



Code	Priorité	Intitulé de l'opération	OLT	OO						
SP1	1	<b>SP1 – Respect de la réglementation sur et en périphérie de la réserve</b>	OLT1 FCR2	N°1.1 N°4.7						
<b>Finalités PNM</b>		<p>Finalité 10 : Des nourriceries et des frayères fonctionnelles maintenues pour une ressource halieutique diverse et abondante, ainsi que des espèces patrimoniales ou non exploitées préservées</p> <p>Finalité 27 : Limiter les effets négatifs de l'activité sur le milieu marin : modifications hydro-sédimentaires, déchets, espèces et habitats à enjeu majeur de préservation</p> <p>Finalité 33 : Les effets négatifs de la pêche professionnelle sur les habitats benthiques d'intérêt communautaire sont limités</p> <p>Finalité 34 : Les effets négatifs de la pêche professionnelle sur les espèces d'intérêt communautaire sont limités</p> <p>Finalité 50 : Des bonnes pratiques sont adoptées pour concourir à la préservation du milieu marin</p>								
<b>Fiche action Natura 2000</b>		<p>23 Développer les mesures de protection règlementaire</p> <p>30 Consolider les pratiques des acteurs du territoire à la prise en compte des enjeux du site Natura 2000</p>								
<b>Chapitre du SDAGE</b>		13- 13A								
<b>Indicateur(s)</b>		Nombre d'infractions / Nombre de contrôles								
<b>Actions associées</b>		<p>MS7 – Adapter la réglementation de la pêche aux enjeux de la réserve</p> <p>SP 3- Coordonner les différents services de police de l'environnement dans la réserve</p>								
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé
130	130	130	130	130	130	130	130	130	130	1 300
<b>Description</b>										
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les décrets de création prévoient le socle réglementaire des Réserves Naturelles, leur application est primordiale.</li> <li>- La chasse est interdite sur la réserve sauf sur la partie fluviale de la Sèvre et le respect de sa non pratique est à surveiller. Cependant, il convient de contrôler la pratique de la chasse en bordure du site, en particulier dans les zones couvertes par des engagements entre la réserve, les syndicats mixtes, les municipalités et le Conservatoire du littoral. En effet, les abords de la réserve constituent des espaces faisant partie intégrante des zones fonctionnelles de nombre d'oiseaux.</li> <li>- La pratique de la pêche est autorisée dans le périmètre de la réserve naturelle selon les règles édictées au sein des décrets de création. La législation départementale, régionale et nationale s'applique également. Un contrôle des pratiques doit être mené afin de vérifier l'application des réglementations en matière de pêche maritime et fluviale. Ces opérations s'intègrent dans les plans de contrôles départementaux.</li> </ul>										
<b>Localisation</b>										
Périmètre de la réserve et ses abords										
<b>Méthodologie</b>										
Ces actions de police seront menées par le personnel de la réserve naturelle commissionné et assermenté, ainsi que par l'ensemble des corps de police compétents.										

Surveillance quotidienne :

- ✓ Assurer régulièrement des actions de surveillance de la baie et relever les infractions dans le cadre de la réglementation.
- ✓ Planifier annuellement des opérations de surveillance maritime ou autres opérations nécessitant une logistique particulière.
- ✓ Anticiper et réagir face à l'émergence de nouvelles pratiques

Missions particulières :

- ✓ Civelles : mettre en œuvre les opérations de police conjointement avec les services compétents.
- ✓ Contrôler si les quotas de pêche sont respectés par les pêcheurs à pied
- ✓ Surveillance particulière des zones les plus fréquentées (Pointe de l'Aiguillon et St Clément)

Administratif :

- ✓ Suivi des procédures via le logiciel OSCEAN et communiquer les missions au CACEM
- ✓ Bilan annuel du nombre d'infractions relevées sur l'ensemble de la réserve à intégrer au rapport d'activité annuel. Nombre d'infractions/nbre de contrôles
- ✓ Assurer une information sur les enjeux réglementaires aux autres membres de l'équipe de la réserve non garde (stagiaires, animateurs...)
- ✓ Faire un porté à connaissance de la réglementation auprès des associations, des professionnels, des agents municipaux et gendarmerie

**Partenaires techniques**

Ce travail sera réalisé en collaboration avec les services de l'OFB, la Gendarmerie Maritime ou les Unités Littorales des Affaires Maritimes.

**Financeurs potentiels**

Code	Priorité	Intitulé de l'opération	OLT	OO						
SP2	1	<b>SP 2- Coordination des différents services de police de l'environnement dans la réserve</b>	FCR2	N°4.7						
<b>Finalités PNM</b>		Finalité 27 : Limiter les effets négatifs de l'activité sur le milieu marin : modifications hydro-sédimentaires, déchets, espèces et habitats à enjeu majeur de préservation Finalité 33 : Les effets négatifs de la pêche professionnelle sur les habitats benthiques d'intérêt communautaire sont limités Finalité 34 : Les effets négatifs de la pêche professionnelle sur les espèces d'intérêt communautaire sont limités								
<b>Fiche action Natura 2000</b>		23 Développer les mesures de protection réglementaire								
<b>Chapitre du SDAGE</b>		10-10F / 13- 13A								
<b>Indicateur(s)</b>		Coordination réalisée								
<b>Actions associées</b>		SP1 – Faire respecter la réglementation sur et en périphérie de la réserve								
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>										
<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>	<b>2030</b>	<b>2031</b>	<b>2032</b>	<b>2033</b>	<b>Temps total estimé</b>
15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	150
<b>Description</b>										
Deux services départementaux et deux brigades mobiles d'intervention de l'OFB interviennent sur le site. Par ailleurs d'autres services de police de l'environnement, Gendarmerie Maritime et les Unités Littorales des Affaires Maritimes notamment interviennent également en collaboration.										
La transversalité dans la prise de décisions au sein des services de la police de l'environnement est indispensable pour que les missions soient menées efficacement.										
<b>Localisation</b>										
Ensemble de la réserve										
<b>Méthodologie</b>										
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Planifier les missions « civiles » et « pêche » sur la réserve en partenariat avec les effectifs de police et de gendarmerie disponibles.</li> <li>✓ Maintenir un contact régulier avec l'ensemble des services de police</li> <li>✓ Organiser si besoin des formations / remise à niveau sur les thématiques à enjeux pour la réserve</li> </ul>										
<b>Partenaires techniques</b>										
OFB– Gendarmerie nationale – Gendarmerie maritime – USM – ULAM – douane - Municipalité										
<b>Financeurs potentiels</b>										

Code	Priorité	Intitulé de l'opération	OLT	OO						
SP3	1	<b>SP 3 – Suivi des autorisations de travaux, aménagements, activités et survols sur la réserve</b>	FCR2	N°4.7						
<b>Finalités PNM</b>		<p>Finalité 20 : Maintenir le bon état écologique des habitats sédimentaires littoraux et côtiers à caractère vaseux</p> <p>Finalité 27 : Limiter les effets négatifs de l'activité sur le milieu marin : modifications hydro-sédimentaires, déchets, espèces et habitats à enjeu majeur de préservation</p> <p>Finalité 41 : Réduire les impacts, y compris cumulés, de la gestion des sédiments sur le milieu marin</p> <p>Finalité 42 : Réduire les impacts négatifs des activités portuaires sur le milieu marin</p> <p>Finalité 43 : Favoriser les activités portuaires contribuant positivement à la qualité du milieu marin, par des actions de génie écologique</p> <p>Finalité 47 : Réduire les pressions des activités et manifestations de loisirs sur les espèces et habitats à enjeu majeur de préservation</p>								
<b>Fiche action Natura 2000</b>		<p>22 Veiller, suivre et accompagner les programmes et les projets sur le territoire</p> <p>23 Développer les mesures de protection règlementaire</p>								
<b>Chapitre du SDAGE</b>		10 /13- 13A								
<b>Indicateur(s)</b>		Nombre de projets compatibles avec les enjeux de la RN/nombre de projets réalisés								
<b>Actions associées</b>		SP1 – Faire respecter la réglementation sur et en périphérie de la réserve								
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé
12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	120
<b>Description</b>										
<p>Les travaux et aménagements sont susceptibles d'avoir une incidence sur les espèces et habitats de la réserve. Il s'agit d'accompagner les pétitionnaires afin de rendre les projets compatibles avec les enjeux de la réserve.</p> <p>Les principaux sujets sont : la réfection et l'entretien des digues premières (en réserve côté 85), la construction/restauration de carrelots (côté 17), l'entretien de la cale d'Esnandes et du fossé de pied de route, le baccage des exutoires des différents chenaux, les mouillages, les ports du Pavé et du Corps de garde (rejets), les zones de mouillage de l'Épine et du chenal Vieux, les concessions conchylicoles.</p> <p>Les drones sont devenus des outils de gestion, suivi et contrôle (scientifiques, administration).</p>										
<b>Localisation</b>										
Ensemble de la réserve										
<b>Méthodologie</b>										
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Être identifié par les administrations et les organismes professionnels afin d'anticiper les projets ;</li> <li>✓ Participer aux Commissions des Cultures Marines ;</li> <li>✓ Siéger dans les commissions lorsque cela s'avère opportun ;</li> <li>✓ Accompagner les maîtres d'ouvrages et les services de l'État compétents ;</li> </ul>										

- ✓ S'assurer de la réalisation d'une étude d'incidence de qualité (N2000 et loi sur l'eau notamment) ;
- ✓ Instruire les demandes de survol en lien avec les DREAL, et mettre en place une procédure simplifiée ;

**Partenaires techniques**

OFB - LPO – maitres d'ouvrage

**Financeurs potentiels**

Code	Priorité	Intitulé de l'opération	OLT	OO						
SP4	1	<b>SP 4 – Proposer une stratégie d'action aux parquets</b>	FCR2	N°4.7						
<b>Finalité PNM</b>	Finalité 20 : Maintenir le bon état écologique des habitats sédimentaires littoraux et côtiers à caractère vaseux Finalité 27 : Limiter les effets négatifs de l'activité sur le milieu marin : modifications hydro-sédimentaires, déchets, espèces et habitats à enjeu majeur de préservation									
<b>Fiche action Natura 2000</b>	23 Développer les mesures de protection règlementaire									
<b>Chapitre du SDAGE</b>	13- 13A									
<b>Indicateur(s)</b>	Stratégie validée par les 2 parquets									
<b>Actions associées</b>	SP1 – Faire respecter la réglementation sur et en périphérie de la réserve naturelle									
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>										
<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>	<b>2030</b>	<b>2031</b>	<b>2032</b>	<b>2033</b>	<b>Temps total estimé</b>
10	10	2	2	2	2	2	2	2	2	36
<b>Description</b>										
La police de l'environnement est réalisée sous la tutelle des procureurs de la république des départements 85 et 17. Leur sensibilisation aux enjeux de la réserve est primordiale. Afin d'appuyer les actions de contrôle, une politique pénale devra être mise en place afin de renforcer la réponse pénale sur les enjeux principaux de la réserve.										
<b>Localisation</b>										
Ensemble de la réserve										
<b>Méthodologie</b>										
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Sensibiliser les parquets compétents et notamment les procureurs aux problématiques de police sur la RN.</li> <li>✓ Mettre en place une politique pénale validée par les procureurs s'appuyant sur des procédures de PV simplifiée afin de fluidifier le traitement des infractions maritime</li> <li>✓ Dresser un bilan annuel des actions de police et du suivi des parquets</li> </ul>										
<b>Actions associées</b>										
SP1 – Faire respecter la réglementation sur et en périphérie de la réserve naturelle										
<b>Partenaires techniques</b>										
Parquets, OFB, service juridique de la LPO										
<b>Financeurs potentiels</b>										

Code	Priorité	Intitulé de l'opération									OLT	OO
SP5	2	<b>SP5 – Contribution aux plans de contrôle départementaux</b>									FCR2	N°4.7
<b>Finalité PNM</b>		Finalité 27 : Limiter les effets négatifs de l'activité sur le milieu marin : modifications hydro-sédimentaires, déchets, espèces et habitats à enjeu majeur de préservation										
<b>Fiche action Natura 2000</b>		23 Développer les mesures de protection règlementaire										
<b>Chapitre du SDAGE</b>		12 – 12C /13 - 13A										
<b>Indicateur(s)</b>		Nombre de propositions réalisées/propositions formulées										
<b>Actions associées</b>		SP1 – Faire respecter la réglementation sur et en périphérie de la réserve										
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>												
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé		
4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	40		
<b>Description</b>												
<p>La baie de l'Aiguillon couvre une surface importante qui peut rendre compliquées les actions de surveillance sur l'ensemble du site et l'ensemble des thématiques au regard des effectifs de la réserve naturelle.</p> <p>C'est pourquoi, il est important de sensibiliser et de coordonner les diverses forces de police de l'environnement afin de couvrir au mieux les enjeux.</p> <p>La Mission de coordination Inter-services des polices de l'environnement (MIPE, circulaire du 12 novembre 2010), présidée par le Préfet est l'instance permettant de faire remonter les besoins de la réserve.</p>												
<b>Localisation</b>												
Ensemble de la réserve												
<b>Méthodologie</b>												
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Faire remonter les besoins de la Réserve naturelle lors des réunions « Plans de contrôle départementaux ».</li> <li>✓ Sensibiliser les agents en charge de la police de l'environnement évoluant autour du site aux principaux enjeux.</li> </ul>												
<b>Partenaires techniques</b>												
DDTM, OFB, LPO, Gendarmerie, police municipale												
<b>Financeurs potentiels</b>												

Code	Priorité	Intitulé de l'opération									OLT	OO
CS1	1	<b>CS1 : Cartographie des habitats (vasière et pré salé)</b>									1	
<b>Finalité PNM</b>		Finalité 23 : Maintenir la mosaïque d'habitats benthiques du médiolittoral (zone intertidale)										
<b>Fiche action Natura 2000</b>		27 Cartographie et suivi des habitats naturels										
<b>Chapitre du SDAGE</b>		8E, 10G										
<b>Indicateur(s)</b>		Réalisation de la cartographie										
<b>Actions associées</b>		CS2 : Suivi de la limite schorre/slikke CS14 : Suivi de la flore rare et menacée CS5 : Suivi de la végétation du pré salé										
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>												
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé		
140	70								140	350		
<b>Description</b>												
<p>Les habitats de la baie de l'Aiguillon sont soumis à la marée et caractérisés par une forte dynamique hydro-sédimentaire. Afin de suivre l'évolution de ces surfaces pour mieux comprendre leur fonctionnalité, une caractérisation des habitats, dont les deux majoritaires sont la vasière et le pré salé est nécessaire. Elle nécessite le déploiement de deux actions majeures :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'une par carottage de la vasière (classification EUNIS de type 3 ou 4, réalisée en 2003),</li> <li>- l'autre par relevés phytosociologiques (typologie CBN, réalisée en 2016). Cette cartographie complètera l'approche par télédétection du PNM reconduite à mi plan de gestion qui vise à suivre l'évolution des habitats à l'échelle du parc (réactualisation de la cartographie de 2020). Il est attendu une comparaison des évolutions surfaciques des différents habitats au cours du temps.</li> </ul>												
<b>Localisation</b>												
Toute la réserve												
<b>Méthodologie</b>												
<p>Pour les habitats terrestres, la campagne nécessite un survol drone (6j) aidant au repérage (5j) des différents secteurs à prospector et permettant la délimitation des habitats par photo-interprétation. Afin de faciliter la comparaison des évolutions surfaciques, il est attendu de reconduire les précédentes typologies, ou a minima, d'en assurer les correspondances en réalisant un relevé détaillé des espèces caractéristiques de chaque classe d'habitat. Pour la végétation, la détermination se fera en juin et septembre afin de respecter l'optimum de floraison indispensable à la détermination des espèces. 70 jours estimés.</p> <p>Pour la vasière, l'échantillonnage se réalisera en hiver, lorsque les populations de macrofaune benthique sont les moins dynamiques (hors période de reproduction ou de recrutement). 140 jours estimés.</p>												
<b>Partenaires techniques</b>												
CBN, LIENSs, PNM												
<b>Financeurs potentiels</b>												



Code	Priorité	Intitulé de l'opération								OLT	OO
CS2	1	CS2 : Suivi de la limite schorre/slikke								1	
<b>Finalité PNM</b>		Finalité 1 : Maintenir les dynamiques sédimentaires en zone d'avant plage									
<b>Fiche action Natura 2000</b>		27 Cartographie et suivi des habitats naturels									
<b>Chapitre du SDAGE</b>		8E, 10G									
<b>Indicateur(s)</b>		Evolution de la limite slikke/schorre									
<b>Actions associées</b>		CS1 : Cartographie des habitats (vasière et pré salé)									
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>											
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé	
				15					15	30	
<b>Description</b>											
<p>Le pré salé est un des principaux habitats de la réserve, la recouvrant pour un cinquième. De 2010 à 2020, 69 hectares de pré salé ont été gagnés sur la vasière, laquelle se retrouve diminuée en étendue, bien que son épaisseur augmente par les apports sédimentaires. A l'échelle de la baie, le pré salé ne progresse pas sur tous les secteurs à la même vitesse, ni de manière synchrone entre les secteurs (Olivier, 2021). Une forte progression à l'ouest de la baie entre 1960 et 1972 a été observée, alors que l'embouchure de la Sèvre n'a que très peu été colonisée par le pré salé. Ces variations de vitesse d'expansion du pré salé sont de plusieurs origines : les constructions de digues comme piège à sédiment, la forme de la baie, les apports sédimentaires plus importants à l'embouchure, la forme du trait de végétation... Afin de poursuivre la connaissance de la dynamique du milieu, un suivi doit être poursuivi.</p>											
<b>Localisation</b>											
Toute la réserve											
<b>Méthodologie</b>											
<p>La méthode déployée nécessite des orthophotos sur l'interface slikke/schorre afin de tracer le trait de végétation. L'acquisition d'image satellite peut être réalisée a posteriori, mais la résolution des rasters doit être vérifiée en amont car si elle manque de finesse, l'approche drone devra être utilisée pour produire l'orthophoto, ou l'achat de dalles satellite à haute résolution qui devra être dimensionné. Le trait de végétation avait été réalisé manuellement à partir de différentes sources de données en 2021 (Olivier &amp; Chaumillon). Une méthode de classification sur la base du NDVI pourrait être étudiée car elle permettrait d'automatiser l'approche et de la rendre reproductible à grande échelle.</p>											
<b>Partenaires techniques</b>											
LIENSs, LETG ?											
<b>Financeurs potentiels</b>											

Code	Priorité	Intitulé de l'opération								OLT	OO
CS3	1	<b>CS3 : Suivi de la macrofaune benthique</b>								1	
<b>Finalité PNM</b>		Finalité 11 : Maintenir des ressources alimentaires suffisantes et accessibles pour les oiseaux d'eau									
<b>Fiche action Natura 2000</b>		1 Maintenir la fonctionnalité et la dynamique des estrans et des estuaires 26 Observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin									
<b>Chapitre du SDAGE</b>		10G, 8E									
<b>Indicateur(s)</b>		En cours d'élaboration (DCE-DCSMM)									
<b>Actions associées</b>		CS1 : Cartographie des habitats (vasière et pré salé) CS7 : Suivi de la qualité de l'eau et du sédiment									
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>											
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé	
130	30	30	30	30	30	30	30	130	30	500	
<b>Description</b>											
<p>Trois suivis sont actuellement en place sur la baie et vont se poursuivre en simultané d'une évaluation de leur pertinence à répondre aux objectifs de conservation à la fois des espèces patrimoniales de la macrofaune benthique, mais surtout, de la ressource alimentaire pour les oiseaux d'eau en particulier pendant l'hivernage. Ces deux composantes permettent également d'alimenter la réflexion sur le développement d'un indicateur du bon état écologique de la vasière (CS1).</p> <p>Le suivi RNF (exploité dans le cadre du projet CoEHCO), a permis d'identifier 2 communautés sur les 5 stations fixes de la baie : celle des vases plus ou moins sableuses de l'embouchure des estuaires avec des espèces supportant des variations de salinité et un taux de matière organique important et celle des vases estuariennes peu diversifiées. Actuellement, le suivi national RNF via le projet CoEHCO a permis de tester plusieurs indicateurs DCE-DCSMM (M-AMBI, BEQI_FRm et GPBI) sur les échantillons prélevés sur des secteurs plus en amont de leurs usages habituels et leur adaptation n'est pas encore mature. L'évolution des communautés par grand type d'habitat n'a pas été clairement expliquée et mérite d'être approfondie afin de comprendre l'origine de leur variation.</p> <p>Le suivi du LIENSs carroyant annuellement la baie depuis 2004 (64 points sur la partie 85 de 2004 à 2014 et 64 points sur la partie 17 de 2004 à 2023), n'a pas été exploité depuis la thèse d'Anne Philippe (2016) et peu d'information n'a pas à ce jour permis de suivre l'évolution temporelle et spatiale des communautés. L'analyse des données depuis 2004 est en cours. Cet échantillonnage fin spatialement, permettrait de poser les bases de l'évolution des trajectoires des communautés, en lien avec les différents habitats échantillonnés et ceux pré-identifiés dans le protocole RNF.</p> <p>Le suivi DCE est déployé sur 3 stations de la baie de l'Aiguillon. La réserve a demandé les données. Cette action nécessite à terme la redéfinition du plan d'échantillonnage, de sa fréquence et la pertinence/complétude de ces deux suivis pour une poursuite pérenne du suivi de l'évolution de la macrofaune.</p>											
<b>Localisation</b>											
Vasière Charente-Maritime de la réserve et 5 stations fixes sur l'ensemble de la réserve (2 à Esnandes, Charron, Puyravault, Pointe de l'Aiguillon)											
<b>Méthodologie</b>											
Pour le suivi RNF, les 5 stations historiques vont être réduites à 3 et représente 10j de travail (terrain + tri labo presté). L'ajout d'une station proche du Canal de Luçon et d'une à la Pointe de l'Aiguillon accueillant des sables marins propices au développement de l'arénicole pourraient être envisagés si la stratégie d'échantillonnage nationale en mentionne le besoin pour améliorer la représentativité des habitats.											

Pour le suivi du LIENSs, les 64 carottes représentent 5j de terrain + 15j de tri annuellement. L'analyse des données est en cours (100 j). De ce suivi découlera probablement le plan d'échantillonnage futur permettant de suivre l'état de conservation et l'évolution des habitats benthiques en baie de l'Aiguillon. Le protocole reste à construire.

Le suivi DCE réalisé par Ifremer va se poursuivre.

<b>Partenaires techniques</b>
-------------------------------

LIENSs, PNM, RNF
------------------

<b>Financeurs potentiels</b>
------------------------------

Code	Priorité	Intitulé de l'opération									OLT	OO
CS4	1	CS4 : Suivi entomofaune									1	
<b>Finalité PNM</b>		Finalité 22 : Maintenir ou restaurer le bon état écologique des habitats particuliers										
<b>Fiche action Natura 2000</b>		1 Maintenir la fonctionnalité et la dynamique des estrans et des estuaires 26 Observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin										
<b>Chapitre du SDAGE</b>		10G, 8E										
<b>Indicateur(s)</b>		Evolution du cortège entomologique										
<b>Actions associées</b>		CS 5 : Suivi de la végétation du pré salé CS 6 : Suivi ichtyofaune (fonctionnalité) CS 16 : Suivi de la flore et des orthoptères des digues										
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>												
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé		
	15					15				30		
<b>Description</b>												
<p>L'entomofaune est particulièrement liée aux conditions environnementales des habitats de la réserve (soumis aux événements naturels tels que la marée, ou aux modalités de gestion comme la fauche). Ce taxon à la base de la chaîne trophique, sert de ressource alimentaire pour les poissons lors des submersions du pré salé à grand coefficient de marée (entomofaune terrestre), mais aussi des passereaux en reproduction ou en halte migratoire (entomofaune aérienne). Il pourrait donc constituer un bon indicateur de l'état de conservation du pré salé pour les espèces à enjeux de la réserve.</p> <p>Ce taxon est également peu connu et son inventaire mériterait d'être approfondi afin d'améliorer l'états des connaissances naturalistes sur la réserve. Par exemple le Criquet des Salines, présent bien que peu abondant, pourrait faire l'objet d'un suivi en tant qu'espèce patrimoniale comme déjà réalisé sur d'autres réserves (Lilleau des Niges, Marais d'Yves et Moëze-Oléron). Il est néanmoins nécessaire de cibler les zones de répartition.</p>												
<b>Localisation</b>												
Ensemble du pré salé												
<b>Méthodologie</b>												
<p>Un suivi de l'entomofaune sera réalisé sur l'emplacement des placettes botaniques afin de coupler les évolutions de la dynamique végétale avec celles de l'abondance ou de la biomasse en insectes. La richesse spécifique est attendue comme possiblement pauvre sur le pré salé (à minima pour les Orthoptères ayant déjà fait l'objet d'un inventaire en 2021, Gretia).</p> <p>Un plan d'échantillonnage sera à définir par une ou 2 années test afin de dimensionner le nombre de placettes à suivre et leur fréquence. Idéalement, les suivis entomofaunes se réaliseront pendant l'été, sur un temps imparti (20 min par placette ?). La méthode d'inventaire sera réalisée en minimisant le nombre de prélèvements nécessaires, soit en sous-échantillonnant le nombre de placette pour évaluer la biomasse vivante. Elle devra convenir de relevés au sol (par exemple barber ou aspirateur) et aériens (filet fauchoir).</p> <p>Les placettes sur le pré salé seront disposées le long d'un transect du haut du schorre à la slikke et sur les zones où des espèces patrimoniales auront été détectées (comme le Criquet des Salines), un protocole spécifique pourra être déployé.</p>												
<b>Partenaires techniques</b>												
GRETIA, PNR MP												
<b>Financeurs potentiels</b>												

Code	Priorité	Intitulé de l'opération									OLT	OO
CS5	1	CS5 : Suivi de la végétation du pré salé									1	
<b>Finalité PNM</b>		Finalité 22 : Maintenir ou restaurer le bon état écologique des habitats particuliers										
<b>Fiche action Natura 2000</b>		1 Maintenir la fonctionnalité et la dynamique des estrans et des estuaires 26 Observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin										
<b>Chapitre du SDAGE</b>		10G, 8E										
<b>Indicateur(s)</b>		Evolution du cortège floristique du pré salé										
<b>Actions associées</b>		CS14 : Suivi de la flore rare et menacée CS4 : Suivi entomofaune										
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>												
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé		
		40					40			80		
<b>Description</b>												
La cartographie des habitats réalisée tous les 10 ans n'est pas assez fine pour suivre et quantifier l'évolution des cortèges. Un suivi sur placette sera donc mis en place pour mettre en évidence les variations d'effectifs, de densités, ou les occurrences d'espèces en lien avec les conditions environnementales (gestion ou conditions mésologiques) via la collecte de variables biologiques. D'autres suivis pourront y être greffés afin de constituer des mésocosmes complets, dont l'étude des interactions entre taxons pourrait être initiée.												
<b>Localisation</b>												
Toute la réserve												
<b>Méthodologie</b>												
Les placettes seront distribuées sur un transect du haut du schorre vers la slikke en couvrant un maximum de conditions environnementales : en bordure ou éloignées des chenaux, sur des zones à forte ou faible sédimentation, dans ou hors surfaces fauchables, en étant représentatives des catégories d'habitats selon la classification EUNIS et selon la typologie basée sur les groupements phytosociologiques déterminés lors de la dernière cartographie disponible (2016 ?). Des paramètres abiotiques pourront également être mesurés afin d'expliquer les variations des espèces comme la topographie, l'hydromorphie ou la teneur en matière organique du sédiment. Le nombre de placettes sera à déterminer afin d'être représentatif des habitats mais aussi en complément des autres placettes sur pré salé des réserves environnantes afin de mettre en place un indicateur situant l'état de conservation des habitats de la réserve par rapport aux sites voisins. Initialement, un suivi tous les 5 ans (de 3 semaines de terrain, à hauteur de 10min par placette et de 20 placettes par habitats) est prévu, mais cette fréquence reste à confirmer.												
<b>Partenaires techniques</b>												
CBN												
<b>Financeurs potentiels</b>												

Code	Priorité	Intitulé de l'opération								OLT	OO
CS6	1	<b>CS6 : Suivi ichtyofaune</b>								1	
<b>Finalité PNM</b>		Finalité 10 : Maintenir des nurriceries et frayères fonctionnelles									
<b>Fiche action Natura 2000</b>		21 Assurer la libre circulation des poissons et la préservation des frayères 26 Observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin									
<b>Chapitre du SDAGE</b>		10G, 8E									
<b>Indicateur(s)</b>		Evolution des cortèges et proportion de juvéniles									
<b>Actions associées</b>		CS4 : Suivi entomofaune CS 5 : Suivi de la végétation du pré salé CS1 : Cartographie des habitats									
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>											
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé	
	51		51		51		51		51	255	
<b>Description</b>											
<p>Pendant le précédent plan de gestion, divers suivis ont porté sur l'ichtyofaune et le rôle de nurricerie de la réserve (DCE, DCSMM-NURSE et RNF-OPNL). A ce jour, aucun indicateur n'est clairement identifié pour renseigner la bonne fonctionnalité de la baie de l'Aiguillon pour l'ichtyofaune et des travaux nationaux doivent se poursuivre dans cette direction.</p> <p>D'ici là, la réflexion sur les suivis à mener doit se poursuivre car la baie fait l'objet de plusieurs prélèvements dans le cadre de la DCE (plus de 20 km de traits de chalut dans le chenal de la Sèvre au printemps et en automne) mais aussi de 3 stations de pêche RNF-OPNL dans le pré salé (par capture totale des individus sur 3 chenaux lors du jusant, 3 fois par an tous les 2 ans) alors que le suivi NURSE impacte moins les individus de la réserve car le trait de chalut est en périphérie de la réserve au large et peu abondant en prélèvements à ce jour.</p> <p>Le protocole RNF-OPNL doit permettre de caractériser le rôle fonctionnel de nurricerie du pré salé, mais son déploiement est lourd (notamment sur la détermination des proies par contenus stomacaux sur le Bar et de leur origine) et pourrait se voir révisé pour être allégé. Ce protocole pourrait s'inspirer de l'indicateur DCE ELFI tenant compte de 7 métriques portant sur la richesse taxonomique et les densités de poissons par guildes, proportionnellement à leur âge (juvéniles vs. adultes). Cette proportion juvéniles/adultes est essentielle à déterminer pour évaluer le rôle de nurricerie, tout comme l'origine de la ressource alimentaire de l'ichtyofaune afin de déterminer le rôle fonctionnel du pré salé pour l'ichtyofaune.</p>											
<b>Localisation</b>											
Ensemble de la baie, dont pré salé											
<b>Méthodologie</b>											
<p>En attente des avancées des protocoles nationaux pour choisir les orientations du suivi ichtyofaune, la réserve poursuit le protocole RNF et le protocole DCE via l'INRAE.</p> <p>Le protocole RNF consiste actuellement en 3 stations de pêches dont l'inventaire est réalisé en mai, juillet et septembre. Les pêches commencent en début de jusant lors d'une marée de coefficient 70-90, avec une relève toutes les 20min de 3 filets (verveux, trémail et droit) jusqu'à ce que le chenal soit à sec. Les individus pêchés de plus de 15cm sont identifiés, mesurés et pesés avant d'être relâchés, alors que les plus petits peuvent être congelés (un fractionnement de la pêche pouvant être renseigné) pour identification ultérieure. L'origine des proies étudiées à travers l'analyse des contenus stomacaux demandant une haute expertise pourrait être mis dans un volet optionnel.</p> <p>Le protocole est actuellement composé de plusieurs volets dont l'utilité du déploiement n'a pas encore apporté de retour d'expérience et sera donc mis en attente (sur la végétation environnante,</p>											

la disponibilité en arthropodes dans le pré salé jouxtant les stations de pêche, ou le prélèvement de plancton simultanément aux pêches).

L'approche isotopique pourrait être pensée sur le protocole RNF et DCE. Cette dernière, non létale, serait moins invasive que les contenus stomacaux (par prélèvement d'un morceau de nageoire) et pourrait être réalisée en distinguant les signatures terrestres et marines des proies pour dresser une carte de l'origine de la ressource alimentaire de chaque individu par espèce ou guild. Le protocole est à rédiger avec les partenaires.

<b>Partenaires techniques</b>
LIENSs (Elodie Réveillac), Université de Rennes (Alexandre Carpentier), PNM
<b>Financeurs potentiels</b>

Code	Priorité	Intitulé de l'opération	OLT	OO						
CS7	1	<b>CS7 : Suivi de la qualité de l'eau et du sédiment</b>	1							
<b>Finalité PNM</b>		Finalité 3 : Eviter les dessalures brutales des eaux littorales Finalité 4 : Améliorer la qualité écologique globale des eaux à l'échelle du Parc, dans le respect et selon les critères DCE et DCSMM Finalité 6 : Améliorer la qualité physico-chimique Finalité 8 : Maintenir ou améliorer la qualité des sédiments								
<b>Fiche action Natura 2000</b>		1 Maintenir la fonctionnalité et la dynamique des estrans et des estuaires 5 Favoriser une bonne qualité de l'eau dans la zone humide et en estuaire								
<b>Chapitre du SDAGE</b>		2D, 3A, 4E, 5A, 5C, 6G								
<b>Indicateur(s)</b>		En réflexion, indicateur DCE des masses d'eau à reprendre et à développer pour le sédiment.								
<b>Actions associées</b>		IP2, CS9, PR3								
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé
150	150	150	40					80	80	650
<b>Description</b>										
<p>La baie de l'Aiguillon à l'interface terre-mer, constitue le réceptacle de molécules particulières et dissoutes issues du ruissellement sur les 600 000 hectares du bassin versant du Marais Poitevin. Elle est aussi le siège d'activités de pêche et de conchyliculture autour du Port du Pavé, troisième port mytilicole de France (10 000 t/an de moules). A ce jour, le programme de surveillance de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) démontre un état écologique moyen de la masse d'eau de transition Sèvre niortaise (FRGT 31) du fait de l'indicateur poissons, pouvant refléter une mauvaise qualité des vases, des hypoxies liées à une surcharge en matière organique ou une contamination par des micropolluants. L'état chimique de la baie est qualifié de « bon » avec un niveau de confiance élevé, mais de nombreuses métriques ne sont pas renseignées ou inadaptées en milieu à forte turbidité. Le suivi de la qualité des eaux de la baie, réalisé en 2017 et 2018 dans le cadre du LIFE Baie de l'Aiguillon, a avancé l'impact des pratiques du bassin versant sur les apports en nutriments, en carbone et en pesticides par les eaux douces du continent vers la zone côtière impactant à la fois la colonne d'eau mais aussi supposément le sédiment. La surveillance des masses d'eau de la baie est un enjeu prioritaire pour la biodiversité de la baie car source de la production primaire dans les réseaux trophiques. Il est donc important de comprendre et de déterminer la répartition des flux des différents composants et des paramètres physico-chimiques associés dans la colonne d'eau et les incidences sur la chaîne alimentaire.</p>										
<b>Localisation</b>										
Lay, Sèvre niortaise, Canal du Curé, Chenal Vieux, Canal de Luçon, Bouée d'eau saine										
<b>Méthodologie</b>										
<p>Cette action vise la mise en place d'un observatoire de l'eau et du sédiment (2024/2025, 2032/2033) aux exutoires des cours d'eau de la baie de l'Aiguillon dont les masses d'eau pénètrent dans la baie et de la bouée d'eau saine constituant un point au large dans des masses d'eau moins concentrées en molécules terrigènes. L'objectif de ce réseau de surveillance est de qualifier l'état des masses d'eau en évaluant les concentrations des différents polluants et d'identifier leur origine géographique/temporelle afin de mieux cibler les pressions la détériorant (agricoles, domestiques, industrielles, rejet de STEP...). Ponctuellement, des prélèvements supplémentaires devront être réalisés pour évaluer les pics d'apport en contaminants et flux organiques causés par des opérations de gestion ou événements naturels ponctuels comme les premières grosses pluies automnales (à l'ouverture des écluses de la Sèvre niortaise ayant accumulé les molécules durant la période estivale</p>										



et à l'exutoire du Canal de Luçon particulièrement exposé au drainage dans les polders), lors d'une crue hivernale après lessivage des terres inondables (Lay et Sèvre), en fin d'hiver/printemps pendant la période d'épandage agricoles (pesticides, engrais notamment) et suite à de forte pluie. Le bouchon vaseux de la Sèvre niortaise pourra également être identifié comme zone à forte teneur particulière et présentant un intérêt pour les concentrations extrêmes en zone hypoxique.

Les 3 sondes haute fréquence (Salinité, Température) faisant l'objet d'un suivi à long terme par la réserve seront maintenues pendant la durée du projet (Sèvre amont, Sèvre bouée, Lay), ainsi que la sonde wimo installée avec le Parc Marin en 2021 sur la bouée d'atterrissage de la Sèvre en sortie de baie (Salinité, Température, Turbidité, Chlorophylle a, Oxygène dissout) ;

Un projet a été déposé pour 2024-2025 (QUALITRO). Il s'articule autour de 4 axes :

- 1) La mise en place d'un suivi mensuel de la qualité de l'eau et du sédiment aux principaux exutoires (Sèvre Niortaise, Canal du Curé, Chenal Vieux, Lay) sur 2 années (2024/2025). L'objectif est d'évaluer la contribution de ces différents exutoires (concentration des polluants et origine) afin d'orienter les politiques publiques (pressions et priorisation) ;
- 2) L'évaluation des pics d'apports en contaminants lors d'événements extrêmes (premier relargage d'automne, crues, période épandage) ;
- 3) La recherche de polluants dans différents maillons de la chaîne trophique possiblement accumulateurs de contaminants (macrofaune benthique, poissons, oiseaux) ;
- 4) La communication et la valorisation des résultats auprès des élus, décideurs, CLE, gestionnaires d'ouvrages, services de l'Etat, ...

Les analyses seront réalisées par un laboratoire et l'interprétation des données sera réalisée avec des partenaires scientifiques (Universités, Bureau d'étude,...). Des partenariats sont à mettre en place.

Un comité de pilotage et de suivi de l'action sera animé par la réserve (Services de l'Etat, Ifremer, scientifiques, professionnels, animateurs des SAGEs, EPMP, PNM,...) ;

<b>Partenaires techniques</b>
Laboratoire Qualyse, Ifremer, Syndicats mixtes (BL, VSA, SYRIMA), EPMP, PNM, PNR MP
<b>Financeurs potentiels</b>
Etat (fond vert), Agence de l'eau, régions

Code	Priorité	Intitulé de l'opération	OLT	OO						
CS8	1	<b>CS8 : Suivi des surfaces et dates de fauche</b>	1	1.3						
<b>Finalité PNM</b>	Finalité 10 : Maintenir des nourriceries et frayères fonctionnelles Finalité 12 : Maintenir ou augmenter les effectifs d'oiseaux en période inter-nuptiale, ainsi que l'importance internationale du Parc pour les espèces à enjeu majeur de préservation Finalité 20 : Maintenir le bon état écologique des habitats sédimentaires littoraux et côtiers à caractère vaseux									
<b>Fiche action Natura 2000</b>	1 Maintenir la fonctionnalité et la dynamique des estrans et des estuaires									
<b>Chapitre du SDAGE</b>	Chapitre 12 12A à 12 F									
<b>Indicateur(s)</b>	Surfaces et dates de fauche en accord avec la charte									
<b>Actions associées</b>	SP1 : Respect de la réglementation sur et en périphérie de la réserve IP3 : Absence d'entretien des rigoles sur le pré salé MS2 : Consolidation de la charte d'exploitation des prés salés									
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>										
<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>	<b>2030</b>	<b>2031</b>	<b>2032</b>	<b>2033</b>	<b>Temps total estimé</b>
8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	80
<b>Description</b>										
<p>Une partie des prés salés de la réserve est fauchée annuellement. Cette action impacte cet habitat par la présence de tracteurs favorisant les ornières et la perte de végétation sur le pré salé. Par l'export de matière végétale, elle diminue la ressource alimentaire disponibles pour les espèces herbivores de la réserve mais aussi la banque de graines du pré salé.</p> <p>Un suivi des dates, surfaces et quantités fauchées permettra d'évaluer l'évolution de la pression de fauche et sa mise en relation avec l'état biologique du pré salé (actions CS4 et CS5).</p>										
<b>Localisation</b>										
Prés salés										
<b>Méthodologie</b>										
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les exploitants doivent communiquer à la réserve leur date d'intervention ainsi que la quantité de foin produit (relances à réaliser) ;</li> <li>- Relance éventuelle des exploitants n'ayant pas fourni les données ;</li> <li>- Estimation des surfaces fauchées, soit par survol en drone à partir au début du mois de septembre, éventuellement complété par des suivis terrain, soit par image satellite ;</li> <li>- Exploitation des images sous SIG (détourage manuel ou traitement télédétection) ;</li> <li>- Comparaison de méthode et évaluation des plus-values/limites respectives.</li> </ul>										
<b>Partenaires techniques</b>										
Eleveurs, DDTM, Chambres d'agriculture										
<b>Financeurs potentiels</b>										

Code	Priorité	Intitulé de l'opération									OLT	OO
CS9	1	<b>CS9 : Suivi de l'habitat benthique et colonne d'eau avant/après dragage</b>									1	1.4
<b>Finalité PNM</b>		Finalité 8 : Maintenir ou améliorer la qualité des sédiments Finalité 20 : Maintenir le bon état écologique des habitats sédimentaires littoraux et côtiers à caractère vaseux Finalité 27 : Limiter les effets négatifs de l'activité sur le milieu marin : modifications hydro-sédimentaires, déchets, espèces et habitats à enjeu majeur de préservation Finalité 41 : Réduire les impacts, y compris cumulés, de la gestion des sédiments sur le milieu marin										
<b>Fiche action Natura 2000</b>		1 Maintenir la fonctionnalité et la dynamique des estrans et des estuaires 7 Restaurer et garantir la fonctionnalité des milieux aquatiques 30 Consolider les pratiques des acteurs du territoire à la prise en compte des enjeux du site Natura 2000										
<b>Chapitre du SDAGE</b>		Chapitre 12 12A à 12 F										
<b>Indicateur(s)</b>		Réalisation du suivi, impacts du dragage mieux connus										
<b>Actions associées</b>		SP1 : Respect de la réglementation sur et en périphérie de la réserve CS7 : Suivi de la qualité de l'eau et sédiments CS3 : Suivi de la macrofaune benthique										
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>												
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé		
	40	40								80		
<b>Description</b>												
<p>La baie de l'Aiguillon se comble au fil du temps par l'apport de sédiments (+/- 300 000 m<sup>3</sup>/an depuis 20 ans) avec un exhaussement de la vase (+/-1.5cm/an depuis 20 ans). Les principaux chenaux maritimes sont entretenus par les syndicats mixtes par des bacs dévaseurs afin de maintenir les capacités d'évacuation des eaux terrigènes. Il s'agit de remettre en suspension les sédiments à l'aide d'un cylindre rotatif équipé de coteaux (rotovator) et de les chasser vers l'océan par l'apport d'eau de l'amont. L'impact de ces actions sur le milieu n'est pas connu (sédiments, colonne d'eau, macrofaune).</p> <p>La baie constitue une zone à fort taux de sédimentation (Degré 2006) dont peu d'études estiment réellement la qualité des sédiments et aucune n'analyse le lien avec la biodiversité benthique bien que la littérature scientifique démontre une influence (e.g. Cardoso 2008, Long &amp; Chapman 1985). La qualité des sédiments peut, en outre, influencer celle de l'eau via le relargage de molécules particulières ou dissoutes. Ce peut être le cas par exemple lors des opérations de remaniement du sédiment comme le dragage. Lors d'apports déséquilibrés, le relargage de nutriments peut entraîner une modification des rapports stœchiométriques (Souchu 2018) et favoriser la prolifération d'une ou plusieurs espèces de phytoplancton (Billen &amp; Garnier 2019) comme <i>Dinophysis</i>, <i>Lepidodinium chlorophorum</i> (Farcy 2013), ou de cyanobactéries pouvant impacter même à faible abondance les niveaux trophiques supérieurs, comme <i>Microcystis</i> sur les communautés de poissons (Lehman 2010)).</p> <p>Ces déséquilibres peuvent occasionner un dysfonctionnement de l'écosystème par une eutrophisation des masses d'eau. La baie y est particulièrement sensible puisque l'indice côtier d'eutrophisation potentiel (ICEP, Billen &amp; Garnier, 2007) s'est avéré positif pour tous les cours d'eau s'y déversant.</p>												
<b>Localisation</b>												
Ensemble de la baie												

<b>Méthodologie</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place un protocole permettant d'évaluer l'impact du dragage reposant sur des prélèvements eau, sédiment, macrofaune localement avant dragage et dans le mois suivant l'opération en mesurant à la fois les polluants mais aussi les paramètres physico-chimiques (dont la matière organique et la granulométrie du sédiment).</li> <li>- Echanger avec les structures en charge de ces opérations</li> <li>- Ajuster si besoin les pratiques</li> </ul>
<b>Partenaires techniques</b>
Laboratoires, Syndicats Mixtes, DDTM, DREAL, PNM, chercheurs
<b>Financeurs potentiels</b>

Code	Priorité	Intitulé de l'opération								OLT	OO
CS10	1	<b>CS10 : Suivi de l'évolution des infrastructures</b>								1	1.5
<b>Finalité PNM</b>		Finalité 27 : Limiter les effets négatifs de l'activité sur le milieu marin : modifications hydro-sédimentaires, déchets, espèces et habitats à enjeu majeur de préservation Finalité 20 : Maintenir le bon état écologique des habitats sédimentaires littoraux et côtiers à caractère vaseux									
<b>Fiche action Natura 2000</b>		1 Maintenir la fonctionnalité et la dynamique des estrans et des estuaires 30 Consolider les pratiques des acteurs du territoire à la prise en compte des enjeux du site Natura 2000									
<b>Chapitre du SDAGE</b>		Chapitre 12 12A à 12 F									
<b>Indicateur(s)</b>		Inventaire réalisé ou non									
<b>Actions associées</b>		SP1 : Respect de la réglementation sur et en périphérie de la réserve MS4 : Accompagnement des différents porteurs de projets pour prendre en compte des enjeux de la réserve									
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>											
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé	
5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	50	
<b>Description</b>											
Un certain nombre d'aménagements liés à des pratiques sont autorisés par les décrets de création : carrelets, mouillages entre le Pavé et Corps de garde, zones de mouillage de l'Epine et du chenal Vieux, embarcadères du Curé et de la Pointe aux Herbes, stockage de pieux, bouchots et tables à huitres en production,... Un premier recensement fut réalisé pour l'évaluation du dernier plan de gestion en 2021 et devra être tenu à jour.											
<b>Localisation</b>											
Ensemble de la baie											
<b>Méthodologie</b>											
Inventorier annuellement les infrastructures présentes sur la réserve et leur état											
<b>Partenaires techniques</b>											
Professionnels, DDTM, CD											
<b>Financeurs potentiels</b>											

Code	Priorité	Intitulé de l'opération	OLT	OO						
CS11	1	<b>CS11 : Comptage mensuel commun</b>	2							
<b>Finalité PNM</b>	Finalité 12 : Maintenir ou augmenter les effectifs d'oiseaux en période internuptiale, ainsi que l'importance internationale du Parc pour les espèces à enjeu majeur de préservation									
<b>Fiche action Natura 2000</b>	17 Préserver les anatidés et limicoles hivernants, migrateurs et nicheurs 26 Observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin									
<b>Chapitre du SDAGE</b>	8E, 10G									
<b>Indicateur(s)</b>	Tendance de population et représentativité de la réserve pour les oiseaux d'eau									
<b>Actions associées</b>	MS6 : Réflexion sur la zone fonctionnelle baie de l'Aiguillon - Pointe d'Arcay afin de maintenir la capacité d'accueil du site et veille écologique MS26 : Participation à la vie de réseau et diverses rencontres MS29 : Saisie en continu des données (dont historiques) collectées dans GEONATURE MS30 : Convention LPO-OFB d'utilisation des données									
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>										
<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>	<b>2030</b>	<b>2031</b>	<b>2032</b>	<b>2033</b>	<b>Temps total estimé</b>
96	96	96	96	96	96	96	96	96	96	960
<b>Description</b>										
<p>Des comptages mensuels des anatidés et limicoles sont mis en œuvre sur la base des comptages Wetlands-BIROE initiés sur la baie de l'Aiguillon dès les années 1970, d'abord une fois par an, puis progressivement à plus haute fréquence jusqu'à atteindre une périodicité mensuelle dans les années 2000. Les secteurs sont distingués depuis 2018 dans les unités de comptage afin de faciliter le rapportage. Ils sont synchronisés à l'échelle des pertuis et du Marais Poitevin. Le comptage de janvier alimente au niveau international le comptage Wetlands International et ceux de septembre à avril le réseau bernache. Ils contribuent tous à l'Observatoire du Patrimoine Naturel Littoral (RNF) et à l'OPN (PNR Marais Poitevin).</p> <p>Il est attendu durant ce plan de gestion une consolidation de la bancarisation des données (saisie uniformisée des données sécurisées, passerelle entre Faune-France et Géonature pour assurer les remonter des données aux différents partenaires précédemment cités), une amélioration du rapportage mensuel et une réflexion inter-site sur l'utilisation d'indicateurs pour les tableaux de bord des plans de gestion.</p>										
<b>Localisation</b>										
Toute la réserve et les sites connexes de la zone fonctionnelle oiseaux d'eau (Arçay, Prée mizottière coordonné)										
<b>Méthodologie</b>										
Les comptages mensuels sont synchronisés à l'échelle du Marais Poitevin et des Pertuis Charentais. Les comptages doivent être réalisés par des coefficients de marée compris entre 70 et 90 autour du 15 de chaque mois et débutent 3h après la marée basse. Un bilan est réalisé avant bancarisation et un compte-rendu mensuel est diffusé en coordination avec les autres sites du Marais Poitevin. 11 compteurs sont nécessaires pour couvrir la zone en simultané et 2 jours pour l'organisation du comptage et le bilan mensuel.										
<b>Partenaires techniques</b>										
RNF										
<b>Financeurs potentiels</b>										

Code	Priorité	Intitulé de l'opération									OLT	OO
CS12	1	<b>CS12 : Suivi du Phragmite aquatique en migration</b>									2	
<b>Finalité PNM</b>		Finalité 12 : Maintenir ou augmenter les effectifs d'oiseaux en période internuptiale, ainsi que l'importance internationale du Parc pour les espèces à enjeu majeur de préservation										
<b>Fiche action Natura 2000</b>		1 Maintenir la fonctionnalité et la dynamique des estrans et des estuaires 26 Observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin										
<b>Chapitre du SDAGE</b>		8E, 10G										
<b>Indicateur(s)</b>		Maintien du rôle de la baie de l'Aiguillon pour cette espèce – Evolution de la fréquentation										
<b>Actions associées</b>		CS4 : Suivi de entomofaune CS5 : Suivi de la végétation du pré salé										
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>												
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé		
	60	60	60							180		
<b>Description</b>												
<p>La baie de l'Aiguillon est un des principaux sites de halte migratoire pour le Phragmite aquatique, <i>Acrocephalus paludicola</i> et plus généralement pour le cortège de passereaux paludicoles. Un programme de baguage de 2011 à 2014 a montré l'importance nationale, voire internationale de ce site pour cette espèce sur liste rouge de l'UICN et faisant l'objet d'un Plan National d'Action de 2022-2031. Néanmoins, la période de capture sur la réserve a été déployée essentiellement pendant le mois d'août, période d'intérêt pour le Phragmite aquatique. Le déploiement d'un programme SEJOUR sur 4 semaines pourrait être envisagé. Une réflexion pourrait être portée sur l'intérêt d'un programme PHENO ou VOIE ciblant la période de migration des passereaux paludicoles sur une plus longue période ; notamment pour le Bruant des roseaux, espèce en danger d'extinction en France et en reproduction dans la réserve.</p> <p>Un suivi de migration par baguage permettrait de renseigner l'indicateur national d'état de la population de Phragmite aquatique, actuellement calculé sans la contribution d'un des sites historiquement les plus importants pour l'espèce.</p>												
<b>Localisation</b>												
Station de baguage sur le pré salé de Triaize et/ou Esnandes												
<b>Méthodologie</b>												
<p>Un programme SEJOUR plus généraliste ou ACROLA spécifique au phragmite, pourra être monté (cf protocole CRBPO) sur le pic de migration des phragmites, à savoir en août. Le protocole SEJOUR s'intéresse au temps de séjour sur les sites de halte migratoire et serait pertinent sur 4 semaines de captures durant 3 à 5 ans. Il impose un linéaire et des filets fixes, mais permet de toucher l'ensemble des espèces de passereaux paludicoles en halte migratoire alors que le protocole ACROLA impose la repasse uniquement de l'espèce cible mais est plus flexible sur la durée de capture. Un programme SEJOUR permettrait d'inventorier les espèces migratrices fréquentant le pré salé en renseignant un indice de gain de masse sur le site de halte. Deux stations pourraient être envisagées pour mettre en évidence l'impact de la fauche de la puccinellie sur la halte migratoire (gain de masse et abondance du site d'accueil suivant les modalités de gestion). Cet indicateur basé sur l'âge ratio témoigne du succès reproducteur de l'espèce sur son aire de distribution estivale en Europe de l'Ouest (Pays baltes, Pologne...) et permet d'estimer la dynamique de la population de cette espèce en déclin.</p>												
<b>Partenaires techniques</b>												
CRBPO												

<b>Financeurs potentiels</b>
------------------------------

DREAL
-------



Code	Priorité	Intitulé de l'opération	OLT	OO						
CS13	1	<b>CS13 : suivi du Gravelot à collier interrompu en nidification</b>	2							
<b>Finalité PNM</b>		Finalité 13 : Augmenter le nombre de GCI nicheurs et le taux de réussite de reproduction								
<b>Fiche action Natura 2000</b>		2 Maintenir dans un bon état de conservation les habitats du cordon dunaire 26 Observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin 29 Mettre en œuvre un dispositif de sensibilisation aux enjeux du site Natura 2000								
<b>Chapitre du SDAGE</b>		8E, 10G								
<b>Indicateur(s)</b>		Nombre de GCI reproducteurs annuellement								
<b>Actions associées</b>		MS6 : Réflexion sur la zone fonctionnelle baie de l'Aiguillon - Pointe d'Arcay afin de maintenir la capacité d'accueil du site et veille écologique MS8 : Accompagnement de la mise en œuvre de l'APHN MS29 : Saisie en continu des données (dont historiques) collectées dans GEONATURE								
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé
12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	120
<b>Description</b>										
La zone de reproduction du GCI est en limite de réserve, sur la zone d'arrêté de protection des habitats naturels de la Pointe de l'Aiguillon essentiellement. L'espèce utilise la pointe sableuse de la réserve (1/3 des couples nicheurs de la pointe sur la RNN environ) pour s'alimenter et en reposoir ou zone de refuge lors des forts coefficients de marée recouvrant les plages de l'APHN où l'espèce nidifie majoritairement. L'équipe de la réserve suit également le site de la Pointe d'Arcay (6 jours). L'espèce fait l'objet d'une finalité du PNM et du programme national « on marche sur des œufs ». Plusieurs actions de sensibilisation notamment sur l'habitat haut de plage et dunaire sont réalisées. Dans ce sens, l'espèce présente un intérêt pour les actions de la réserve, via un suivi de sa population pour alimenter les tableaux de bord régionaux/nationaux mais aussi pour l'éducation à l'environnement.										
<b>Localisation</b>										
Pointe de l'Aiguillon et Arçay										
<b>Méthodologie</b>										
Le recensement des individus reproducteurs s'effectue à pied, lentement, sur le haut de plage à marée haute, par temps favorable (absence de vent et de pluie), de préférence le matin et avec le soleil dans le dos. La période idéale s'étale du lever du soleil jusqu'en milieu de matinée. Tous les individus sont recensés, qu'ils soient nicheurs ou non et un code atlas leur est attribué pour qualifier leur comportement. Le sexe et l'âge des oiseaux sont relevés. Il nécessite plusieurs passages autour du 15 de chaque mois d'avril à juillet. Un passage en mai avant les grandes marées en juin permet d'estimer la taille de population avant/après submersion liée aux grandes marées entre ces deux périodes. En 2022 et 2023, ces deux mois nécessitaient des doubles passages à 2j d'intervalle afin d'estimer la probabilité de détection nécessaire à la correction de l'estimation de la taille de population. Suivant la stabilité temporelle de ce paramètre, il sera décidé de maintenir ou non ces doubles passages. Le suivi de la RNN se calquera sur le suivi régional. Les analyses sont ensuite réalisées par le coordinateur régional (LPO La Rochelle) qui se charge d'apporter les estimations site par site. Les prochaines années verront également des actions sur l'estimation du succès reproducteur et de l'efficacité des mesures de gestion. La réserve déclinera les suivis régionaux suivant la pertinence de ces différents sujets sur les sites visés.										
<b>Partenaires techniques</b>										

PNM, ONF, PNR MP
<b>Financeurs potentiels</b>

Code	Priorité	Intitulé de l'opération	OLT	OO						
CS14	1	<b>CS14 : Suivi de la flore rare et menacée</b>	2							
<b>Finalité PNM</b>	Finalité 10 : Maintenir des nourriceries et des frayères fonctionnelles Finalité 20 : Maintenir le bon état écologique des habitats sédimentaires littoraux et côtiers à caractère vaseux Finalité 47 : Réduire les pressions des activités et manifestations de loisirs sur les espèces et habitats à enjeu majeur de préservation									
<b>Fiche action Natura 2000</b>	18 Localiser et préserver la flore rare et menacée 26 Observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin									
<b>Chapitre du SDAGE</b>	8E, 10G									
<b>Indicateur(s)</b>	Abondance et distribution spatiale de la flore rare et menacée									
<b>Actions associées</b>	C1 : Cartographie des habitats (vasière et pré salé) CS5 : Suivi de la végétation du pré salé									
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé
20			20			20			20	80
<b>Description</b>										
<p>Sur la réserve, 12 espèces ont été retenues par leurs statuts de protection (5 NT, 2 VU, 4 EN et 2 CR). Seules trois espèces rare et menacée ont été définies comme espèce à enjeu majeur, faisant l'objet d'un suivi monospécifique : l'Hyménolobe couchée <i>Hornungia procumbens</i>, l'Oenanthe de Foucaud <i>Oenanthe foucaudii</i> et l'Arroche à long pédoncule <i>Atriplex longipes</i>.</p> <p>Endémique du littoral Atlantique Français, inféodée aux estuaires de la côte Atlantique et protégée nationalement, l'Oenanthe de Foucaud a fait l'objet de suivis entre 2009 et 2021 au sein de la RNN. La présence du taxon a été confirmée dans les stations historiques de la RNN (rive sud de la Sèvre Niortaise entre le port du Corps de Garde et l'actuel Pont du Brault) et le long de la Sèvre Niortaise jusqu'à Marans (hors RNN). L'Hyménolobe couchée, en danger critique d'extinction en Pays de la Loire (Dortel et al., 2015) a été découverte dans la RNN en 2021 dans le cadre du renouvellement de la liste de la flore et a été suivie annuellement jusqu'en 2023. Elle a été contactée au niveau de la transition entre le haut des prés salés et les dunes de la pointe de l'Aiguillon. En tout, trois stations ont pu être identifiées et semblent relativement stables d'une année à l'autre. Sensible au piétinement, l'espèce pourrait être indicatrice de l'évolution du milieu suite à la fermeture du sentier sableux sur laquelle elle a été découverte.</p> <p>Enfin l'Arroche n'a pas fait l'objet de suivi particulier et une recherche particulière de cette espèce est attendue.</p>										
<b>Localisation</b>										
Toute la partie terrestre de la réserve										
<b>Méthodologie</b>										
<p>Les suivis d'espèces rare et menacée peuvent être réalisés tous les 3 ans.</p> <p>Oenanthe : Deux types de prospection ont permis de l'inventorier pendant l'optimum, en juin : en bateau et à pied. Le comptage des touffes et des tiges fleuries permet de quantifier l'évolution du taxon dans les stations connues. Le résultat final vise l'étendue des stations (cartographie), leur nombre et le nombre de pieds relevés. Pour chaque station vendéenne, une fiche de suivi est rédigée dans le cadre du « programme de suivis des stations de la flore rare et menacée ». Les données acquises en Charente-Maritime ont été transmises au format SINP au CBNSA. 10 jours</p> <p>Hyménolobe : suivi en mars-avril des stations (étendue surfacique à superposer dans un maillage pour avoir en indicateur le nombre de maille avec présence par rapport au nombre de maille d'habitat favorable pour l'espèce) et estimation de la densité par quadrat d'un mètre carré. Sa zone</p>										

de prédilection est la zone de contact de la dune et des prés salés. Elle est actuellement localisée sur la Pointe de l'Aiguillon. 2 jours

Arroche : suivi à déterminer, tenant compte de l'effort de prospection. Dans un premier temps une recherche aléatoire dans le pré salé est attendue afin de localiser une partie des stations à suivre dont seulement une station avait été pointée en 2014. Elle est à rechercher en contexte subhalophile au contact de prés salés ou le long de certains étiers au contact d'agropyraies. La période favorable pour l'observation de cette espèce est l'automne (la période de fructification de la plante en septembre-octobre).

<b>Partenaires techniques</b>
CBNB et CBNSA, PNR MP
<b>Financeurs potentiels</b>

Code	Priorité	Intitulé de l'opération	OLT	OO						
CS15	1	<b>CS15 : Suivi des pratiques de pêche</b>	2	2.1						
<b>Finalité PNM</b>		Finalité 20 : Maintenir le bon état écologique des habitats sédimentaires littoraux et côtiers à caractère vaseux Finalité 27 : Limiter les effets négatifs de l'activité sur le milieu marin : modifications hydro-sédimentaires, déchets, espèces et habitats à enjeu majeur de préservation Finalité 33 : Limiter les effets négatifs de la pêche professionnelle sur les habitats benthiques d'intérêt communautaire								
<b>Fiche action Natura 2000</b>		1 Maintenir la fonctionnalité et la dynamique des estrans et des estuaires 30 Consolider les pratiques des acteurs du territoire à la prise en compte des enjeux du site Natura 2000								
<b>Chapitre du SDAGE</b>		Chapitre 12 12A à 12 F								
<b>Indicateur(s)</b>		Nombre d'individus pêchés par type de pêche et/ou nombre de pratiquants, localisation								
<b>Actions associées</b>		SP1 : Respect de la réglementation sur et en périphérie de la réserve								
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>										
<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>	<b>2030</b>	<b>2031</b>	<b>2032</b>	<b>2033</b>	<b>Temps total estimé</b>
10	20	10	10	10	10	10	10	10	10	110
<b>Description</b>										
La pêche se pratique sur la réserve dans le respect de la réglementation générale. Cette pratique est mal connue par les gestionnaires.										
<b>Localisation</b>										
Ensemble de la baie										
<b>Méthodologie</b>										
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inventorier les différentes pratiques /types de pêche,</li> <li>- Suivre annuellement le nombre de pratiquants, localisation, périodicité, nombre d'individus prélevés par espèce,</li> <li>- Définir un niveau de prélèvement soutenable, proposer si nécessaire une évolution de la réglementation</li> </ul>										
<b>Partenaires techniques</b>										
Pêcheurs professionnels, associations de pêcheurs amateurs, DDTM										
<b>Financeurs potentiels</b>										

Code	Priorité	Intitulé de l'opération	OLT	OO						
CS16	2	<b>CS16 : Suivi des végétations et des communautés d'orthoptères des digues</b>	2	2.4						
<b>Finalité PNM</b>		Finalité 20 : Maintenir le bon état écologique des habitats sédimentaires littoraux et côtiers à caractère vaseux Finalité 22 : Maintenir ou restaurer le bon état écologique des habitats particuliers								
<b>Fiche action Natura 2000</b>		1 Maintenir la fonctionnalité et la dynamique des estrans et des estuaires 22 Veiller, suivre et accompagner les programmes et les projets sur le territoire 26 Observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin 30 Consolider les pratiques des acteurs du territoire à la prise en compte des enjeux du site Natura 2000								
<b>Chapitre du SDAGE</b>		Chapitre 12 12A à 12 F								
<b>Indicateur(s)</b>		Abondance et diversité au cours du temps								
<b>Actions associées</b>		SP1 : Respect de la réglementation sur et en périphérie de la réserve MS10 : Conventonnement avec les gestionnaires des digues périphériques CS5 : Suivi de la végétation du pré salé CS4 : Suivi de l'entomofaune								
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé
15	15							15	15	60
<b>Description</b>										
L'ensemble du pourtour de la réserve naturelle est constitué de 35 km de digues, infrastructures dont l'objectif prioritaire est la défense contre les submersions marines. Elles sont dans ce cadre, classées au titre des PAPIs (Plans d'Actions et de Prévention des Inondations). Sur la partie vendéenne, l'intégralité des digues se situe dans le périmètre de la réserve, ce qui n'est pas le cas pour la partie Charentaise où la limite de la réserve se situe en pied de digues côté mer. Des fauches d'entretien sont réalisées sur les digues vendéennes chaque année pour favoriser une végétation herbacée et éviter le développement de ligneux qui risquerait de déstructurer la digue et pour permettre un contrôle de l'état de la digue en fin d'été. Sur la partie Charentaise, l'entretien n'est jusqu'à présent pas annuel et permet le développement d'une végétation haute de type cigüe, moutarde, cardère. Le bon état écologique des digues et l'impact des pratiques de gestion peuvent être évalués par un suivi de la végétation, première composante de l'habitat impactée par la gestion, mais aussi par un suivi des orthoptères, taxon phytophage dont les communautés sont liées à la structure de la végétation plus qu'à la composition floristique, ce qui leur donne un fort potentiel de bio-indication (Monnerat et al. 2007). De nombreuses espèces ont montré leur sensibilité à la pression de pâturage et à la fauche (Gueguen 1996, Noël et Séchet 2008). Un suivi quantitatif reposant sur des estimations de densités spécifiques relatives et globale du peuplement pourrait être développé sous forme d'indices linéaires d'abondance (ILA).										
<b>Localisation</b>										
Digues de premier rang										
<b>Méthodologie</b>										
Il s'agit d'évaluer et de comparer les différents modes de gestion des digues afin de pouvoir conseiller les gestionnaires (Syndicats mixtes). Il s'agit de réaliser ce suivi sur 2 années consécutives en début et en fin de plan de gestion. Mettre en place un suivi de la végétation par placettes disposées à la fois sur les parements et la tête de digue. Un suivi des communautés d'orthoptères sera réalisé sur ces mêmes secteurs. Protocole à construire.										

<b>Partenaires techniques</b>
GRETIA, LPO, Syndicats mixtes
<b>Financeurs potentiels</b>

Code	Priorité	Intitulé de l'opération								OLT	OO
CS17	1	<b>CS17 : Suivi de la franchissabilité des ouvrages avec les organismes compétents</b>								2	2.5
<b>Finalité PNM</b>		Finalité 2 : Les débits d'eau douce permettent le maintien des activités et usages ainsi que le bon fonctionnement des écosystèmes estuariens, littoraux et marins Finalité 14 : Restaurer les populations d'amphihalins Finalité 15 : Préserver les ressources halieutiques locales									
<b>Fiche action Natura 2000</b>		1 Maintenir la fonctionnalité et la dynamique des estrans et des estuaires 21 Assurer la libre circulation des poissons et la préservation des frayères 30 Consolider les pratiques des acteurs du territoire à la prise en compte des enjeux du site Natura 2000									
<b>Chapitre du SDAGE</b>		Chapitre 12 12A à 12 F, 10G, 1D, 9A									
<b>Indicateur(s)</b>		Nombre d'ouvrages équipés de passes fonctionnelles / nb total d'ouvrages									
<b>Actions associées</b>		MS11 : Accompagnement des propriétaires et gestionnaires d'ouvrages hydrauliques pour améliorer la franchissabilité MS7 : Adaptation de la réglementation relative à la pêche aux enjeux de la réserve									
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>											
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé	
		20	20							40	
<b>Description</b>											
L'ensemble des exutoires de la baie est équipé d'ouvrages, de vanne, permettant de contrôler l'évacuation des eaux terrigènes et limiter les remontées d'eau marine. La franchissabilité de ces ouvrages est un objectif majeur permettant à la réserve naturelle de jouer le rôle de corridor pour les espèces amphihalines entre l'estuaire et ses bassins versants. Or il existe 7 ouvrages sur la partie vendéenne de la réserve dont 5 sont équipés de dispositif de franchissement. Seul l'ouvrage de la Raque restera pour le moment non équipé. Côté Charente-Maritime, 3 ouvrages sont présents sur le périmètre de la réserve (Chaudière, Curé, Sartière). Celui du Curé devrait être équipé au cours de l'année 2022-23. Ces ouvrages constituent des obstacles au transit des amphihalins. L'efficacité de ces installations de franchissement n'est pas connue.											
<b>Localisation</b>											
Vannes situées en périphérie de la réserve, sur les principaux exutoires											
<b>Méthodologie</b>											
Mettre en place avec le PNR (coordinateur poissons migrateurs pour le Marais Poitevin) d'un suivi de l'efficacité des dispositifs de franchissement. Il n'existe pas à ce jour de protocole standardisé pour suivre ce volet. La réflexion est à conduire avec les structures et organismes compétents. Elle devra à terme permettre de comptabiliser le nombre d'Anguille d'Europe, de Lamproie marine et de Grande Alose.											
<b>Partenaires techniques</b>											
Logrami, OFB, PNR MP, SMVSA, SMBL, SYRIMA, SILEC, IIBSN											
<b>Financeurs potentiels</b>											



Code	Priorité	Intitulé de l'opération	OLT	OO						
CS18	2	<b>CS18 : Suivi des secteurs périphériques à la baie favorables à la reproduction des oiseaux d'eau</b>	2	2.5						
<b>Finalité PNM</b>	Finalité 12 : Maintenir ou augmenter les effectifs d'oiseaux en période internuptiale, ainsi que l'importance internationale du Parc pour les espèces à enjeu majeur de préservation Finalité 13 : Augmenter le nombre de GCI nicheurs et le taux de réussite de reproduction									
<b>Fiche action Natura 2000</b>	26 Observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin 30 Consolider les pratiques des acteurs du territoire à la prise en compte des enjeux du site Natura 2000									
<b>Chapitre du SDAGE</b>	Chapitre 12 12A à 12 F, 10G									
<b>Indicateur(s)</b>	Nombre d'îlots favorables à la reproduction des oiseaux d'eau et nombre de couples cantonnés									
<b>Actions associées</b>	MS9 : Formalisation des conventions et mise en place de statuts réglementaires sur les zones périphériques									
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>										
<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>	<b>2030</b>	<b>2031</b>	<b>2032</b>	<b>2033</b>	<b>Temps total estimé</b>
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	200
<b>Description</b>										
Plusieurs sites périphériques à la baie sont favorables à l'accueil des oiseaux d'eau nicheurs. L'enquête limicoles nicheurs de 2021 a révélé que ces sites représentaient 74 % des Avocettes élégantes, 33 % des Echasses blanches et Petits Gravelots, 20 % des Gravelots à collier interrompu, 9 % des Chevaliers gambette et 5 à 6 % des Vanneaux huppés des effectifs nicheurs à l'échelle du Marais Poitevin. Ces sites sont pour la majeure partie aménagés en compensation/accompagnement des travaux de restauration des digues.										
<b>Localisation</b>										
Prée Mizottière, terrains des vrillandes au Curé, zones de prélèvement de matériaux du petit rocher et des prises de Champagné-les-Marais, rade d'amour, mare à 2000. Un certain nombre de sites nouveaux devraient voir le jour dans les années à venir (Esnandes notamment).										
<b>Méthodologie</b>										
Un passage tous les 15 jours de la mi-avril à la mi-juillet du lever du soleil à 3h après. Réaliser des points d'observation fixe de 20 min à 1h30 de manière à couvrir l'ensemble des bassins d'un même site sur une matinée. Les points d'observations doivent être conservés d'une année à l'autre au maximum et bancarisés.										
<b>Partenaires techniques</b>										
CELRL, Syndicats mixtes, PNR MP										
<b>Financeurs potentiels</b>										

Code	Priorité	Intitulé de l'opération	OLT	OO						
CS19	2	<b>CS19 : Suivi des déplacements des oiseaux d'eau dans le Marais Poitevin</b>	2	2.5						
<b>Finalité PNM</b>	Finalité 12 : Maintenir ou augmenter les effectifs d'oiseaux en période internuptiale, ainsi que l'importance internationale du Parc pour les espèces à enjeu majeur de préservation									
<b>Fiche action Natura 2000</b>	17 Préserver les anatidés et limicoles hivernants, migrateurs et nicheurs 26 Observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin 30 Consolider les pratiques des acteurs du territoire à la prise en compte des enjeux du site Natura 2000									
<b>Chapitre du SDAGE</b>	Chapitre 12 12A à 12 F, 10G									
<b>Indicateur(s)</b>	Déplacements nyctéméral / superficie des domaines vitaux									
<b>Actions associées</b>	MS4 : Accompagnement des différents porteurs de projets pour prendre en compte les enjeux de la réserve MS6 : Réflexion sur la zone fonctionnelle baie de l'Aiguillon - Pointe d'Arcay afin de maintenir la capacité d'accueil du site et veille écologique									
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>										
<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>	<b>2030</b>	<b>2031</b>	<b>2032</b>	<b>2033</b>	<b>Temps total estimé</b>
25	5	5								35
<b>Description</b>										
L'espace littoral que constitue la baie de l'Aiguillon est complémentaire de la zone humide du Marais Poitevin et plus largement des zones humides de la façade Atlantique. Cette complémentarité entre les zones de remise (zones littorales protégées) et zones de gagnage (prairies humides) est notamment vraie pour les canards hivernants. Il convient de s'assurer d'une surface suffisante de prairies humides afin de garantir la capacité d'accueil du Marais Poitevin.										
<b>Localisation</b>										
baie de l'Aiguillon // Marais Poitevin										
<b>Méthodologie</b>										
Exploitation des données acquises depuis 2016 par la pose de balises GPS (107 oiseaux équipés) pour mieux connaître l'utilisation de la baie de l'Aiguillon et des marais périphériques par les canards hivernants. Si besoin, poursuivre le programme et/ou alimenter des programmes en cours (MNHN notamment, Migratlane).										
<b>Partenaires techniques</b>										
OFB, MNHN, LIENSs, PNR MP										
<b>Financeurs potentiels</b>										

Code	Priorité	Intitulé de l'opération									OLT	OO
CS20	1	<b>CS20 : Suivi de l'évolution des surfaces colonisées par les EEE</b>									2	2.6
<b>Finalité PNM</b>		Finalité 20 : Maintenir le bon état écologique des habitats sédimentaires littoraux et côtiers à caractère vaseux Finalité 28 : Limiter l'impact des espèces invasives concurrentes des coquillages cultivés										
<b>Fiche action Natura 2000</b>		11 Gestion des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) 26 Observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin 30 Consolider les pratiques des acteurs du territoire à la prise en compte des enjeux du site Natura 2000										
<b>Chapitre du SDAGE</b>		Chapitre 12 12A à 12 F, 10 G										
<b>Indicateur(s)</b>		Nombre d'individus et d'espèces - présence/absence par maille										
<b>Actions associées</b>		CS14 : Suivi de la flore rare et menacée CS1 : Cartographie des habitats (vasière et pré salé) CS5 : Suivi de la végétation										
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>												
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé		
5					30					35		
<b>Description</b>												
Plusieurs espèces exotiques envahissantes ont été repérés en baie de l'Aiguillon, qu'elles soient floristiques ( <i>Spartine anglaise</i> ) ou faunistiques (amphipodes <i>Grandidierella japonica</i> , décapodes <i>Hemigrapsus takanoi</i> , annélide <i>Streblospio benedicti</i> ), bivalve <i>Ruditapes philippinarum</i> , cténophore,...).												
Dans le cadre du dernier plan de gestion, plusieurs travaux ont essayé de lutter contre la <i>Spartine anglaise</i> , mais aucun n'a permis de trouver de solutions efficaces. Un suivi exhaustif de l'espèce a été réalisé en 2004, 2007, 2011, 2016. A défaut de pouvoir lutter contre leur développement, il s'agit de suivre l'évolution de leur effectif et distribution.												
<b>Localisation</b>												
Ensemble de la baie												
<b>Méthodologie</b>												
La méthodologie n'est pas encore déterminée et sera propre à chaque taxon : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ajout d'une station DCSMM ENI (5 j) pour les espèces de macrofaune benthique liée à la présence de crassat (friche ostréicole)</li> <li>- <i>Spartine anglaise</i> : Suivre son évolution. A raccrocher aux placettes prévues en CS5 Suivi de la végétation ou reconduction de la cartographie état des lieux (30j)</li> </ul>												
<b>Partenaires techniques</b>												
OFB, MNHN												
<b>Financeurs potentiels</b>												

Code	Priorité	Intitulé de l'opération									OLT	OO
CS21	2	<b>CS21 : Inventaires complémentaires sur les taxons peu ou mal connus</b>									2	2.7
<b>Finalité PNM</b>		Finalité 20 : Maintenir le bon état écologique des habitats sédimentaires littoraux et côtiers à caractère vaseux										
<b>Fiche action Natura 2000</b>		26 Observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin										
<b>Chapitre du SDAGE</b>		Chapitre 12 12A à 12 F, 10 G										
<b>Indicateur(s)</b>		Nombre de taxons inventoriés										
<b>Actions associées</b>		MS28 : Révision si besoin des protocoles MS29 : Saisie en continu des données (dont historiques) collectées dans GEONATURE										
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>												
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé		
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	200		
<b>Description</b>												
Plusieurs taxons ont peu ou pas été inventoriés (mousses, lichens, champignons, algues, rhopalocères...). Il s'agit de programmer des inventaires complémentaires afin d'améliorer les connaissances du site et d'optimiser les comparaisons entre les réserves sur les listes d'espèces par grand type d'habitat.												
<b>Localisation</b>												
Ensemble de la baie												
<b>Méthodologie</b>												
Mettre en œuvre en interne ou avec des partenaires extérieurs des inventaires sur les taxons méconnus en synchronisant autant que possible les opérations à l'échelle des différents sites protégés.												
<b>Partenaires techniques</b>												
Naturalistes CBNSA, CBNB, Association Ascomycete...												
<b>Financeurs potentiels</b>												

Code	Priorité	Intitulé de l'opération	OLT	OO						
CS22	2	CS22 : Suivi des passereaux migrateurs et hivernants	2	2.8						
<b>Finalité PNM</b>	Finalité 20 : Maintenir le bon état écologique des habitats sédimentaires littoraux et côtiers à caractère vaseux Finalité 22 : Maintenir ou restaurer le bon état écologique des habitats particuliers									
<b>Fiche action Natura 2000</b>	26 Observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin									
<b>Chapitre du SDAGE</b>	Chapitre 12 12A à 12 F , 10 G									
<b>Indicateur(s)</b>	Rôle des prés salés pour les passereaux hivernants connus Phénologie des migrateurs									
<b>Actions associées</b>	MS28 : Révision si besoin des protocoles MS29 : Saisie en continu des données (dont historiques) collectées dans GEONATURE									
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé
2	2	2	25	25	25	2	2	2	2	89
<b>Description</b>										
De nombreux passereaux sont présents sur le pré salé en période hivernale (Pipit farlouse, Pinson des arbres, Alouette des champs, ...). Le rôle des prés salé pour ces espèces en hivernage est peu connu. La LPO Vendée tient depuis 1993 un suivi de la migration post nuptiale à la Pointe de l'Aiguillon (1 <sup>er</sup> septembre – 30 novembre). Il s'intéresse essentiellement aux passereaux dont la migration est automnale car les espèces trans-saharienne migrant dès la fin de l'été ne sont pas captées ni la totalité des migrateurs diurnes/nocturnes.										
<b>Localisation</b>										
Prés salés de la baie et Pointe de l'Aiguillon										
<b>Méthodologie</b>										
Suivi hivernal : protocole à définir, probablement des itinéraires échantillons pour quantifier les passereaux hivernants sur plusieurs secteurs ciblés (en fonction de la végétation, de la fauche...) en limitant au maximum le dérangement des oiseaux d'eau en alimentation ; Camps de migration : Faciliter la tenue du camp de migration qui alimente la création d'un indicateur phénologique à l'échelle nationale ;										
<b>Partenaires techniques</b>										
LPO Vendée										
<b>Financeurs potentiels</b>										

Code	Priorité	Intitulé de l'opération								OLT	OO
CS23	1	<b>CS23 : Participer aux suivis naturalistes nationaux &amp; régionaux</b>								2	2.8
<b>Finalité PNM</b>		Finalité 20 : Maintenir le bon état écologique des habitats sédimentaires littoraux et côtiers à caractère vaseux Finalité 22 : Maintenir ou restaurer le bon état écologique des habitats particuliers									
<b>Fiche action Natura 2000</b>		26 Observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin									
<b>Chapitre du SDAGE</b>		Chapitre 12 12A à 12 F , 10 G									
<b>Indicateur(s)</b>		Nombre de suivis auxquels la RN contribue, données transmises									
<b>Actions associées</b>		MS29 : Saisie en continue des données (dont historiques) collectées dans GEONATURE									
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>											
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé	
8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	80	
<b>Description</b>											
La réserve déploie un certain nombre de protocoles de suivi nationaux (STOC, WI, Vigie-Chiro,...) et locaux (Observatoire du patrimoine naturel (limicoles nicheurs, busard des roseaux nicheurs, gorge bleue,...), enquêtes régionales (Laridés hivernants, musaraigne aquatique, visons, nourricerie pré salé...)). Ces protocoles étant souvent trop grossiers à l'échelle d'un site, sont souvent inclus dans des protocoles locaux complémentaires afin de réellement renseigner l'état du site vis-à-vis du taxon.											
<b>Localisation</b>											
Prés salés de la baie											
<b>Méthodologie</b>											
Déployer les protocoles nationaux / régionaux afin d'alimenter l'effort national de recherche et de suivi de la biodiversité en les intégrant dans les suivis locaux afin d'avoir une méthode commune et d'assurer un échantillonnage complémentaire et non redondant entre les suivis supra et locaux. Bancariser les données et s'assurer de leur remontée aux têtes des programmes.											
<b>Partenaires techniques</b>											
OFB, LPO, APNE, PNR, PNM,											
<b>Financeurs potentiels</b>											

Code	Priorité	Intitulé de l'opération	OLT	OO						
CS24	1	<b>CS24 : Suivi de l'ancrage territorial de la réserve</b>	FCR1							
<b>Finalité PNM</b>	Finalité 48 : Garantir l'appropriation du Parc: outils, enjeux, objectifs Finalité 49 : Développer la compréhension du milieu marin, des activités maritimes et de leurs interrelations Finalité 50 : Adopter des bonnes pratiques concourant à la préservation du milieu marin									
<b>Fiche action Natura 2000</b>	29 Mettre en œuvre un dispositif de sensibilisation aux enjeux du site Natura 2000 30 Consolider les pratiques des acteurs du territoire à la prise en compte des enjeux du site Natura 2000									
<b>Chapitre du SDAGE</b>	5C, 14A, 14B									
<b>Indicateur(s)</b>	DAT réalisé									
<b>Actions associées</b>	E13 : Rédaction et évaluation du plan de gestion									
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé
								115		115
<b>Description</b>										
L'étude d'ancrage a pour finalité d'étudier la place qu'occupe la réserve au sein de son territoire à la fois sociale et économique. Cette étude permet entre autres de cibler la connaissance des acteurs concernant la réserve, leur intérêt ainsi que leurs implications. Les acteurs ciblés sont les élus, les partenaires, les techniciens, les exploitants de ressources naturelles, les acteurs de l'EEDD, les acteurs de l'environnement, les riverains. La première étude d'ancrage a été réalisée en 2022 et sera réitérée tous les 10 ans pour évaluer l'amélioration de l'ancrage de la réserve. Globalement il en ressortait une bonne connaissance de la réserve (ses missions, son équipe, ses documents de communication ou des actions, mais une moins bonne connaissance des animations du fait de l'absence d'animateur dans l'équipe de la réserve), un très fort intérêt pour la réserve qui est perçue comme valorisante pour le territoire et un niveau d'implication positif (bonne communication avec l'équipe bien que le personnel ait pu changer au cours du temps).										
<b>Localisation</b>										
Prés salés de la baie										
<b>Méthodologie</b>										
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Questionner un panel d'acteurs plus large que dans l'étude précédente pour avoir une plus grande fiabilité des résultats.</li> <li>✓ Solliciter éventuellement une structure indépendante pour mener cette étude afin de garantir l'objectivité de l'étude.</li> <li>✓ Prise en considération des éléments de conclusions au sein du futur plan de gestion</li> <li>✓ Solliciter les personnes ressource en sciences sociales et humaines</li> </ul>										
<b>Partenaires techniques</b>										
RNF										
<b>Financeurs potentiels</b>										

Code	Priorité	Intitulé de l'opération									OLT	OO
CS25	1	<b>CS25 : Suivi des passereaux nicheurs</b>									1	
<b>Finalité PNM</b>		Finalité 20 : Maintenir le bon état écologique des habitats sédimentaires littoraux et côtiers à caractère vaseux Finalité 22 : Maintenir ou restaurer le bon état écologique des habitats particuliers										
<b>Fiche action Natura 2000</b>		1 Maintenir la fonctionnalité et la dynamique des estrans et des estuaires 26 Observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin										
<b>Chapitre du SDAGE</b>		Chapitre 12 12A à 12 F, 10G										
<b>Indicateur(s)</b>		Densité de passereaux en nidification										
<b>Actions associées</b>		CS18 : Suivi des secteurs périphériques à la baie favorables à la reproduction des oiseaux d'eau										
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>												
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé		
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	200		
<b>Description</b>												
<p>Le cortège d'avifaune nicheuse associé aux prés salés, habitat par ailleurs rare représentant un cinquième de la surface de la RNN, a fait l'objet de plusieurs suivis au cours du dernier plan de gestion afin de tenter de renseigner l'état des populations de passereaux du pré salé et des digues ainsi que leur distribution spatiale. Au total, 40 espèces de passereaux ont été recensées par le chant dans la réserve depuis 2011. Il a été montré également que la Gorgebleue à miroir, initialement en forte densité en nidification sur les digues, s'est au fil du temps reporté sur le pré salé, parallèlement aux modifications des modalités de gestions des digues.</p> <p>Les points d'écoute incluent les points du protocole national STOC-EPS. Le but du suivi est d'obtenir une estimation de l'évolution du nombre de nicheurs, ainsi que la répartition spatiale des espèces en lien avec l'évolution des habitats ou des modalités de gestion. Dans le cadre du STOC, la complétude des points d'écoute de la réserve peut être comparée à une tendance nationale ou régionale sur ce type de milieu.</p>												
<b>Localisation</b>												
Pré salé, digues, Prée mizottière, Arcay												
<b>Méthodologie</b>												
<p>101 points d'écoute sont réalisés dans le pré salé. Le protocole consiste en 5 minutes d'écoute comptabilisant les mâles chanteurs sur un rayon de 150 m autour de l'observateur qui réalise deux passages (début avril et en mai) entre le lever du soleil et 10h.</p> <p>Le suivi national STOC est inclus dans ces points d'écoute. Il présente la contrainte de réaliser tous les points d'écoute d'un même carré sur la même matinée. La remontée des données via les outils nationaux pour le MNHN est attendue, via la LPO-SERCO. Un troisième passage, précoce, pourrait être envisagé suivant la pertinence des résultats de l'étude nationale s'intéressant à la modification de la phénologie des espèces en reproduction en lien avec le changement climatique.</p>												
<b>Partenaires techniques</b>												
MNHN, RNF, PNR												
<b>Financeurs potentiels</b>												



Code	Priorité	Intitulé de l'opération								OLT	OO
E11	1	<b>E11 : Diagnostic de vulnérabilité au changement climatique et plan d'adaptation</b>								1	1.10
<b>Finalité PNM</b>		Finalité 20 : Maintenir le bon état écologique des habitats sédimentaires littoraux et côtiers à caractère vaseux Finalité 48 : Garantir l'appropriation du Parc : outils, enjeux, objectifs									
<b>Fiche action Natura 2000</b>		30 Consolider les pratiques des acteurs du territoire à la prise en compte des enjeux du site Natura 2000									
<b>Chapitre du SDAGE</b>		Chapitre 12 12A à 12 F									
<b>Indicateur(s)</b>		Démarche natur'adapt menée									
<b>Actions associées</b>											
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>											
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé	
		130	130							260	
<b>Description</b>											
Le changement climatique va induire des bouleversements importants sur les milieux naturels et les espèces. La baie de l'Aiguillon va être à la fois soumise à une élévation du niveau de l'océan, des débits d'eau douce variables et probablement en diminution, une sédimentation continue, ... Il convient d'engager une réflexion sur l'adaptation aux changements climatiques avec les partenaires, élus, usagers, habitants,											
<b>Localisation</b>											
Ensemble de la baie											
<b>Méthodologie</b>											
Déployer la méthodologie nature'adapt / adapto afin d'émettre des scénarii d'adaptation face aux changements climatiques											
<b>Partenaires techniques</b>											
RNF, OFB, LPO, PNR, Communautés de commune, Syndicats mixtes...											
<b>Financeurs potentiels</b>											

Code	Priorité	Intitulé de l'opération	OLT	OO						
EI2	1	<b>EI2 : Etude bibliographique sur le dérangement</b>	1	1.10						
<b>Finalité PNM</b>		Finalité 13 : Augmenter le nombre de GCI nicheurs et le taux de réussite de reproduction Finalité 20 : Maintenir le bon état écologique des habitats sédimentaires littoraux et côtiers à caractère vaseux Finalité 27 : Limiter les effets négatifs de l'activité sur le milieu marin : modifications hydro-sédimentaires, déchets, espèces et habitats à enjeu majeur de préservation Finalité 34 : Limiter les effets négatifs de la pêche professionnelle sur les espèces d'intérêt communautaire								
<b>Fiche action Natura 2000</b>		17 Préserver les anatidés et limicoles hivernants, migrateurs et nicheurs 30 Consolider les pratiques des acteurs du territoire à la prise en compte des enjeux du site Natura 2000								
<b>Chapitre du SDAGE</b>		Chapitre 12 12A à 12 F, 10G								
<b>Indicateur(s)</b>		Synthèse bibliographique réalisée								
<b>Actions associées</b>		MS7 : Adaptation de la réglementation relative à la pêche aux enjeux de la réserve								
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>										
<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>	<b>2030</b>	<b>2031</b>	<b>2032</b>	<b>2033</b>	<b>Temps total estimé</b>
5										5
<b>Description</b>										
<p>Le dérangement est un facteur important conditionnant le stationnement des oiseaux d'eau (dépense énergétique / quiétude). Plusieurs activités se déroulant sur la réserve sont susceptibles d'occasionner du dérangement (pêche à pied/filets fixes, civelle, circulation des bateaux,...) sur des zones primordiales pour l'alimentation des oiseaux et/ou à des périodes cruciales pour l'hivernage et la migration des espèces. La nature du dérangement et ses conséquences sur les espèces reste à préciser. Un champ large d'études a été mené au niveau international, c'est pour cela qu'une synthèse bibliographique doit être réalisée pour définir les sources de dérangement et leur implication.</p>										
<b>Localisation</b>										
Ensemble de la baie										
<b>Méthodologie</b>										
Réaliser une étude bibliographique visant à qualifier les impacts du dérangement sur les espèces patrimoniales de la réserve. Réalisée sur 2023, valorisation en 2024.										
<b>Partenaires techniques</b>										
OFB, LPO, PNM										
<b>Financeurs potentiels</b>										

Code	Priorité	Intitulé de l'opération									OLT	OO
EI3	1	<b>EI3 : Rédaction et évaluation du plan de gestion</b>									4	
<b>Finalité PNM</b>		Finalité 20 : Maintenir le bon état écologique des habitats sédimentaires littoraux et côtiers à caractère vaseux Finalité 48 : Garantir l'appropriation du Parc : outils, enjeux, objectifs										
<b>Fiche action Natura 2000</b>		22 Veiller, suivre et accompagner les programmes et les projets sur le territoire 30 Consolider les pratiques des acteurs du territoire à la prise en compte des enjeux du site Natura 2000										
<b>Chapitre du SDAGE</b>		1A à 1I ; 2B à 2D ; 3A, 3B, 4A, à 4E; 5A à 5C ; 6C, 6F, 6G, 7A, 8A à 8 <sup>E</sup> ; 11A, 11B, 12A à 12F, 13A à 13B, 14A à 14C										
<b>Indicateur(s)</b>		Plan de gestion mis en œuvre et conforme aux préconisations de la méthode du CT88										
<b>Actions associées</b>		MS17 : Réunir le comité consultatif de gestion MS18 : Réunir le conseil scientifique										
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>												
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé		
				115					230	345		
<b>Description</b>												
Le plan de gestion est un document stratégique essentiel pour la gestion d'une réserve naturelle. Il est rédigé en suivant la méthodologie CT88. Ce document synthétise un diagnostic de la réserve, évalue son patrimoine biologique et aboutit à la définition d'objectifs. Il indique les opérations de gestion à prévoir pour les dix années à venir. Une évaluation à mi-parcours est réalisée afin de dresser un bilan des actions réalisées et ajuster si besoin le programme d'action pour les cinq dernières années.												
<b>Localisation</b>												
Ensemble de la baie												
<b>Méthodologie</b>												
Evaluer le plan de gestion à mi-parcours (2028) Evaluer le plan de gestion et rédiger le suivant (2032 – 2033)												
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Synthétisation et bilans des actions menées</li> <li>✓ Rédaction de l'évaluation</li> <li>✓ Réunion d'informations, de réflexions et de concertation</li> <li>✓ Présentation au conseil scientifique pour validation</li> <li>✓ Faire valider le document en CSRPN</li> </ul>												
<b>Partenaires techniques</b>												
OFB, LPO, PNM												
<b>Financeurs potentiels</b>												
DREAL												

Code	Priorité	Intitulé de l'opération	OLT	OO						
EI4	1	<b>EI4 : Rédaction des rapports annuels d'activité</b>	4							
<b>Finalité PNM</b>		Finalité 20 : Maintenir le bon état écologique des habitats sédimentaires littoraux et côtiers à caractère vaseux Finalité 48 : Garantir l'appropriation du Parc : outils, enjeux, objectifs								
<b>Fiche action Natura 2000</b>		30 Consolider les pratiques des acteurs du territoire à la prise en compte des enjeux du site Natura 2000								
<b>Chapitre du SDAGE</b>		1A à 1I ; 2B à 2D ; 3A, 3B, 4A, à 4 <sup>E</sup> ; 5A à 5C ; 6C, 6F, 6G, 7A, 8A à 8 <sup>E</sup> ; 11A, 11B, 12A à 12F, 13A à 13B, 14A à 14C								
<b>Indicateur(s)</b>		Rapport d'activité annuel réalisé								
<b>Actions associées</b>		MS17 : Réunir le comité consultatif de gestion								
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé
30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	300
<b>Description</b>										
Le rapport d'activité est le document qui permet de présenter les actions qui ont été menées dans l'année, le prévisionnel de l'année suivante et les budgets. C'est un outil important de suivi de la vie de la réserve et d'évaluation des objectifs (tableau de bord). Il sert également de base de travail pour le comité consultatif de gestion. Une réflexion est en cours afin d'harmoniser les rapports d'activité à l'échelle des réserves naturelles des pertuis.										
<b>Localisation</b>										
Ensemble de la baie										
<b>Méthodologie</b>										
Rédiger annuellement le bilan de actions menées, des résultats obtenus ainsi que les budgets. Il doit être produit un mois avant la date de réunion du comité consultatif.										
<b>Partenaires techniques</b>										
OFB, LPO										
<b>Financeurs potentiels</b>										

Code	Priorité	Intitulé de l'opération	OLT	OO						
E15	1	<b>E15 : Rédaction et publication des études scientifiques et synthèses inter-réserve</b>	4	4.6						
<b>Finalité PNM</b>		Finalité 20 : Maintenir le bon état écologique des habitats sédimentaires littoraux et côtiers à caractère vaseux Finalité 48 : Garantir l'appropriation du Parc : outils, enjeux, objectifs								
<b>Fiche action Natura 2000</b>		26 Observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin 30 Consolider les pratiques des acteurs du territoire à la prise en compte des enjeux du site Natura 2000								
<b>Chapitre du SDAGE</b>		14A, 14B								
<b>Indicateur(s)</b>		Nombre et type de documents publiés								
<b>Actions associées</b>		CC3 : Vulgarisation et communication des résultats/conclusions des études et travaux de la réserve auprès des différents acteurs du territoire								
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé
10	20	20	20	20	20	20	20	20	20	190
<b>Description</b>										
De nombreuses études et suivis sont réalisés sur la réserve, ainsi que sur l'ensemble des réserves naturelles du Marais Poitevin et des Pertuis. Ces données sont à ce jour (trop) peu valorisées. Cette démarche est importante pour informer le grand public et les acteurs du territoire des études réalisées et du rôle qu'ils peuvent avoir dans l'évolution de la conservation de la réserve et du marais poitevin.										
<b>Localisation</b>										
Ensemble de la baie										
<b>Méthodologie</b>										
Valoriser les données, études réalisées par la rédaction, publication d'articles scientifiques et de vulgarisation. Il s'agit à la fois de presse spécialisées, revues scientifiques, et autres supports de communication (posters, ...). Cette valorisation pourra également être réalisée à l'échelle des réseaux, ainsi qu'au travers de l'Observatoire du patrimoine naturel du marais poitevin										
<b>Partenaires techniques</b>										
Autres RNs, PNM, RNF, PNR...										
<b>Financeurs potentiels</b>										

Code	Priorité	Intitulé de l'opération	OLT	OO						
EI6	1	<b>EI6 : Etude juridique sur le statut foncier de la réserve</b>	4	4.8						
<b>Finalité PNM</b>		Finalité 10 : Maintenir des nourriceries et frayères fonctionnelles Finalité 20 : Maintenir le bon état écologique des habitats sédimentaires littoraux et côtiers à caractère vaseux Finalité 22 : Maintenir ou restaurer le bon état écologique des habitats particuliers								
<b>Fiche action Natura 2000</b>		1 Maintenir la fonctionnalité et la dynamique des estrans et des estuaires 25 Renaturer des sites pour les espèces et les habitats 30 Consolider les pratiques des acteurs du territoire à la prise en compte des enjeux du site Natura 2000								
<b>Chapitre du SDAGE</b>		14A, 14B								
<b>Indicateur(s)</b>		Etude réalisée								
<b>Actions associées</b>		MS31 : Délimitation du Domaine Public Maritime et des limites de la réserve								
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé
20	10									30
<b>Description</b>										
Le foncier couvert par la réserve comprend du DPM (4600 ha) du DPF (50 ha), du DPM cadastré propriété de personne morale (220 ha), du DPM cadastré propriété de personnes physique (30ha). Le statut privé de parcelle incluses dans le DPM mérite d'être précisé, notamment au regard du statut du fermage et de la gestion menée. Le contexte domaine public cadastré interpelle sur la légalité de déclaration des surfaces à la PAC au regard des exigences requises et de l'incertitude d'exploitation et d'entretien liées au milieu marin.										
De plus, la présence de prime agricole ne permet pas à la réserve la mise en place d'une gestion adaptée à la conservation de l'habitat de pré salé classé d'intérêt européen.										
<b>Localisation</b>										
Prés salés de la baie										
<b>Méthodologie</b>										
Réaliser une étude juridique externe										
<b>Partenaires techniques</b>										
Ministère de l'agriculture et de l'environnement, DDTM, DREAL, DIRM, propriétaires privés, PNR										
<b>Financeurs potentiels</b>										

Code	Priorité	Intitulé de l'opération									OLT	OO
PR1	1	<b>PR1 - Amélioration des connaissances sur les échanges de carbone</b>									1	N°1.9
<b>Finalité PNM</b>		Finalité 49 : Développer la compréhension du milieu marin, des activités maritimes et de leurs interrelations										
<b>Fiche action Natura 2000</b>		1 Maintenir la fonctionnalité et la dynamique des estrans et des estuaires										
<b>Chapitre du SDAGE</b>		10 – 10G/14A, 14B										
<b>Indicateur(s)</b>		Objectifs du programme atteints										
<b>Actions associées</b>		PR4										
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>												
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé		
7	7	7	7							28		
<b>Description</b>												
<p>Les premiers travaux réalisés dans le cadre du LIFE Baie de l'Aiguillon, montrent que les prés salés influencés par la forte dynamique sédimentaire de la baie de l'Aiguillon sont d'importants séquestrateurs de carbone.</p> <p>Le projet <a href="#">La Rochelle Territoire Zéro Carbone (LRTZC)</a> est un projet porté par la Communauté d'Agglomération, la Ville et l'Université de La Rochelle avec un grand nombre de partenaires (Ifremer, Unima, INRAe, LPO, etc.) qui vise à réduire les émissions de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère en assurant leur suivi en vue d'arriver à la neutralité carbone d'ici 2040. La réserve a été identifiée comme site pilote pour mieux connaître les échanges de carbone dans le périmètre de la réserve (air/eau, air/sédiments, air/pré salé).</p>												
<b>Localisation</b>												
Limite pré salé /Vasière, commune d'Esnandes												
<b>Méthodologie</b>												
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Ifremer a déployé courant janvier 2023 une station d'Eddy Covariance atmosphérique (EC) permettant la mesure en continu des échanges de CO<sub>2</sub> avec l'atmosphère à la limite vasière / pré salé au Sud de la baie de l'Aiguillon (EC_LRTZC_AVAL). Ce mat de mesure sera présent jusqu'en janvier 2024. Le projet doit se conclure en 2026.</li> <li>✓ Participer aux différents groupes de travail</li> <li>✓ Valoriser les résultats acquis sur le site</li> <li>✓ Participer aux nouveaux projets sur ce thème à l'échelle du Marais Poitevin (projet de Life Changement climatique, autres)</li> </ul>												
<b>Partenaires techniques</b>												
Université de La Rochelle, Ifremer, PNR...												
<b>Financeurs potentiels</b>												

Code	Priorité	Intitulé de l'opération									OLT	OO
PR2	2	<b>PR2 - Modélisation du fonctionnement hydraulique de la baie de l'Aiguillon</b>									1	N° 1.11
<b>Finalité PNM</b>		Finalité 2 : Les débits d'eau douce permettent le maintien des activités et usages ainsi que le bon fonctionnement des écosystèmes estuariens, littoraux et marins. Finalité 3 : Eviter les dessalures brutales des eaux littorales Finalité 49 : Développer la compréhension du milieu marin, des activités maritimes et de leurs interrelations										
<b>Fiche action Natura 2000</b>		1 Maintenir la fonctionnalité et la dynamique des estrans et des estuaires 5 Favoriser une bonne qualité de l'eau dans la zone humide et en estuaire 6 Gérer la ressource en eau en lien avec les espèces et les habitats										
<b>Chapitre du SDAGE</b>		10 – 10A – 10 G /14A, 14B										
<b>Indicateur(s)</b>		Le fonctionnement hydraulique de la baie est connu										
<b>Actions associées</b>		PR4 - Partenariats avec la recherche universitaire en vue de monter des projets										
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>												
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé		
		15	15							30		
<b>Description</b>												
La baie de l'Aiguillon est le réceptacle des eaux de la Sèvre Niortaise, du Curé, de la Vendée et plus accessoirement du Lay. Les travaux réalisés dans le cadre du programme Life baie de l'Aiguillon de 2016 à 2021 ont permis une première approche du fonctionnement hydraulique de la baie. Une modélisation du fonctionnement hydraulique intégrant les débits, la contribution des différents exutoires et le temps de séjour de l'eau en baie de l'Aiguillon permettrait de mieux comprendre le fonctionnement hydraulique de l'estuaire.												
<b>Localisation</b>												
Ensemble de la réserve												
<b>Méthodologie</b>												
✓ Réalisation d'une modélisation du fonctionnement hydraulique de la baie de l'Aiguillon												
<b>Partenaires techniques</b>												
Université de La Rochelle, Ifremer, ...												
<b>Financeurs potentiels</b>												



Code	Priorité	Intitulé de l'opération									OLT	OO
PR3	1	<b>PR3 - Suivi de la dynamique sédimentaire</b>									1	N° 1.11
<b>Finalité PNM</b>		Finalité 1 : Maintenir les dynamiques sédimentaires en zone d'avant plage Finalité 20 : Maintenir le bon état écologique des habitats sédimentaires littoraux et côtiers à caractère vaseux Finalité 49 : Développer la compréhension du milieu marin, des activités maritimes et de leurs interrelations										
<b>Fiche action Natura 2000</b>		1 Maintenir la fonctionnalité et la dynamique des estrans et des estuaires										
<b>Chapitre du SDAGE</b>		10 – 10 G /14A - 14B										
<b>Indicateur(s)</b>		La dynamique sédimentaire est connue										
<b>Actions associées</b>		PR4 - Partenariats avec la recherche universitaire en vue de monter des projets										
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>												
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé		
			15					15		30		
<b>Description</b>												
La dynamique sédimentaire de la baie de l'Aiguillon est positive, de l'ordre de 1.5cm/an en moyenne depuis 2000. Des suivis Lidar ont été réalisées périodiquement et permet de suivre finement cette dynamique. Il s'agit de réaliser un relevé Lidar tous les 5 ans, soit en 2027 et 2032. Il s'agira également de récupérer les données du SMBL sur la Pointe de l'Aiguillon visant à évaluer l'évolution des apports sableux sur la Pointe de l'Aiguillon.												
<b>Localisation</b>												
Ensemble de la réserve pour le Lidar Pointe de l'Aiguillon pour les données SMBL												
<b>Méthodologie</b>												
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Réaliser un passage Lidar et interpréter les données</li> <li>✓ Réaliser des transects altimétriques sur la Pointe de l'Aiguillon</li> </ul>												
<b>Partenaires techniques</b>												
Université de La Rochelle, OR2C, SMBL, PNR MP												
<b>Financeurs potentiels</b>												

Code	Priorité	Intitulé de l'opération								OLT	OO
PR4	1	<b>PR4 - Partenariats avec la recherche universitaire en vue de monter des projets</b>								FCR1	N°3.6
<b>Finalité PNM</b>		Finalités 49 : Développer la compréhension du milieu marin, des activités maritimes et de leurs interrelations									
<b>Fiche action Natura 2000</b>		26 Observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin									
<b>Chapitre du SDAGE</b>		10 – 10 G /14A, 14B									
<b>Indicateur(s)</b>		Type et nombre de formations et programmes de recherche accueillis									
<b>Actions associées</b>											
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>											
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé	
10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	100	
<b>Description</b>											
<p>Le monde de la recherche mène régulièrement des études sur la baie de l'Aiguillon en partenariat ou non avec la réserve. Ceci permet d'accroître les connaissances scientifiques, de mieux connaître son fonctionnement et ainsi contribuer à mieux adapter la gestion.</p> <p>Il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- s'assurer que la réserve naturelle est bien identifiée lors du montage et la mise en œuvre de projets portés des organismes académiques ;</li> <li>- collaborer avec des chercheurs pour développer et mettre en place des projets pouvant contribuer à une meilleure connaissance de la réserve ;</li> </ul>											
<b>Localisation</b>											
Ensemble de la réserve											
<b>Méthodologie</b>											
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Mettre en place une convention cadre avec l'université de La Rochelle / Lienss</li> <li>✓ Mettre en place une convention avec chaque organisme travaillant/souhaitant travailler sur la réserve</li> <li>✓ Participer aux différents groupes de travail et comités de suivis</li> </ul>											
<b>Partenaires techniques</b>											
Université de La Rochelle, Université de Nantes, Université de Rennes, Université de Bordeaux, Ifremer, ...											
<b>Financeurs potentiels</b>											

Code	Priorité	Intitulé de l'opération	OLT	OO						
CI1	1	<b>CI1 - Aménagements pour l'accueil du public sur la réserve</b>	3	N°3.1						
<b>Finalité PNM</b>	Finalité 49 : Développer la compréhension du milieu marin, des activités maritimes et de leurs interrelations Finalité 50 : Adopter des bonnes pratiques concourant à la préservation du milieu marin									
<b>Fiche action Natura 2000</b>	29 Mettre en œuvre un dispositif de sensibilisation aux enjeux du site Natura 2000									
<b>Chapitre du SDAGE</b>	Chap 14 A, B. Informer, sensibiliser, favoriser les échanges									
<b>Indicateur(s)</b>	Nombre d'aménagements réalisés/prévus									
<b>Actions associées</b>	CC1 : Outils pédagogiques diversifiés pour les différents publics									
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>										
<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>	<b>2030</b>	<b>2031</b>	<b>2032</b>	<b>2033</b>	<b>Temps total estimé</b>
30	30	30	30	30	10	10	10	10	10	200
<b>Description</b>										
<p>Plusieurs sites plus ou moins aménagés permettent au public de venir découvrir la baie de l'Aiguillon (Pointe de l'Aiguillon, Pointe Saint Clément, Port du Pavé, observatoire de Saint-Michel-en-l'Herm). Les oiseaux, pourtant nombreux toute l'année, sont toutefois difficiles à observer (taille et configuration de la baie). Des sites périphériques, hors réserve, permettent une observation plus aisée (Terrains CELRL des Vrillandes et de la Prée mizottière par exemple). Toutefois, ces sites ne sont pas aménagés pour l'accueil du public.</p> <p>Sur ce constat, la réserve et le CELRL ont financé en 2022 une mission à Alain Freytet, architecte paysagiste, afin de proposer un schéma de valorisation à l'échelle de la baie et de sa périphérie. 11 sites ont été identifiés avec un potentiel, reliés entre eux par un itinéraire de mobilité douce (piétons et cyclistes).</p> <p>Des aménagements sont à envisager sur le site de la Prée Mizottière, siège administratif de la réserve et propriété du CELRL (observatoires, préau extérieur et salle d'accueil).</p> <p>La création d'un poste dédié à l'éducation à l'environnement en 2021 a permis de dynamiser ce volet.</p>										
<b>Localisation</b>										
Périphérie de la baie de l'Aiguillon										
<b>Méthodologie</b>										
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Partager le projet avec les différentes parties prenantes (réunions de concertation) dans l'objectif de concrétiser les aménagements.</li> <li>✓ Trouver les financements nécessaires (CEL, LPO, OFB ou partenaires)</li> <li>✓ Mettre en œuvre les aménagements et prévoir leur entretien</li> </ul>										
<b>Partenaires techniques</b>										
Conservatoire du Littoral, Communautés de communes, Communes, Syndicats mixtes, PNR MP...										
<b>Financeurs potentiels</b>										
Fonds Vert (Agence de l'eau), Conservatoire du Littoral, OFB, LPO...										

Code	Priorité	Intitulé de l'opération									OLT	OO
C12	1	<b>C12 - Balisage de la réserve en mer et fluvial</b>									3	N°3.2
<b>Finalité PNM</b>		Finalité 49 : Développer la compréhension du milieu marin, des activités maritimes et de leurs interrelations Finalité 50 : Adopter des bonnes pratiques concourant à la préservation du milieu marin										
<b>Fiche action Natura 2000</b>		29 Mettre en œuvre un dispositif de sensibilisation aux enjeux du site Natura 2000 30 Consolider les pratiques des acteurs du territoire à la prise en compte des enjeux du site Natura 2000										
<b>Chapitre du SDAGE</b>		Chap 14 A, B. Informer, sensibiliser, favoriser les échanges										
<b>Indicateur(s)</b>		Nombre d'aménagements réalisés/prévus										
<b>Actions associées</b>		CC1 : Outils pédagogiques diversifiés pour les différents publics SP1 – Faire respecter la réglementation sur et en périphérie de la réserve										
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>												
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé		
		15	15							30		
<b>Description</b>												
La réserve est essentiellement maritime. Les limites en mer sont mal connues par les professionnels et les plaisanciers. Il s'agit de pouvoir matérialiser les limites par un balisage adéquat à la fois côté fluvial et maritime, incluant les pictogrammes réglementaires.												
<b>Localisation</b>												
Sèvre Niortaise (fluvial), bouée d'atterrissage de la Sèvre, plage de la Pointe de l'Aiguillon												
<b>Méthodologie</b>												
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Partager le projet avec les partenaires et gestionnaires des DPF / DPM et Phares et balises</li> <li>✓ Trouver le support adéquat en accord avec la réglementation liée au balisage maritime et la sécurité (corps mort + bouée pour la Pointe de l'Aiguillon, Balisage sur ou couplée avec la bouée d'eau saine, terrestre ou sur bouée pour la Sèvre)</li> </ul>												
<b>Partenaires techniques</b>												
DDTM 17 et 85, Phares et balises, CD17, PNM												
<b>Financeurs potentiels</b>												

Code	Priorité	Intitulé de l'opération									OLT	OO
CI3	1	<b>CI3 - Communication de la réglementation en vigueur et de son évolution</b>									3	N°3.2
<b>Finalité PNM</b>		Finalité 49 : Développer la compréhension du milieu marin, des activités maritimes et de leurs interrelations Finalité 50 : Adopter des bonnes pratiques concourant à la préservation du milieu marin										
<b>Fiche action Natura 2000</b>		29 Mettre en œuvre un dispositif de sensibilisation aux enjeux du site Natura 2000										
<b>Chapitre du SDAGE</b>		Chap 14 A, B. Informer, sensibiliser, favoriser les échanges										
<b>Indicateur(s)</b>		Diminution des infractions sur les secteurs panneautés										
<b>Actions associées</b>		CC1 : Outils pédagogiques diversifiés pour les différents publics SP1 : Faire respecter la réglementation sur et en périphérie de la réserve										
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>												
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé		
5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	50		
<b>Description</b>												
La réserve est équipée de panneaux indiquant la réglementation du site sur les accès principaux. Ces derniers sont à entretenir et renouveler régulièrement (vieillessement, vandalisme). Un certain nombre de panneaux complémentaires est à prévoir (dignes d'Esnandes), notamment pour accompagner les aménagements prévus pour améliorer la visibilité de la réserve (plan d'interprétation de 2022).												
<b>Localisation</b>												
Digue d'Esnandes, piste cyclable et sentiers de randonnées côté 17,												
<b>Méthodologie</b>												
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Achats de panneaux réglementaires munis de systèmes de fixation robustes ;</li> <li>✓ Pose</li> </ul>												
<b>Partenaires techniques</b>												
RNF, autres RN												
<b>Financeurs potentiels</b>												

Code	Priorité	Intitulé de l'opération	OLT	OO						
IP1	1	<b>IP1 : Entretien des outils de canalisation du public</b>	1 2	1.1 2.3						
<b>Finalité PNM</b>		Finalité 49 : Développer la compréhension du milieu marin, des activités maritimes et de leurs interrelations Finalité 50 : Adopter des bonnes pratiques concourant à la préservation du milieu marin								
<b>Fiche action Natura 2000</b>		2 Maintenir dans un bon état de conservation les habitats du cordon dunaire 29 Mettre en œuvre un dispositif de sensibilisation aux enjeux du site Natura 2000 30 Consolider les pratiques des acteurs du territoire à la prise en compte des enjeux du site Natura 2000								
<b>Chapitre du SDAGE</b>		Chapitre 12 12A à 12 F								
<b>Indicateur(s)</b>		Surface de milieu protégés par des outils de canalisation du public								
<b>Actions associées</b>		SP1 : Respect de la réglementation sur et en périphérie de la réserve								
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>										
<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>	<b>2030</b>	<b>2031</b>	<b>2032</b>	<b>2033</b>	<b>Temps total estimé</b>
15	15	15	20	20	20	20	20	20	20	185
<b>Description</b>										
La fréquentation du public est susceptible de dégrader des habitats naturels, voire d'occasionner des dérangements sur la faune. Un certain nombre d'aménagements a été installé afin de canaliser le public et offrir des points d'observation. Le schéma d'intention réalisé sur l'ensemble du pourtour de la réserve prévoit la mise en place de dispositifs d'accueil et d'information à destination du public. Plusieurs acteurs seront amenés à intervenir sur la mise en place et l'entretien des structures à destination du public en fonction des sites concernés										
<b>Localisation</b>										
L'ensemble du pourtour du site et notamment la Pointe de l'Aiguillon, les terrains du CELRL										
<b>Méthodologie</b>										
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Entretien des infrastructures de canalisation du public existante (ganivelles, barrières, fil lisse...) sur les secteurs à la charge de la réserve</li> <li>- Entretien des dispositifs d'information</li> <li>- Mettre en place une stratégie et une convention (Etat, commune, PNR, CEL) visant à organiser la gestion et l'entretien des structures d'accueil du public</li> <li>- Installer de nouveaux dispositifs si nécessaire</li> </ul>										
<b>Partenaires techniques</b>										
DDTM85, commune de l'Aiguillon-la-presqu'île, PNR, CELRL, Département 85 et 17										
<b>Financeurs potentiels</b>										
DDTM85, PNR										

Code	Priorité	Intitulé de l'opération									OLT	OO
IP2	1	<b>IP2 : Nettoyage des surfaces artificialisées hors d'usage (concessions conchylicoles abandonnées, pontons)</b>									1	1.2
<b>Finalité PNM</b>		Finalité 9 : Maintenir le niveau de production primaire des habitats benthiques et pélagiques Finalité 11 : Maintenir des ressources alimentaires suffisantes et accessibles pour les oiseaux d'eau Finalité 20 : Maintenir le bon état écologique des habitats sédimentaires littoraux et côtiers à caractère vaseux										
<b>Fiche action Natura 2000</b>		1 Maintenir la fonctionnalité et la dynamique des estrans et des estuaires										
<b>Chapitre du SDAGE</b>		Chapitre 12 12A à 12 F										
<b>Indicateur(s)</b>		Surface restaurée / surface à restaurer										
<b>Actions associées</b>		CS3 : Suivi de la macrofaune benthique CS10 : Suivi de l'évolution des infrastructures MS31 : Délimitation du Domaine Public Maritime et des limites de la réserve MS1 : Mise à jour et optimisation des cadastres conchylicoles et mouillages MS22 : Recherche de financements et activer les leviers pour mener à bien les actions										
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>												
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé		
	50	50	50	50						200		
<b>Description</b>												
La baie de l'Aiguillon a été le lieu d'activité conchylicole depuis des décennies. Au fil des années, les concessions se sont déplacées vers la sortie de la baie (dégradation de la qualité de l'eau et sédimentation) mais les infrastructures de culture marine ont été abandonnées sur place. Elles ont donné lieu au développement de gisements sauvages d'huitres japonaises <i>Magallena gigas</i> offrant des supports aux larves. Ainsi, 400 ha de la baie de l'Aiguillon ont été colonisés par les huitres. Entre 2019 et 2021, un chantier expérimental de restauration de vasière a été mené sur 118 ha grâce au programme Life baie de l'Aiguillon <a href="https://life.reserve-baie-aiguillon.fr/">https://life.reserve-baie-aiguillon.fr/</a> . En fonction des suivis de recolonisation, la question de terminer la restauration reste ouverte. D'anciennes pêcheries, casiers à huître (béton), anciens ponton, blocs béton, stockage de pieux, mouillages, sont également présents sur la réserve.												
<b>Localisation</b>												
Secteurs impactés par des structures de culture marine abandonnées (principalement Charron, Esnandes, rive gauche de la Raque, Port de la Pelle), anciens pontons sur le canal de Luçon et Villedoux, anciens carrelets sur Esnandes.												
<b>Méthodologie</b>												
<ul style="list-style-type: none"> <li>- En lien avec les services de l'Etat (DDTM, DREAL, CD17 notamment) et les professionnels, étudier la possibilité de restaurer les milieux naturels par l'enlèvement des infrastructures abandonnées.</li> <li>- Recherche de moyens financiers</li> <li>- Mise à jour du cadastre</li> </ul>												
<b>Partenaires techniques</b>												
DDTM, CRC, CDP, PNM												
<b>Financeurs potentiels</b>												
Etat, UE												

Code	Priorité	Intitulé de l'opération								OLT	OO
IP3	1	<b>IP3 : Absence d'entretien des rigoles sur le pré salé</b>								1	1.3
<b>Finalité PNM</b>		Finalité 10 : Maintenir des nourriceries et frayères fonctionnelles Finalité 11 : Maintenir des ressources alimentaires suffisantes et accessibles pour les oiseaux d'eau Finalité 20 : Maintenir le bon état écologique des habitats sédimentaires littoraux et côtiers à caractère vaseux									
<b>Fiche action Natura 2000</b>		1 Maintenir la fonctionnalité et la dynamique des estrans et des estuaires 7 Restaurer et garantir la fonctionnalité des milieux aquatiques									
<b>Chapitre du SDAGE</b>		Chapitre 12 12A à 12 F									
<b>Indicateur(s)</b>		Abandon du système de drainage									
<b>Actions associées</b>		MS2 : Consolidation de la charte d'exploitation des prés salés CS8 : Suivi des surfaces et dates de fauche MS3 : Evolution du cadre administratif et juridique encadrant la fauche des mizottes SP1 : Respect de la réglementation sur et en périphérie de la réserve									
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>											
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé	
2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	20	
<b>Description</b>											
<p>Les 1 200 ha de prés salés de la baie de l'Aiguillon représentent 15% des prés salés Français. Ces habitats particuliers sont le lieu d'alimentation et de repos pour les oiseaux d'eau (anatidés et repositors), de nourricerie pour la faune piscicole et de reproduction pour les passereaux. Les prés salés progressent en moyenne de 7ha/an.</p> <p>La fauche des mizottes est pratiquée de longue date sur la baie. Pour favoriser la Puccinellie maritime, les agriculteurs réalisaient des rigoles afin de faciliter le drainage de l'eau de mer. Au regard des enjeux de la réserve apparus au cours du dernier plan de gestion (poissons et passereaux nicheurs), il convient d'abandonner ces pratiques et de laisser le pré salé en libre évolution.</p>											
<b>Localisation</b>											
Ensemble des prés salés											
<b>Méthodologie</b>											
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire respecter la charte mizotte</li> <li>- Réunir annuellement la commission mizotte</li> <li>- Sensibiliser les exploitants agricoles, notamment en communiquant sur le bilan des suivis naturalistes</li> </ul>											
<b>Partenaires techniques</b>											
DDTM, Chambres d'agriculture											
<b>Financeurs potentiels</b>											



Code	Priorité	Intitulé de l'opération								OLT	OO
IP4	1	<b>IP4 : Chantiers de nettoyage des déchets</b>								1	1.8
<b>Finalité PNM</b>		Finalité 7 : Diminuer la quantité de déchets dans le milieu marins (macro déchet et de microparticules) Finalité 20 : Maintenir le bon état écologique des habitats sédimentaires littoraux et côtiers à caractère vaseux									
<b>Fiche action Natura 2000</b>		1 Maintenir la fonctionnalité et la dynamique des estrans et des estuaires 2 Maintenir dans un bon état de conservation les habitats du cordon dunaire									
<b>Chapitre du SDAGE</b>		Chapitre 12 12A à 12 F									
<b>Indicateur(s)</b>		Nombre de journées de nettoyage et quantité ramassée par catégorie									
<b>Actions associées</b>		SP1 : Respect de la réglementation sur et en périphérie de la réserve CS7 : Suivi de la qualité de l'eau et sédiments									
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>											
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé	
15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	150	
<b>Description</b>											
De nombreux déchets s'accumulent sur la laisse de mer. Afin de limiter la pollution, il convient de les ramasser et de les évacuer dans les filières appropriées.											
<b>Localisation</b>											
Pied de digue et haut de pré salé											
<b>Méthodologie</b>											
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser annuellement des journées de ramassage de déchets (habitants, bénévoles, professionnels, équipe réserve, entreprises (Aligatore)...) </li> <li>- Réalisation après les grandes marées hivernales (mars) et avant la saison de reproduction des passereaux ;</li> <li>- Communiquer et sensibiliser (grand public, professionnels, élus...)</li> </ul>											
<b>Partenaires techniques</b>											
DDTM, Mairies, PNM, PNR											
<b>Financeurs potentiels</b>											

Code	Priorité	Intitulé de l'opération	OLT	OO						
PA1	1	<b>PA1 – Animations auprès des différents publics : scolaires, grand public, habitants, groupes spécialisés</b>	3	N°3.1						
<b>Finalité PNM</b>		Finalité 49 : Développer la compréhension du milieu marin, des activités maritimes et de leurs interrelations Finalité 50 : Adopter des bonnes pratiques concourant à la préservation du milieu marin								
<b>Fiche action Natura 2000</b>		29. Mettre en œuvre un dispositif de sensibilisation aux enjeux du site Natura 2000								
<b>Chapitre du SDAGE</b>		Chap 14 A, B								
<b>Indicateur(s)</b>		Nombre d'animations réalisées/prévues								
<b>Actions associées</b>		CC1 : Outils pédagogiques diversifiés pour les différents publics CI1 - Aménagements pour l'accueil du public sur la réserve								
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	1200
<b>Description</b>										
Un des rôles de la réserve est de communiquer et de sensibiliser à l'environnement à un maximum de publics. De fait, il s'agit d'élargir l'offre d'animations afin d'attirer le public cible de la réserve : scolaires et habitants de la périphérie de la réserve, professionnels, groupes spécialisés...										
<b>Localisation</b>										
Ensemble de la réserve										
<b>Méthodologie</b>										
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Diversifier les approches pour sensibiliser à l'environnement les différents publics cibles <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer les animations scolaires auprès de tous les niveaux (de la maternelle à l'université) et travailler en priorité avec les écoles des communes jouxtant la réserve</li> <li>- Proposer des animations grand public toute l'année et sur différents sites tout autour de la baie, pour toucher davantage le public local/les riverains.</li> <li>- Attirer d'autres publics classiquement peu attirés par la réserve via des animations ou évènements particuliers (résidences d'artistes et expositions, spectacles, conférences, sport...) dans le respect de la réglementation, de l'intégrité de la réserve et des espèces.</li> <li>- Accueillir des publics plus spécifiques (en situation de handicap par exemple) grâce à des aménagements et des approches adaptées.</li> </ul> </li> <li>✓ Programmer des animations dans le cadre d'évènements nationaux</li> </ul>										
<b>Partenaires techniques</b>										
OFB, PNM, autres RNs et structures faisant de l'EEDD, PNR...										
<b>Financeurs potentiels</b>										

Code	Priorité	Intitulé de l'opération								OLT	OO
PA2	1	<b>PA2 - Contribution à la formation des étudiants dans le domaine de l'environnement</b>								3	N°3.6
<b>Finalité PNM</b>		Finalité 49 : Développer la compréhension du milieu marin, des activités maritimes et de leurs interrelations Finalité 50 : Adopter des bonnes pratiques concourant à la préservation du milieu marin									
<b>Fiche action Natura 2000</b>		29. Mettre en œuvre un dispositif de sensibilisation aux enjeux du site Natura 2000									
<b>Chapitre du SDAGE</b>		Chap 14 A, B									
<b>Indicateur(s)</b>		Type et nombre de formations et programmes de recherche accueillis									
<b>Actions associées</b>		PA1 : Animations auprès des différents publics : scolaires, grand public, habitants, groupes spécialisés									
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>											
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé	
10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	100	
<b>Description</b>											
De nombreuses formations sollicitent la réserve de la baie de l'Aiguillon pour apporter à leurs étudiants un site d'étude aux enjeux multiples et complexes interdépendants. Ces interventions permettent à la fois de créer des liens avec les écoles et universités et contribuer à la formation des professionnels de demain.											
<b>Localisation</b>											
Ensemble de la réserve											
<b>Méthodologie</b>											
✓ Assurer l'accueil de groupes d'étudiants											
<b>Partenaires techniques</b>											
PNR, PNM											
<b>Financeurs potentiels</b>											
OFB											

CC : Création de supports de communication et de pédagogie

Code	Priorité	Intitulé de l'opération	OLT	OO						
CC1	1	<b>CC1 - Outils pédagogiques diversifiés pour les différents publics</b>	3	N°3.1						
<b>Finalité PNM</b>	Finalité 49 : Développer la compréhension du milieu marin, des activités maritimes et de leurs interrelations Finalité 50 : Adopter des bonnes pratiques concourant à la préservation du milieu marin									
<b>Fiche action Natura 2000</b>	26 Observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin 29 Mettre en œuvre un dispositif de sensibilisation aux enjeux du site Natura 2000									
<b>Chapitre du SDAGE</b>	Chap 14 A, B									
<b>Indicateur(s)</b>	Nombre d'outils réalisés/prévus									
<b>Actions associées</b>	PA1 : Animations auprès des différents publics : scolaires, grand public, habitants, groupes spécialisés									
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé
10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	100
<b>Description</b>										
Des supports pédagogiques sont essentiels pour sensibiliser. Ces derniers doivent être attrayants, ludiques, et au plus proche des attentes du public ciblé et des messages à délivrer. Certains de ces outils peuvent être élaborés à une échelle plus large que la baie de l'Aiguillon.										
<b>Localisation</b>										
Ensemble de la réserve et réseaux										
<b>Méthodologie</b>										
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Réaliser de nouveaux supports pédagogiques</li> <li>✓ Prévoir des budgets pour la conception et la création de ces outils dans les projets</li> </ul>										
<b>Partenaires techniques</b>										
Autres RNs										
<b>Financeurs potentiels</b>										

Code	Priorité	Intitulé de l'opération	OLT	OO						
CC2	1	<b>CC2 - Rédaction et mise en œuvre d'une stratégie de communication</b>	3	N°3.3						
<b>Finalité PNM</b>		Finalité 49 : Développer la compréhension du milieu marin, des activités maritimes et de leurs interrelations Finalité 50 : Adopter des bonnes pratiques concourant à la préservation du milieu marin								
<b>Fiche action Natura 2000</b>		28 Animer les mesures du DOCOB 29 Mettre en œuvre un dispositif de sensibilisation aux enjeux du site Natura 2000								
<b>Chapitre du SDAGE</b>		Chap 14 A, B								
<b>Indicateur(s)</b>		Stratégie réalisée ou non								
<b>Actions associées</b>		PA1 : Animations auprès des différents publics : scolaires, grand public, habitants, groupes spécialisés CC1 : Outils pédagogiques diversifiés pour les différents publics								
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>										
<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>	<b>2030</b>	<b>2031</b>	<b>2032</b>	<b>2033</b>	<b>Temps total estimé</b>
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	200
<b>Description</b>										
La communication de la réserve doit s'inscrire dans une stratégie globale afin que les actions menées soient efficaces. Il s'agit notamment de définir un cadre, les objectifs et messages à faire passer, les moyens à utiliser, le calendrier. Cette stratégie doit également être réfléchie à l'échelle du réseau des réserves cogérées LPO/OFB.										
<b>Localisation</b>										
Ensemble de la réserve										
<b>Méthodologie</b>										
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Définir une stratégie de communication (réunion, rédaction d'un document de référence...)</li> <li>✓ Évaluer chaque année la stratégie menée et la réajuster au besoin</li> <li>✓ Refondre et alimenter le site internet</li> <li>✓ Développer la communication sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram...)</li> <li>✓ Contribuer aux agendas des sorties nature LPO France et LPO Vendée</li> <li>✓ Utiliser et partager l'ensemble des outils créés</li> <li>✓ Mettre en place un médiaplanning, comprenant la presse locale, régionale et nationale, les bulletins communaux...</li> <li>✓ Répondre aux demandes des médias</li> </ul>										
<b>Partenaires techniques</b>										
LPO, OFB, réseaux										
<b>Financeurs potentiels</b>										

Code	Priorité	Intitulé de l'opération	OLT	OO						
CC3	1	<b>CC3 - Vulgarisation et communication des résultats/conclusions des études et travaux de la réserve auprès des différents acteurs du territoire</b>	3	N°3.5						
<b>Finalité PNM</b>		Finalité 49 : Développer la compréhension du milieu marin, des activités maritimes et de leurs interrelations Finalité 50 : Adopter des bonnes pratiques concourant à la préservation du milieu marin								
<b>Fiche action Natura 2000</b>		29 Mettre en œuvre un dispositif de sensibilisation aux enjeux du site Natura 2000 30 Consolider les pratiques des acteurs du territoire à la prise en compte des enjeux du site Natura 2000								
<b>Chapitre du SDAGE</b>		Chap 14 A, B								
<b>Indicateur(s)</b>		Nombre de documents vulgarisés et d'outils de vulgarisation créés								
<b>Actions associées</b>		CC1 : Outils pédagogiques diversifiés pour les différents publics E15 : Rédaction et publication des études scientifiques et synthèses inter-réserve								
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>										
<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>	<b>2030</b>	<b>2031</b>	<b>2032</b>	<b>2033</b>	<b>Temps total estimé</b>
30	30	30	30	10	30	10	10	10	10	140
<b>Description</b>										
Afin de faire connaître les actions de la réserve et surtout les résultats des études (eau notamment), il convient de (mieux) communiquer afin de viser un public large (habitants, scolaires) et spécialisé (gestionnaires et décideurs).										
<b>Localisation</b>										
Ensemble de la réserve										
<b>Méthodologie</b>										
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Réaliser une version simplifiée du plan de gestion mettant en avant les spécificités et enjeux de la réserve</li> <li>✓ Diffuser une version simplifiée et attractive du rapport annuel d'activités.</li> <li>✓ Partager les principaux résultats de la réserve via les réseaux sociaux.</li> <li>✓ Organiser des réunions de restitution thématiques, soirées à thèmes.</li> <li>✓ Organiser des visites thématiques de la réserve à destination des décideurs</li> </ul>										
<b>Partenaires techniques</b>										
<b>Financeurs potentiels</b>										

Code	Priorité	Intitulé de l'opération								OLT	OO
MS1	1	<b>MS1 - Mise à jour et organisation des cadastres conchylicoles et mouillages</b>								N°1	N°1.2
<b>Finalité PNM</b>		Finalité 7 : Diminuer la quantité de déchets dans le milieu marin (macrodéchets et microparticules) Finalité 20 : Maintenir le bon état écologique des habitats sédimentaires littoraux et côtiers à caractère vaseux Finalité 27 : Limiter les effets négatifs de l'activité sur le milieu marin : modifications hydro-sédimentaires, déchets, espèces et habitats à enjeu majeur de préservation Finalité 42 : Réduire les impacts négatifs des activités portuaires sur le milieu marin									
<b>Fiche action Natura 2000</b>		1 Maintenir la fonctionnalité et la dynamique des estrans et des estuaires 25 Renaturer des sites pour les espèces et les habitats									
<b>Chapitre du SDAGE</b>		14A, 13A, 10F, 10G,									
<b>Indicateur(s)</b>		Maintien à minima, voire diminution de la surface conchylicole de la réserve, ainsi que des mouillages									
<b>Actions associées</b>		IP 1 : Nettoyage des surfaces artificialisées hors d'usage (concessions conchylicoles abandonnées, pontons)									
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>											
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé	
5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	50	
<b>Description</b>											
En 2022, 310 concessions conchylicoles sont actives au sein de la réserve naturelle et plus de 320 hectares de vasières sont colonisées par des huîtres japonaises. En termes de balisage maritime, la réserve compte 33 bouées de chenal, 2 bouées d'eaux saines et 198 bouées de mouillages réparties au sein du port du Pavé (63), du Corps de Garde (51), du port de l'Epine (44), du petit port de Chenal Vieux (24), ainsi que de part et d'autres du Pont du Brault (16). Quatorze pontons de pêche dits « carrelets » existent au sein de la Réserve, ainsi que 2 ports professionnels (Corps de garde et Pavé), 2 zones de mouillages (épine et chenal vieux) et 2 zones de stationnement pour les bacs dévaseurs (curé et Luçon).											
<b>Localisation</b>											
Ensemble de la réserve											
<b>Méthodologie</b>											
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travailler avec les services de l'Etat et la profession pour mettre à jour et/ou régulariser le cadastre conchylicole et les zones de mouillage. Les zones de stockage de pieux pourront notamment être rassemblées.</li> <li>- Travailler avec les services de l'Etat et la profession pour la remise en l'état des zones de cultures marines abandonnées (crassats sur vasière, port de la Pelle, ...);</li> <li>- Veiller à ce qu'il n'y ait pas de nouvelles concessions ostréicoles sur la Pointe de l'Aiguillon ;</li> <li>- Participer aux commissions de cultures marines ;</li> </ul>											
<b>Partenaires techniques</b>											
CRC PL et NA, DDTM 17 et 85, DREAL, professionnels, PNM											
<b>Financeurs potentiels</b>											

Code	Priorité	Intitulé de l'opération	OLT	OO						
MS2	1	<b>MS2 - Consolidation de la charte d'exploitation des prés salés</b>	N°1	N°1.3						
<b>Finalité PNM</b>		Finalité 10 : Maintenir des nourriceries et frayères fonctionnelles Finalité 12 : Maintenir ou augmenter les effectifs d'oiseaux en période interuptiale, ainsi que l'importance internationale du Parc pour les espèces à enjeu majeur de préservation Finalité 22 : Maintenir ou restaurer le bon état écologique des habitats particuliers Finalité 23 : Maintenir la mosaïque d'habitats benthiques du médiolittoral (zone intertidale)								
<b>Fiche action Natura 2000</b>		1 Maintenir la fonctionnalité et la dynamique des estrans et des estuaires 30 Consolider les pratiques des acteurs du territoire à la prise en compte des enjeux du site Natura 2000								
<b>Chapitre du SDAGE</b>		12C, 9B								
<b>Indicateur(s)</b>		Nombre d'infractions à la charte constatées								
<b>Actions associées</b>		CS8 : Suivi des surfaces et dates de fauche MS3 : Evolution du cadre administratif et juridique encadrant la fauche des mizottes								
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>										
<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>	<b>2030</b>	<b>2031</b>	<b>2032</b>	<b>2033</b>	<b>Temps total estimé</b>
20	10	10	10	10	10	10	10	10	10	110
<b>Description</b>										
<p>Les prés salés de la baie de l'Aiguillon représentent 15% des prés salés français. Ils jouent un rôle primordial pour l'hivernage des anatidés herbivores (canards siffleurs, bernaches cravant et oies cendrées), la reproduction des passereaux et sont des zones d'alimentation importante pour les poissons.</p> <p>Des AOT sont sollicitées par l'OFB pour permettre la fauche sur des surfaces définies. Elles permettent la fauche de 107 et 570 hectares annuellement par 34 agriculteurs.</p> <p>Une charte mise en place en 2012 doit être actualisée au regard des connaissances acquises et de l'évolution des enjeux biologiques (poissons et passereaux nicheurs notamment).</p> <p>Cette charte vise à cadrer l'organisation entre la réserve et les éleveurs en charge des opérations de fauche. Son respect doit conditionner l'attribution des surfaces fauchables aux éleveurs.</p>										
<b>Localisation</b>										
Prés salés de Triaize, Champagné-les-Marais, Sainte-Radégonde-des-Noyers, Puyravault, Charron										
<b>Méthodologie</b>										
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place une nouvelle charte d'exploitation des mizottes ;</li> <li>- Faire vivre le comité mizotte regroupant les éleveurs, les chambres d'agriculture, les services de l'Etat et les gestionnaires de la réserve ;</li> <li>- Faire respecter le cadre de la charte</li> </ul>										
<b>Partenaires techniques</b>										
Eleveurs, chambres d'agriculture de Vendée et de Charente-Maritime, DDTM 17 et 85, EPMP										
<b>Financeurs potentiels</b>										



Code	Priorité	Intitulé de l'opération	OLT	OO						
MS3	1	<b>MS3 - Evolution du cadre administratif et juridique encadrant la fauche des mizottes</b>	N°1	N°1.3						
<b>Finalité PNM</b>		Finalité 10 : Maintenir des nourriceries et frayères fonctionnelles Finalité 12 : Maintenir ou augmenter les effectifs d'oiseaux en période internuptiale, ainsi que l'importance internationale du Parc pour les espèces à enjeu majeur de préservation Finalité 22 : Maintenir ou restaurer le bon état écologique des habitats particuliers Finalité 23 : Maintenir la mosaïque d'habitats benthiques du médiolittoral (zone intertidale)								
<b>Fiche action Natura 2000</b>		1 Maintenir la fonctionnalité et la dynamique des estrans et des estuaires 30 Consolider les pratiques des acteurs du territoire à la prise en compte des enjeux du site Natura 2000								
<b>Chapitre du SDAGE</b>		12C, 9B								
<b>Indicateur(s)</b>		Aides agricoles supprimées								
<b>Actions associées</b>		CS8 : Suivi des surfaces et dates de fauche MS2 : Consolidation de la charte d'exploitation des prés salés MS31 : Délimitation du Domaine Public Maritime et des limites de la réserve								
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>										
<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>	<b>2030</b>	<b>2031</b>	<b>2032</b>	<b>2033</b>	<b>Temps total estimé</b>
20	10									30
<b>Description</b>										
<p>Les aides agricoles de la PAC (DPB, ICHN, paiement vert, MAE) activés sur les prés salés ne permettent pas aux gestionnaires la souplesse de gestion nécessaire au maintien du bon état écologique du pré salé de la réserve (obligation d'entretien annuel, rotation des surfaces impossible). De plus, ce statut est fragile juridiquement pour les éleveurs (admissibilité, accès, % de recouvrement de végétation, contrôles).</p> <p>Pour rappel, un certain nombre de parcelles du Domaine Public Maritime sont cadastrées et bénéficient d'une approche juridique particulière (code rural).</p> <p>Les gestionnaires souhaitent maintenir la pratique de la fauche sur le pré salé. Cependant, des démarches ont été mises en place et soutenues par les préfets des deux départements respectifs pour étudier les possibilités d'un report des aides sur les sièges d'exploitation afin de libérer la réserve des contraintes liées aux aides.</p>										
<b>Localisation</b>										
Prés salés de Triaize, Champagné-les-Marais, Sainte-Radégonde-des-Noyers, Puyravault, Charron										
<b>Méthodologie</b>										
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Obtenir une souplesse de gestion en supprimant les aides PAC du DPM en veillant à en limiter les conséquences sur les systèmes d'élevage par ailleurs fragilisés ;</li> <li>- Prioriser l'attribution des mizottes à des éleveurs locaux ;</li> </ul>										
<b>Partenaires techniques</b>										
Eleveurs, chambres d'agriculture de Vendée et de Charente-Maritime, DDTM 17 et 85, EPMP										
<b>Financeurs potentiels</b>										

Code	Priorité	Intitulé de l'opération	OLT	OO						
MS4	1	<b>MS4 - Accompagnement des différents porteurs de projets pour prendre en compte les enjeux de la réserve</b>	N°1	N°1.5						
<b>Finalité PNM</b>		Finalité 27 : Limiter les effets négatifs de l'activité sur le milieu marin : modifications hydro-sédimentaires, déchets, espèces et habitats à enjeu majeur de préservation Finalité 41 : Réduire les impacts, y compris cumulés, de la gestion des sédiments sur le milieu marin Finalité 42 : Réduire les impacts négatifs des activités portuaires sur le milieu marin Finalité 49 : Développer la compréhension du milieu marin, des activités maritimes et de leurs interrelations Finalité 50 : Adopter des bonnes pratiques concourant à la préservation du milieu marin								
<b>Fiche action Natura 2000</b>		1 Maintenir la fonctionnalité et la dynamique des estrans et des estuaires 22 Veiller, suivre et accompagner les programmes et les projets sur le territoire 30 Consolider les pratiques des acteurs du territoire à la prise en compte des enjeux du site Natura 2000								
<b>Chapitre du SDAGE</b>		10F, 10G, 1B, 14A, 14B, 11B								
<b>Indicateur(s)</b>		Prises en compte des préconisations du gestionnaire								
<b>Actions associées</b>		SP1 - Respect de la réglementation sur et en périphérie de la réserve CS9 - Suivi de l'habitat benthique et colonne d'eau avant/après draguage								
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé
15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	150
<b>Description</b>										
De nombreuses activités se déroulent sur la réserve naturelle : conchyliculture, pêche professionnelle, pêche de loisir dont les carrelets, ports de pêche et zones de mouillage, draguage des chenaux, rejets dans la Sèvre, réfection et entretien des digues, fauche d'une partie des prés salés, demandes de survols drones,... Il s'agit d'accompagner en amont les porteurs de projet afin que les enjeux de conservation soient pris en compte										
<b>Localisation</b>										
Ensemble de la réserve										
<b>Méthodologie</b>										
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Être identifié par les services de l'Etat et les différents porteurs de projets</li> <li>- Accompagner les différents porteurs de projet, le plus en amont possible</li> <li>- Faire respecter la réglementation de la réserve</li> </ul>										
<b>Partenaires techniques</b>										
Services de l'Etat, collectivités, professionnels										
<b>Financeurs potentiels</b>										

Code	Priorité	Intitulé de l'opération	OLT	OO						
MS5	1	<b>MS5 - Participation aux différentes instances en interaction avec les enjeux de la réserve</b>	N°1 N°4	N°1.7 N°4.5						
<b>Finalité PNM</b>		<p>Finalité 2 : Les débits d'eau douce permettent le maintien des activités et usages ainsi que le bon fonctionnement des écosystèmes estuariens, littoraux et marins</p> <p>Finalité 3 : Eviter les dessalures brutales des eaux littorales</p> <p>Finalité 4 : Améliorer la qualité écologique globale des eaux à l'échelle du Parc, dans le respect et selon les critères DCE et DCSMM</p> <p>Finalité 5 : Améliorer la qualité microbiologique</p> <p>Finalité 6 : Améliorer la qualité physico-chimique</p> <p>Finalité 7 : Diminuer la quantité de déchets dans le milieu marins (macrodéchets et de microparticules)</p> <p>Finalité 49 : Développer la compréhension du milieu marin, des activités maritimes et de leurs interrelations</p>								
<b>Fiche action Natura 2000</b>		<p>1 Maintenir la fonctionnalité et la dynamique des estrans et des estuaires</p> <p>28 Animer les mesures du DOCOB</p> <p>30 Consolider les pratiques des acteurs du territoire à la prise en compte des enjeux du site Natura 2000</p>								
<b>Chapitre du SDAGE</b>		10F, 10G, 1B, 14A, 14B, 11B								
<b>Indicateur(s)</b>		Le gestionnaire porte à connaissance les résultats des différentes études Prises en compte des préconisations du gestionnaire								
<b>Actions associées</b>		CS7 : Suivi de la qualité de l'eau et sédiments								
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé
10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	100
<b>Description</b>										
<p>La baie de l'Aiguillon est l'exutoire des bassins versants du Curé, de la Sèvre et du Lay. Le contexte de cet estuaire est particulier car totalement équipé d'ouvrage à la mer qui conditionne de par leur gestion les apports quantitatifs d'eau douce dans celui-ci. Les activités inhérentes à chacun de ces bassins versants impactent la qualité de l'eau arrivant à l'estuaire.</p> <p>La qualité des habitats naturels et de la masse d'eau de la réserve naturelle sont donc très fortement impactées en fonction des orientations de gestion de ces différents territoires. La réserve doit jouer un rôle de vigie et contribuer à un apport de connaissance à destination des décideurs de ces territoires.</p>										
<b>Localisation</b>										
Ensemble de la réserve										
<b>Méthodologie</b>										
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Être identifié par les services de l'Etat et les différentes instances ;</li> <li>- Porter à connaissance des différentes instances les résultats de la gestion afin de faire évoluer les pratiques ;</li> <li>- Participer aux différentes instances et groupes de travail (CLE, Comité de bassin, Syndicats mixtes, EPMP, Syndicats de marais, IIBSN, ...)</li> </ul>										
<b>Partenaires techniques</b>										
Services de l'Etat, collectivités, professionnels										
<b>Financeurs potentiels</b>										

Code	Priorité	Intitulé de l'opération	OLT	OO						
MS6	1	<b>MS6 - Réflexion sur la zone fonctionnelle baie de l'Aiguillon - Pointe d'Arçay afin de maintenir la capacité d'accueil du site et veille écologique</b>	N°1	N°1.11						
<b>Finalité PNM</b>		Finalité 12 : Maintenir ou augmenter les effectifs d'oiseaux en période internuptiale, ainsi que l'importance internationale du Parc pour les espèces à enjeu majeur de préservation Finalité 20 : Maintenir le bon état écologique des habitats sédimentaires littoraux et côtiers à caractère vaseux Finalité 27 : Limiter les effets négatifs de l'activité sur le milieu marin : modifications hydro-sédimentaires, déchets, espèces et habitats à enjeu majeur de préservation								
<b>Fiche action Natura 2000</b>		1 Maintenir la fonctionnalité et la dynamique des estrans et des estuaires 17 Préserver les anatidés et limicoles hivernants, migrateurs et nicheurs 23 Développer les mesures de protection règlementaire 25 Renaturer des sites pour les espèces et les habitats								
<b>Chapitre du SDAGE</b>		10F, 10G, 1B, 14A, 14B, 11B								
<b>Indicateur(s)</b>		Anticiper les conséquences de la sédimentation sur la capacité d'accueil de la réserve (étude menée)								
<b>Actions associées</b>		PR 3 : Suivi de la dynamique sédimentaire MS7 : Adaptation de la réglementation relative à la pêche aux enjeux de la réserve								
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>										
<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>	<b>2030</b>	<b>2031</b>	<b>2032</b>	<b>2033</b>	<b>Temps total estimé</b>
25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	250
<b>Description</b>										
<p>La Pointe d'Arçay (et l'estuaire du Lay) est complémentaire de la baie de l'Aiguillon, notamment pour l'accueil des oiseaux d'eau hivernants et joue notamment le rôle de reposoir lors des marées haute de gros coefficients.</p> <p>La baie de l'Aiguillon se comble progressivement et le pré salé se développe sur la vasière (7ha/an en moyenne en 20 ans). La surface de vasière en réserve diminue d'autant, avec un exhaussement de celle-ci. On risque à terme d'observer un décalage de la zone fonctionnelle pour les anatidés et limicoles vers l'extérieur du site.</p> <p>La création d'espaces protégés supplémentaires paraît souhaitable pour garantir une cohérence entre les espaces protégés et la zone fonctionnelle pour les oiseaux, ainsi que pour les zones de nourricerie de poissons.</p> <p>De même, la présence de prairies humides favorables à l'accueil des oiseaux d'eau est indispensable pour de nombreuses espèces hivernantes sur la baie de l'Aiguillon. Cette réflexion doit être portée à l'échelle de la zone humide du marais poitevin.</p> <p>Un travail reste à réaliser pour la labellisation de la réserve en Zone de protection forte visant à garantir les enjeux de conservation du site sur le long terme.</p>										
<b>Localisation</b>										
Ensemble de la réserve – estuaire du Lay – Pointe d'Arçay – Marais Poitevin										
<b>Méthodologie</b>										
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribuer dans le cadre de la SNAP à la création d'espaces protégés complémentaires, à la fois sur le littoral et sur la partie terrestre de la zone humide du Marais Poitevin ;</li> <li>- Contribue à la création d'une Réserve Naturelle Nationale sur le site de la Pointe d'Arçay ;</li> </ul>										

- Poursuivre la veille écologique de la Pointe d'Arcay : passereaux nicheurs, poissons pré salé, oiseaux d'eau hivernants et migrants, engoulevent, Milan noir, hérons nicheurs, Gravelot à collier interrompu notamment ;
- Contribuer à la création de Zones de Protection Forte ;

**Partenaires techniques**

Services de l'Etat, collectivités, professionnels

**Financeurs potentiels**

Code	Priorité	Intitulé de l'opération	OLT	OO						
MS7	1	<b>MS7 - Adaptation de la réglementation relative à la pêche aux enjeux de la réserve</b>	N°2	N° 2.1 et 2.2						
<b>Finalité PNM</b>		<p>Finalité 10 : Des nurseries et des frayères fonctionnelles maintenues pour une ressource halieutique diverse et abondante, ainsi que des espèces patrimoniales ou non exploitées préservées</p> <p>Finalité 14 : Restaurer les populations d'amphihalins</p> <p>Finalité 15 : Préserver les ressources halieutiques locales</p> <p>Finalités 27 : Limiter les effets négatifs de l'activité sur le milieu marin : modifications hydro-sédimentaires, déchets, espèces et habitats à enjeu majeur de préservation</p> <p>Finalité 33 : Limiter les effets négatifs de la pêche professionnelle sur les habitats benthiques d'intérêt communautaire</p> <p>Finalité 34 : Limiter les effets négatifs de la pêche professionnelle sur les espèces d'intérêt communautaire</p> <p>Finalité 47 : Réduire les pressions des activités et manifestations de loisirs sur les espèces et habitats à enjeu majeur de préservation</p>								
<b>Fiche action Natura 2000</b>		<p>1 Maintenir la fonctionnalité et la dynamique des estrans et des estuaires</p> <p>21 Assurer la libre circulation des poissons et la préservation des frayères</p> <p>23 Développer les mesures de protection réglementaire</p>								
<b>Chapitre du SDAGE</b>		9A, 9B, 9C, 9D, 13- 13A								
<b>Indicateur(s)</b>		<p>Définir un niveau de prélèvement soutenable (piscicole, macrofaune notamment)</p> <p>Limiter les sources de dérangement</p> <p>Proposer si nécessaire une évolution réglementaire</p> <p>Les secteurs et périodes de pêche à la civelle sont réduits</p> <p>Obtention du label ZPF par la réserve</p>								
<b>Actions associées</b>		<p>SP1 : Respect de la réglementation sur et en périphérie de la réserve</p> <p>CS17 : Suivi des activités humaines</p> <p>EI2 : Etude bibliographique sur le dérangement</p>								
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé
60	30	10	10	10	10	10	10	10	10	170
<b>Description</b>										
<p>Les activités maritimes (pêche, circulation en bateau) sont autorisées dans le cadre de l'application du décret de la Réserve Naturelle. Néanmoins, des arrêtés préfectoraux complémentaires peuvent être signés afin d'adapter la réglementation aux enjeux de conservation.</p> <p>Les activités de pêche sur la réserve, qu'elles soient professionnelles ou de loisirs impactent la ressource piscicole (zone de nurserie), ainsi que la capacité d'accueil du site pour l'avifaune (dérangement, modification de la ressource)</p> <p>L'intensité des pratiques de pêche, la nature et les quantités de prélèvements sont à ce jour mal connus.</p> <p>L'anguille européenne (<i>Anguilla anguilla</i>) est classée en danger critique d'extinction par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). La pêche à la civelle se pratique encore dans le périmètre de la réserve. La pression de pêche à la civelle est partiellement connue avec une quarantaine de bateaux dans l'estuaire de la Sèvre Niortaise et du Lay. Cette pêche se pratique à marée montante, principalement la nuit, du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars. Cette période correspond au pic d'accueil du site pour l'avifaune.</p>										

En effet, la baie de l'Aiguillon est un site d'importance internationale de halte migratoire et d'hivernage pour les oiseaux d'eau. La pêche à la civelle occasionne du dérangement sur les zones d'alimentation et de reposoir des oiseaux d'eau en période sensible.

De même, la pêche aux filets fixes génère un dérangement important sur les zones de balancement des marées qui sont les zones d'alimentation des oiseaux. Outre le fait que cette pratique ne permet pas de respecter le cadre réglementaire européen sur la capture du Bar, c'est une source de dérangement majeure pour les oiseaux. Cette pêche est interdite dans l'ensembles des autres réserves naturelles des pertuis.

De plus le fait de supprimer et/ou de réduire ces pressions sur l'avifaune de la réserve permettra la labellisation de la baie de l'Aiguillon en Zone de Protection Forte et donc de contribuer à la SNAP.

#### **Localisation**

Ensemble de la réserve

#### **Méthodologie**

- Réaliser un audit permettant de mieux connaître l'intensité des pratiques de pêche de loisir, la nature et les quantités pêchées (filets fixes, carrelets, pêche à pied, pêche à la ligne...);
- Faire interdire la pêche aux filets fixes dans la réserve naturelle. L'objectif étant de supprimer le dérangement occasionner sur les reposoirs et zones d'alimentation.
- Réaliser un audit permettant de mieux connaître l'intensité des pratiques de pêche professionnelle, la nature et les quantités pêchées (filets, chaluts, civelles...);
- Engager une réflexion afin d'étudier la possibilité de faire évoluer la réglementation de la pêche à la civelle sur la réserve
- Proposer si besoin une évolution de la réglementation ;
- Renforcer les contrôles ;

#### **Partenaires techniques**

Affaires maritime, gendarmerie maritime, Services de l'Etat, OFB, comités des pêches, association de pêcheurs, PNM, PNR, Conseils scientifiques, chercheurs

#### **Financeurs potentiels**

Code	Priorité	Intitulé de l'opération								OLT	OO
MS8	1	<b>MS8 - Accompagnement de la mise en œuvre de l'APHN</b>								N°2	N° 2.3
<b>Finalité PNM</b>		Finalité 20 : Maintenir le bon état écologique des habitats sédimentaires littoraux et côtiers à caractère vaseux Finalité 47 : Réduire les pressions des activités et manifestations de loisirs sur les espèces et habitats à enjeu majeur de préservation									
<b>Fiche action Natura 2000</b>		1 Maintenir la fonctionnalité et la dynamique des estrans et des estuaires 2 Maintenir dans un bon état de conservation les habitats du cordon dunaire 23 Développer les mesures de protection réglementaire									
<b>Chapitre du SDAGE</b>		9A, 9B, 9C, 9D									
<b>Indicateur(s)</b>		Contenu et mise en œuvre de l'APHN									
<b>Actions associées</b>		SP1 : Respect de la réglementation sur et en périphérie de la réserve CS17 : Suivi des activités humaines IP1 : Entretien des outils de canalisation du public									
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>											
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé	
15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	150	
<b>Description</b>											
L'APHN de la Pointe de l'Aiguillon a été créé en 2023. La réserve a en charge avec le PNR et la commune de l'Aiguillon la presqu'île la mise en œuvre des opérations de suivi et de gestion du site. Ce site vise à préserver l'ensemble de la pointe sableuse de l'Aiguillon qui se termine dans la réserve naturelle. Un projet de renaturation de la pointe sableuse porté par la commune, le CEL, la réserve naturelle, le PNR et le SMBL est à l'étude.											
<b>Localisation</b>											
Pointe de l'Aiguillon											
<b>Méthodologie</b>											
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner la mise en œuvre d'un document de gestion cohérent avec les actions de la réserve</li> <li>- Contribuer aux différents suivis du site et accompagner l'aménagement global de la Pointe de l'Aiguillon en cohérence avec l'APHN.</li> <li>- Être force de proposition pour le réaménagement global du site (zone de stationnement, cheminements doux, valorisation,...)</li> </ul>											
<b>Partenaires techniques</b>											
Commune de l'Aiguillon la presqu'île, CELRL, PNR, DDTM85, DREAL, SMBL											
<b>Financeurs potentiels</b>											



Code	Priorité	Intitulé de l'opération								OLT	OO
MS9	1	<b>MS9 - Formalisation des conventions et mise en place de statuts réglementaires sur les zones périphériques</b>								N°2	N° 2.3
<b>Finalité PNM</b>		Finalités 20 : Maintenir le bon état écologique des habitats sédimentaires littoraux et côtiers à caractère vaseux Finalité 22 : Maintenir ou restaurer le bon état écologique des habitats particuliers									
<b>Fiche action Natura 2000</b>		23 Développer les mesures de protection règlementaire 25 Renaturer des sites pour les espèces et les habitats 28 Animer les mesures du DOCOB									
<b>Chapitre du SDAGE</b>											
<b>Indicateur(s)</b>		Surface bénéficiant d'une protection réglementaire									
<b>Actions associées</b>		SP1 : Respect de la réglementation sur et en périphérie de la réserve									
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>											
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé	
8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	80	
<b>Description</b>											
<p>Plusieurs secteurs d'intérêt environnemental sont présents en périphérie de la baie de l'Aiguillon. Il s'agit à la fois des zones de prélèvement de matériaux pour la mise en œuvre des PAPI (Syndicats mixtes, département de la Charente Maritime, CELRL), de l'ancien polder ostréicole de l'Aiguillon la presqu'île par exemple.</p> <p>Ces zones sont complémentaires de la baie de l'Aiguillon, en particulier pour la reproduction de certaines espèces d'oiseaux. Ce sont aussi, pour la plupart des milieux doux pouvant accueillir un certain nombre d'espèces patrimoniales d'amphibiens, insectes et plantes. De plus ces espaces créent des zones tampons permettant de limiter le dérangement sur la réserve.</p>											
<b>Localisation</b>											
Périphérie de la réserve											
<b>Méthodologie</b>											
<p>Un travail de concertation est à engager avec les propriétaires/gestionnaires des sites.</p> <p>Il s'agit de mettre en place des conventions de gestion et/ou un statut réglementaire (RCFS) sur les secteurs périphériques de la réserve ayant des enjeux écologiques importants, et notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Secteurs autorisés à la chasse sur le DPF de la Sèvre Niortaise ;</li> <li>- Les zones de prélèvement de matériaux réalisés (Prises, Petit Rocher, Curé notamment) et à venir (Esnandes, Lay) ;</li> <li>- Les propriétés du CD17, du conservatoire du Littoral (dont la prée mizottière)</li> </ul>											
<b>Partenaires techniques</b>											
Syndicats mixtes, CELRL, DDTM, DREAL, PNR											
<b>Financeurs potentiels</b>											

Code	Priorité	Intitulé de l'opération								OLT	OO
MS10	1	<b>MS10 - Conventionnement avec les gestionnaires des digues périphériques</b>								N°2	N° 2.4
<b>Finalité PNM</b>		Finalités 20 : Maintenir le bon état écologique des habitats sédimentaires littoraux et côtiers à caractère vaseux Finalité 22 : Maintenir ou restaurer le bon état écologique des habitats particuliers									
<b>Fiche action Natura 2000</b>		22 Veiller, suivre et accompagner les programmes et les projets sur le territoire									
<b>Chapitre du SDAGE</b>											
<b>Indicateur(s)</b>		Proportion de digues conventionnées									
<b>Actions associées</b>		SP1 : Respect de la réglementation sur et en périphérie de la réserve MS9 - Formalisation des conventions et mise en place de statuts réglementaires sur les zones périphériques									
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>											
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé	
8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	80	
<b>Description</b>											
Les digues sont incluses dans la réserve naturelle en Vendée et en dehors de la réserve côté Charente-Maritime.											
Leur création et leur entretien sont cadrés par les PAPI. Ces digues et leurs périphérie (pied de digue, délaissés) présentent un potentiel d'accueil pour les passereaux nicheurs et pour les insectes.											
Plusieurs méthodologies de gestion de la végétation des digues existent en fonction du gestionnaire. La réserve doit apporter une expertise afin d'amener l'ensemble des gestionnaires vers une gestion permettant d'allier au mieux les enjeux biodiversité aux contraintes d'entretien des digues.											
<b>Localisation</b>											
Périphérie de la réserve											
<b>Méthodologie</b>											
Un travail de concertation est à engager sur la base des expériences menées et des connaissances acquises avec les propriétaires/gestionnaires des digues pour étudier les modalités qui permettraient d'améliorer leur capacité d'accueil tout en répondant en enjeux des Papi. Il s'agit notamment d'un travail sur les périodes et modalités d'entretien (fauche/pâturage/broyage/non entretien).											
<b>Partenaires techniques</b>											
Syndicats mixtes, DDTM, DREAL											
<b>Financeurs potentiels</b>											

Code	Priorité	Intitulé de l'opération	OLT	OO						
MS11	1	<b>MS11 - Accompagnement des propriétaires et gestionnaires d'ouvrages hydrauliques pour améliorer la franchissabilité</b>	N°2	N° 2.5						
<b>Finalité PNM</b>	Finalités 2 : Les débits d'eau douce permettent le maintien des activités et usages ainsi que le bon fonctionnement des écosystèmes estuariens, littoraux et marins. Finalité 14 : Restaurer les populations d'amphihalins									
<b>Fiche action Natura 2000</b>	7 Restaurer et garantir la fonctionnalité des milieux aquatiques 21 Assurer la libre circulation des poissons et la préservation des frayères									
<b>Chapitre du SDAGE</b>	1D, 9A, 9B, 9C									
<b>Indicateur(s)</b>	Nombre d'ouvrages aménagés et gérés pour la franchissabilité piscicole									
<b>Actions associées</b>	SP1 : Respect de la réglementation sur et en périphérie de la réserve CS17 : Suivi de la franchissabilité des ouvrages avec les organismes compétents									
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>										
<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>	<b>2030</b>	<b>2031</b>	<b>2032</b>	<b>2033</b>	<b>Temps total estimé</b>
4	4	20	20	4	4	4	4	4	4	72
<b>Description</b>										
La baie de l'Aiguillon est le lieu de transit pour de nombreux amphihalins (Anguille, Aloses, Lamproie,...). L'ensemble des cours d'eau se jetant en baie est équipé d'ouvrages de gestion hydraulique, et tous ne sont pas équipés de dispositif permettant leur franchissabilité. Au-delà des aménagements sur les portes (trappes ou passes), la manœuvre des ouvrages hydrauliques est également de nature à pouvoir permettre le passage des poissons.										
<b>Localisation</b>										
Portes à la mer										
<b>Méthodologie</b>										
Un travail de concertation est à engager avec les propriétaires/gestionnaires de portes à la mer. Il s'agit d'une part de les accompagner dans l'aménagement techniques des portes et d'autre part de sensibiliser les éclusiers au manœuvre opportunes. En effet, en dehors des régimes de crue et lorsque que la masse d'eau de la baie présente une très faible salinité, le maintien des portes ouvertes quelques heures à marée haute est à rechercher. Il conviendrait à terme que cette préoccupation intègre les fiches de poste des éclusiers.										
<b>Partenaires techniques</b>										
Syndicats mixtes, PNR, DDTM, OFB, DREAL										
<b>Financeurs potentiels</b>										

Code	Priorité	Intitulé de l'opération	OLT	OO						
MS12	1	<b>MS12 - Concertation régulière avec les animateurs hors RN intervenant sur la réserve</b>	FCR1	N°3.4						
<b>Finalité PNM</b>		Finalité 49 : Développer la compréhension du milieu marin, des activités maritimes et de leurs interrelations Finalité 50 : Adopter des bonnes pratiques concourant à la préservation du milieu marin								
<b>Fiche action Natura 2000</b>		29. Mettre en œuvre un dispositif de sensibilisation aux enjeux du site Natura 2000								
<b>Chapitre du SDAGE</b>		Chap 14 A, B								
<b>Indicateur(s)</b>		Nombre d'échanges, réunions, formations								
<b>Actions associées</b>		MS14 - Participation aux réseaux EEDD locaux ou nationaux								
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé
3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	30
<b>Description</b>										
Afin d'élargir la communication ainsi que la résonance des messages de sensibilisation et de pédagogie de la réserve, une uniformisation et une actualisation des discours de l'ensemble des acteurs de l'éducation de l'environnement portés au sein de la réserve est nécessaire afin de faire preuve de clarté et de cohérence auprès des différents publics.										
<b>Localisation</b>										
Ensemble de la réserve										
<b>Méthodologie</b>										
Organiser des réunions et formations avec les acteurs de l'EEDD qui mènent des animations sur la réserve : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Temps d'échanges et de formation pour partager le bilan annuel des animations, faire remonter les attentes de chacun et les perspectives communes, partager les dernières actualités et connaissances de la réserve.</li> <li>- Mettre en place un tableau de suivi des animations, mentionnant l'origine des publics et leurs statuts (grand public, naturalistes, scolaires...) ainsi que le type d'animation (point d'observation, animation guidée...). Ces informations seront intégrées au rapport annuel d'activité de la réserve.</li> </ul>										
<b>Partenaires techniques</b>										
LPO Vendée, LPO Poitou-Charentes, Cap Pêche et Nature, Esnandis (Maison de la Baie du Marais poitevin), Escursia										
<b>Financeurs potentiels</b>										

Code	Priorité	Intitulé de l'opération	OLT	OO						
MS13	1	<b>MS13 - Dynamique inter-réserves Marais poitevin (LPO-OFB), suivant un projet pédagogique commun</b>	FCR1	N°3.4						
<b>Finalité PNM</b>	Finalité 49 : Développer la compréhension du milieu marin, des activités maritimes et de leurs interrelations Finalité 50 : Adopter des bonnes pratiques concourant à la préservation du milieu marin									
<b>Fiche action Natura 2000</b>	29. Mettre en œuvre un dispositif de sensibilisation aux enjeux du site Natura 2000									
<b>Chapitre du SDAGE</b>	Chap 14 A, B ; Chap 12									
<b>Indicateur(s)</b>	Nombre de projets partagés									
<b>Actions associées</b>	MS14 - Participation aux réseaux EEDD locaux ou nationaux MS16 - Implication des partenaires, élus et professionnels dans la mise en œuvre des actions de la réserve									
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>										
<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>	<b>2030</b>	<b>2031</b>	<b>2032</b>	<b>2033</b>	<b>Temps total estimé</b>
50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	500
<b>Description</b>										
<p>Dans une logique de transversalité et de coopération en réseau avec l'ensemble des réserves gérées ou co-gérées par la LPO et l'OFB, il convient de développer une stratégie commune. Cette collaboration inter-réserves doit permettre de communiquer au public un message clair et de présenter les actions des réserves présentes sur le territoire.</p> <p>Ce réseau a vocation à travailler avec l'ensemble des autres acteurs agissant en faveur de la conservation du patrimoine.</p>										
<b>Localisation</b>										
Un premier cercle composé de l'ensemble de la réserve et des 3 réserves voisines LPO/OFB du Sud Vendée et un second cercle comportant l'ensemble de la zone humide du Marais poitevin										
<b>Méthodologie</b>										
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Organiser des réunions avec l'ensemble des acteurs de l'EEDD des réserves</li> <li>✓ Organiser des événements communs avec les autres réserves <ul style="list-style-type: none"> <li>- Journée Portes ouvertes des réserves naturelles du Marais poitevin</li> <li>- Animations pour la Journée Mondiale des Zones Humides</li> </ul> </li> <li>✓ Mettre en œuvre une stratégie partagée inscrite dans un projet pédagogique inter-réserves</li> </ul>										
<b>Partenaires techniques</b>										
RNN Belle Henriette, RNN « Michel Brosselin » de Saint-Denis-du-Payré, RNR Marais de la Vacherie, PNR Marais poitevin, PNM de l'Estuaire de la Gironde et de la Mer des Pertuis, RNR Choisy, RNR Communal du Poiré sur Velluire										
<b>Financeurs potentiels</b>										

Code	Priorité	Intitulé de l'opération	OLT	OO						
MS14	2	<b>MS14 - Participation aux réseaux EEDD locaux ou nationaux</b>	FCR1	N°3.4						
<b>Finalité PNM</b>	Finalité 49 : Développer la compréhension du milieu marin, des activités maritimes et de leurs interrelations Finalité 50 : Adopter des bonnes pratiques concourant à la préservation du milieu marin									
<b>Fiche action Natura 2000</b>	29. Mettre en œuvre un dispositif de sensibilisation aux enjeux du site Natura 2000									
<b>Chapitre du SDAGE</b>	Chap 14 A, B ; Chap 12									
<b>Indicateur(s)</b>	Nombre de projets partagés									
<b>Actions associées</b>	MS12 - Concertation régulière avec les animateurs hors RN intervenant sur la réserve									
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé
8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	80
<b>Description</b>										
S'inscrire dans les réseaux et autres collectifs EEDD permet à la réserve de rayonner en termes de communication, non seulement sur le territoire mais aussi par rapport aux autres acteurs. Être présent, c'est participer à la prise de décisions et faire rayonner nos actions.										
<b>Localisation</b>										
Ensemble de la réserve et réserves co-gérées LPO/OFB										
<b>Méthodologie</b>										
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Participer aux rencontres RENET, au Séminaire Education LPO, au Congrès RNF et autres événements importants dans le domaine de l'EEDD</li> <li>✓ S'impliquer dans des groupes de travail thématiques</li> </ul>										
<b>Partenaires techniques</b>										
Associations membres du RENET, LPO France service Education et formation, RNF, PNR...										
<b>Financeurs potentiels</b>										

Code	Priorité	Intitulé de l'opération	OLT	OO						
MS15	1	<b>MS15 - Accompagnement et conseil des acteurs socio-économiques du territoire (agriculteurs, élus, professionnels du tourisme...)</b>	FCR1	N°3.5						
<b>Finalité PNM</b>	Finalité 49 : Développer la compréhension du milieu marin, des activités maritimes et de leurs interrelations Finalité 50 : Adopter des bonnes pratiques concourant à la préservation du milieu marin									
<b>Fiche action Natura 2000</b>	30. Consolider les pratiques des acteurs du territoire à la prise en compte des enjeux du site Natura 2000									
<b>Chapitre du SDAGE</b>	Chap 14 A, B									
<b>Indicateur(s)</b>	Nombre de projets ou actions accompagnés par la RN									
<b>Actions associées</b>	CC3 - Vulgarisation et communication des résultats/conclusions des études et travaux de la réserve auprès des différents acteurs du territoire									
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>										
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé
12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	120
<b>Description</b>										
<p>Une grande partie des enjeux biologiques de la réserve est liée à la gestion du bassin versant. La réserve réalise de nombreuses études et suivis, dont les conclusions ont vocation à être partagées afin que les acteurs du territoire prennent conscience des enjeux de la réserve, se les approprient et les prennent en compte dans un schéma de décision à l'échelle du bassin versant.</p> <p>La réserve doit être force de proposition pour présenter les résultats et ainsi tendre vers une amélioration de la prise en compte des enjeux du site par une évolution des pratiques.</p>										
<b>Localisation</b>										
Bassin versant de la baie de l'Aiguillon et pertuis										
<b>Méthodologie</b>										
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Faire en sorte que la réserve siège dans les différentes instances afin d'y exprimer les attentes (EPMP, CLE, CCM, Copil N2000...) et participe aux groupes de travail sur les thématiques importantes : gestion de l'eau, aménagement du territoire, ...</li> <li>✓ S'impliquer dans des projets susceptibles d'avoir une incidence sur la réserve</li> <li>✓ Répondre aux sollicitations des différents partenaires ou porteurs de projets</li> </ul>										
<b>Partenaires techniques</b>										
Syndicats mixtes, socio professionnels, CLE, Elus, services de l'Etat										
<b>Financeurs potentiels</b>										

Code	Priorité	Intitulé de l'opération	OLT	OO						
MS16	1	<b>MS16 - Implication des partenaires, élus et professionnels dans la mise en œuvre des actions de la réserve</b>	FCR1	N°3.5						
<b>Finalité PNM</b>	Finalité 49 : Développer la compréhension du milieu marin, des activités maritimes et de leurs interrelations Finalité 50 : Adopter des bonnes pratiques concourant à la préservation du milieu marin									
<b>Fiche action Natura 2000</b>	30. Consolider les pratiques des acteurs du territoire à la prise en compte des enjeux du site Natura 2000									
<b>Chapitre du SDAGE</b>	Chap 14 A, B									
<b>Indicateur(s)</b>	Fait/pas fait									
<b>Actions associées</b>	MS15 - Accompagnement et conseil des acteurs socio-économiques du territoire (agriculteurs, élus, professionnels du tourisme...) CC3 - Vulgarisation et communication des résultats/conclusions des études et travaux de la réserve auprès des différents acteurs du territoire									
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>										
<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>	<b>2030</b>	<b>2031</b>	<b>2032</b>	<b>2033</b>	<b>Temps total estimé</b>
14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	140
<b>Description</b>										
Afin de garantir des relations constructives avec les partenaires et acteurs du territoire, il convient de les impliquer et de miser sur la transparence des actions et travaux menés par la réserve. Leur implication passe par l'instauration et la pérennisation de relations de confiance. La dimension humaine est ainsi primordiale pour réussir à atteindre les objectifs fixés par ce plan de gestion. Dialogue et écoute sont à la base de tout consensus.										
<b>Localisation</b>										
Acteurs de la réserve et au-delà (bassins versants de la baie de l'Aiguillon)										
<b>Méthodologie</b>										
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Organiser des réunions thématiques avec les différents acteurs, voir inter acteur afin de dynamiser les interactions : projets communs, restitution de projets ou d'études...</li> <li>✓ Proposer des visites de la réserve pour la faire connaître.</li> <li>✓ Proposer des moments conviviaux pour fédérer les partenaires et entretenir de bons rapports (méchoui, ...)</li> </ul>										
<b>Partenaires techniques</b>										
Ensemble des partenaires / acteurs de la réserve : agriculteurs, professionnels de la mer, pêcheurs, gestionnaires, élus, PNR...										
<b>Financeurs potentiels</b>										



Code	Priorité	Intitulé de l'opération								OLT	OO
MS17	1	<b>MS17 : Réunir le comité consultatif de gestion</b>								FCR2	
<b>Finalité PNM</b>		Finalités 49 : Développer la compréhension du milieu marin, des activités maritimes et de leurs interrelations Finalité 50 : Adopter des bonnes pratiques concourant à la préservation du milieu marin									
<b>Fiche action Natura 2000</b>		28 Animer les mesures du DOCOB									
<b>Chapitre du SDAGE</b>		Chapitre 12 12A à 12 F									
<b>Indicateur(s)</b>		Comité réuni ou non									
<b>Actions associées</b>		E14 : Rédaction des rapports annuels d'activité									
Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)											
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé	
6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	60	
Description											
<p>Le comité consultatif est l'organe de gouvernance de la réserve naturelle qui valide annuellement le rapport d'activité, les budgets ainsi que les actions prévisionnelles. C'est aussi un espace d'échange avec les membres du comité.</p> <p>Pour la baie de l'Aiguillon, il existe formellement deux comités consultatifs de gestion au regard des deux décrets de création des réserves. Depuis de nombreuses années, ces 2 comités sont réunis simultanément lors de la même réunion, alternativement organisée par la sous-préfecture de Fontenay le Comte et la préfecture de Charente-Maritime.</p>											
Localisation											
Ensemble de la réserve											
Méthodologie											
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Préparer avec les DREAL la réunion annuelle et éventuellement les réunions exceptionnelles (ordre du jour, documents de séance, réservations de salles)</li> <li>✓ Assurer l'animation de la réunion</li> <li>✓ S'assurer d'une représentation équilibrée et représentative des acteurs dans les comités consultatifs de gestion lors des renouvellements des arrêtés en fixant la composition.</li> </ul>											
Partenaires techniques											
DREAL, préfectures											
Financeurs potentiels											

Code	Priorité	Intitulé de l'opération	OLT	OO						
MS18	1	<b>MS18 : Réunir le conseil scientifique</b>	FCR2							
<b>Finalité PNM</b>		Finalités 49 : Développer la compréhension du milieu marin, des activités maritimes et de leurs interrelations Finalité 50 : Adopter des bonnes pratiques concourant à la préservation du milieu marin								
<b>Fiche action Natura 2000</b>		28 Animer les mesures du DOCOB								
<b>Chapitre du SDAGE</b>		Chapitre 12 12A à 12 F								
<b>Indicateur(s)</b>		Nombre de réunions								
<b>Actions associées</b>		E13 : Rédaction et évaluation du plan de gestion MS17 : réunir le comité consultatif de gestion								
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>										
<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>	<b>2030</b>	<b>2031</b>	<b>2032</b>	<b>2033</b>	<b>Temps total estimé</b>
5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	50
<b>Description</b>										
Le conseil scientifique des réserves naturelles du sud Vendée couvre les réserves naturelles nationales de la casse de la belle Henriette, Michel Brosselin de Saint Denis du Payré ainsi que la baie de l'Aiguillon. Il est saisi pour avis sur les questions scientifiques des réserves (suivis, projets, ...). Il peut également éclairer le comité consultatif de gestion.										
<b>Localisation</b>										
Ensemble de la réserve										
<b>Méthodologie</b>										
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Saisir le conseil scientifique autant que de besoin</li> <li>✓ Préparer les réunions, les documents de séance et les présentations</li> </ul>										
<b>Partenaires techniques</b>										
DREAL, autres RNs										
<b>Financeurs potentiels</b>										

Code	Priorité	Intitulé de l'opération								OLT	OO
MS19	1	<b>MS19 : Assurer la formation continue du personnel de la réserve</b>								FCR2	4.1
<b>Finalité PNM</b>		Finalités 49 : Développer la compréhension du milieu marin, des activités maritimes et de leurs interrelations Finalité 50 : Adopter des bonnes pratiques concourant à la préservation du milieu marin									
<b>Fiche action Natura 2000</b>											
<b>Chapitre du SDAGE</b>		Chapitre 12 12A à 12 F									
<b>Indicateur(s)</b>		Nombre de formations réalisées/prévues									
<b>Actions associées</b>		MS20 : Gestion du personnel permanent et temporaire : recrutement, management									
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>											
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé	
30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	300	
<b>Description</b>											
La formation du personnel est un enjeu majeur pour la bonne réalisation des actions. La baie de l'Aiguillon requiert des compétences spécifiques (mer, police, suivis scientifiques) dont certaines appellent des recyclages réguliers (bateau, tir pour les agents OFB...).											
<b>Localisation</b>											
Ensemble du personnel de la réserve											
<b>Méthodologie</b>											
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre la formation du personnel sur les compétences nécessaires à l'accomplissement de leurs missions : police de l'environnement, suivis scientifique, conduite bateau, conduite remorque, logiciels informatiques, bases de données, traitement et analyse de données, éducation à l'environnement...</li> <li>- Permettre les recyclages nécessaires afin de maintenir la capacité opérationnelle des agents : tir pour les agents armés, conduite des embarcations, ...</li> <li>- Anticiper les formations au moment de l'entretien annuel</li> <li>- Participer à des évènements (colloque, évènement national ou régional...)</li> </ul>											
<b>Partenaires techniques</b>											
DREAL, LPO, OFB											
<b>Financeurs potentiels</b>											

Code	Priorité	Intitulé de l'opération									OLT	OO
MS20	1	<b>MS20 : Gestion du personnel permanent et temporaire : recrutement, management</b>									4	4.1
<b>Finalité PNM</b>		Finalité 50 : Adopter des bonnes pratiques concourant à la préservation du milieu marin										
<b>Fiche action Natura 2000</b>												
<b>Chapitre du SDAGE</b>		Chapitre 12 12A à 12 F										
<b>Indicateur(s)</b>		Réalisation conforme à la programmation annuelle										
<b>Actions associées</b>		MS19 : Assurer la formation continue du personnel de la réserve MS22 : Financements complémentaires et leviers pour mener à bien les actions										
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>												
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé		
90	90	90	90	90	90	90	90	90	90	900		
<b>Description</b>												
<p>La vie d'une réserve passe par celle de l'équipe au travers des personnes qui la compose et de leurs relations entre elles. Afin de travailler dans les meilleures conditions possibles, il convient d'assurer une gestion managériale constructive et sereine. La gestion managériale incombe aux deux conservateurs de la réserve.</p> <p>Le personnel permanent de la réserve est composé de 2 agents OFB et 4 agents de la LPO. Occasionnellement, du personnel temporaire peut être recruté.</p>												
<b>Localisation</b>												
Ensemble du personnel de la réserve												
<b>Méthodologie</b>												
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer les recrutements de personnels, vacataires, en liens avec les services LPO et OFB (offre, sélection, entretien,...) ;</li> <li>- Organiser des réunions d'équipe régulières (2/mois) ;</li> <li>- Organiser et planifier le travail de l'équipe, et des renforts éventuels des personnels LPO et OFB sur des missions spécifiques ;</li> <li>- Assurer les entretiens individuels annuels et des entretiens professionnels de chacun des salariés et transmettre les comptes rendus aux services RH ;</li> <li>- Planifier les périodes de congés en respectant un certain roulement afin d'assurer le bon fonctionnement de la réserve ;</li> <li>- Gérer les possibles conflits au sein de l'équipe ;</li> </ul>												
<b>Partenaires techniques</b>												
DREAL, LPO, OFB												
<b>Financeurs potentiels</b>												

Code	Priorité	Intitulé de l'opération									OLT	OO
MS21	1	<b>MS21 : Accueil de stagiaires, services civiques, bénévoles au sein de l'équipe de la réserve</b>									4	4.1
<b>Finalité PNM</b>		Finalité 50 : Adopter des bonnes pratiques concourant à la préservation du milieu marin										
<b>Fiche action Natura 2000</b>												
<b>Chapitre du SDAGE</b>		Chapitre 12 12A à 12 F										
<b>Indicateur(s)</b>		Nombre de stagiaires, SCV, bénévoles accueillis/souhaités										
<b>Actions associées</b>		MS20 : Gestion du personnel permanent et temporaire : recrutement, management										
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>												
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé		
10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	100		
<b>Description</b>												
<p>L'accueil de stagiaires et de services civiques permet à la réserve non seulement d'ouvrir ses portes à des jeunes en formation mais permet également, dans une logique de partage, de renforcer les effectifs de la réserve, notamment pour les phases de terrains. La réserve contribue ainsi à la formation de futurs professionnels.</p> <p>Ces personnes doivent être encadrées et intégrées à l'équipe.</p> <p>Des bénévoles et sympathisants peuvent également renforcer l'équipe pour certaines missions (comptages, suivis de terrain, bricolage, logistique...).</p>												
<b>Localisation</b>												
Ensemble du personnel de la réserve												
<b>Méthodologie</b>												
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire émerger en amont les besoins ;</li> <li>- Assurer les recrutements des stagiaires et services civiques en liens avec les services LPO et OFB (offre, sélection, entretien...) ;</li> <li>- Mobiliser des bénévoles LPO et leur proposer des actions (stands, points d'observation, bricolage, ramassage de déchets...)</li> <li>- Assurer l'accueil et l'encadrement ;</li> <li>- Participer au besoin aux jurys d'examens afin de mieux cerner les attentes en termes de formation ;</li> </ul>												
<b>Partenaires techniques</b>												
DREAL, LPO, OFB												
<b>Financeurs potentiels</b>												

Code	Priorité	Intitulé de l'opération								OLT	OO
MS22	1	<b>MS22 : Recherche de financements et activation des leviers pour mener à bien les actions</b>								4	4.1
<b>Finalité PNM</b>		Finalité 50 : Adopter des bonnes pratiques concourant à la préservation du milieu marin									
<b>Fiche action Natura 2000</b>		28 Animer les mesures du DOCOB									
<b>Chapitre du SDAGE</b>		Chapitre 12 12A à 12 F									
<b>Indicateur(s)</b>		Rapport budget exécuté/prévu									
<b>Actions associées</b>		MS23 : Mise en place d'une convention de co-gestion									
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>											
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé	
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	200	
<b>Description</b>											
<p>La réserve bénéficie de dotations annuelles de fonctionnement, via les DREAL NA et PL. Ces dotations ne couvrent pas l'ensemble des frais de personnel pour la LPO (4 ETP). Des dotations exceptionnelles peuvent être sollicitées auprès des DREAL afin de mettre en œuvre une action particulière.</p> <p>La mise en œuvre de la majeure partie des actions demande des financements complémentaires. La réserve est donc inscrite dans une logique de projet.</p>											
<b>Localisation</b>											
Ensemble de la réserve											
<b>Méthodologie</b>											
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer les demandes annuelles de dotations auprès des DREAL NA et PL ;</li> <li>- Anticiper les recherches budgétaires ;</li> <li>- Se tenir informé des différents appels à projets et financements possibles ;</li> <li>- Être identifié auprès des différents financeurs potentiels et partenaires ;</li> <li>- Monter les dossiers de demande de financement en lien avec les services de la LPO et de l'OFB ;</li> </ul>											
<b>Partenaires techniques</b>											
DREAL, LPO, OFB											
<b>Financeurs potentiels</b>											
Agence de l'eau, Collectivités, fondations, mécénats ...											

Code	Priorité	Intitulé de l'opération								OLT	OO
MS23	1	<b>MS23 : Mise en place d'une convention annuelle de cogestion</b>								4	4.1
<b>Finalité PNM</b>		Finalité 50 : Adopter des bonnes pratiques concourant à la préservation du milieu marin									
<b>Fiche action Natura 2000</b>											
<b>Chapitre du SDAGE</b>		Chapitre 12 12A à 12 F									
<b>Indicateur(s)</b>		Mise en place d'une convention annuelle									
<b>Actions associées</b>		MS22 : Recherche de financements et activer les leviers pour mener à bien les actions									
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>											
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé	
8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	80	
<b>Description</b>											
<p>La Réserve Naturelle Nationale de la baie de l'Aiguillon est co-gérée par la LPO (côté 17) et l'OFB (côté 85), sous une direction générale des deux réserves assurées par l'OFB (délégation régionale Pays de la Loire).</p> <p>Ainsi, une convention cadre fixant les modalités de la cogestion est en place depuis 1997 et a été renouvelée en 2020. Elle permet de cadrer les modalités de la cogestion et l'investissement des cogestionnaires à l'échelle des deux réserves naturelles nationales. Elle est déclinée annuellement en une convention financière chargeant la LPO d'un certain nombre d'action à l'échelle du site.</p>											
<b>Localisation</b>											
Ensemble de la réserve											
<b>Méthodologie</b>											
Programmer annuellement les actions réalisées par la LPO qui seront cofinancées par l'OFB.											
<b>Partenaires techniques</b>											
DREAL, LPO, OFB											
<b>Financeurs potentiels</b>											

Code	Priorité	Intitulé de l'opération									OLT	OO
MS24	1	<b>MS24 : Adaptation des locaux au risque de submersion et aux besoins de la réserve</b>									4	4.2
<b>Finalité PNM</b>		Finalité 50 : Adopter des bonnes pratiques concourant à la préservation du milieu marin										
<b>Fiche action Natura 2000</b>												
<b>Chapitre du SDAGE</b>		Chapitre 12 12A à 12 F										
<b>Indicateur(s)</b>		Locaux répondant aux besoins – aménagements prévus réalisés										
<b>Actions associées</b>		MS22 : Recherche de financements et activer les leviers pour mener à bien les actions										
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>												
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé		
20	20	20	5	5	5	5	5	5	5	95		
<b>Description</b>												
<p>L'équipe de la réserve occupe actuellement des locaux situés sur le site de la Prée-Mizottière sur la commune de Sainte-Radegonde des Noyers, propriété du conservatoire du littoral (convention OFB – Conservatoire). Ce site est idéalement situé pour l'équipe de la réserve naturelle.</p> <p>Les bâtiments sont situés en zone rouge du Plan de Prévention des Risques Littoraux, et ont été envahis par l'océan en 1999 (Martin) et 2010 (Xynthia). Des travaux ont été réalisés après 2010 afin de permettre à l'exploitant agricole et la réserve de se maintenir sur place. Une digue a été construite dans le cadre du PAPI en proximité immédiate des bâtiments.</p> <p>Le nombre de salariés permanent a doublé depuis 2018. A ce jour les 6 salariés permanents et le personnel temporaire (CDD, stagiaires, SCV) partagent un unique bureau sous la forme d'open-space. Les conditions de travail en « open space » limite la capacité et le confort de travail.</p>												
<b>Localisation</b>												
Locaux de la Prée Mizottière – périphérie de la baie												
<b>Méthodologie</b>												
<p>Etudier avec le conservatoire du littoral et l'exploitant agricole les possibilités d'aménagements complémentaire pouvant permettre de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cloisonner / aménager un certain nombre de bureaux tout en maintenant un espace de réunion /déjeuner ;</li> <li>- Créer un espace de repli/refuge à l'étage et accessible depuis l'intérieur du bâtiment en cas de submersion pour les personnes et pour le matériel de valeur ;</li> <li>- Assurer la compatibilité des locaux aux normes en vigueur en termes de sécurité des biens et des personnes ;</li> <li>- Accueillir un groupe/classe dans le cadre des missions EEDD ;</li> </ul> <p>Garder une veille sur une possibilité de nouveau site</p>												
<b>Partenaires techniques</b>												
DREAL, LPO, OFB, CELRL												
<b>Financeurs potentiels</b>												



Code	Priorité	Intitulé de l'opération									OLT	OO
MS25	1	<b>MS25 : Entretien, suivi et renouvellement du matériel</b>									4	4.2
<b>Finalité PNM</b>		Finalité 50 : Adopter des bonnes pratiques concourant à la préservation du milieu marin										
<b>Fiche action Natura 2000</b>												
<b>Chapitre du SDAGE</b>		Chapitre 12 12A à 12 F										
<b>Indicateur(s)</b>		Matériel en bon état et en quantité suffisante										
<b>Actions associées</b>		MS22 : Recherche de financements et activer les leviers pour mener à bien les actions										
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>												
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé		
15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	150		
<b>Description</b>												
<p>La réserve de la baie de l'Aiguillon dispose de matériels qu'il convient d'entretenir et de pérenniser. Le matériel doit répondre aux besoins techniques, administratifs et scientifiques.</p> <p>La connexion internet actuelle ne permet qu'un fonctionnement partiel des outils (sauvegarde...), et la réserve ne dispose plus de téléphone fixe depuis 2020.</p> <p>Les véhicules et bateaux doivent permettre à l'ensemble des agents la réalisation des différentes missions en fonction de leur éloignement et de leur technicité.</p> <p>Une attention particulière doit être portée sur la mise en sécurité des agents lors des différentes actions.</p>												
<b>Localisation</b>												
Réserve Naturelle – Prée Mizottière												
<b>Méthodologie</b>												
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Améliorer la connexion internet et remettre en place le téléphone fixe (fibre ?),</li> <li>✓ Assurer la maintenance informatique du réseau et du matériel de la réserve,</li> <li>✓ Assurer la maintenance du parc de véhicules de la réserve (contrôles techniques, assurances, réparations, renouvellement...).</li> <li>✓ Assurer la maintenance des bateaux (contrôles techniques, assurances...);</li> <li>✓ Assurer l'entretien périodique du petit matériel</li> <li>✓ Veiller au réassort du petit matériel et équipements (fournitures, EPI, ...).</li> </ul>												
<b>Partenaires techniques</b>												
<b>Financeurs potentiels</b>												

Code	Priorité	Intitulé de l'opération									OLT	OO
MS26	1	<b>MS26 : Participation à la vie de réseau et diverses rencontres</b>									4	4.3
<b>Finalité PNM</b>		Finalité 50 : Adopter des bonnes pratiques concourant à la préservation du milieu marin										
<b>Fiche action Natura 2000</b>		28 Animer les mesures du DOCOB										
<b>Chapitre du SDAGE</b>		Chapitre 12 12A à 12 F										
<b>Indicateur(s)</b>		Nombre de réseaux investis par la réserve										
<b>Actions associées</b>		CC3 : Vulgarisation et communication des résultats/conclusions des études et travaux de la réserve auprès des différents acteurs du territoire										
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>												
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé		
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	200		
<b>Description</b>												
<p>La réserve est investie dans différents réseaux d'acteurs (RNF, Forum des AMP, Forum des gestionnaires, RENET, ...). Cet investissement permet de tisser des liens avec d'autres structures, porter et développer des projets communs, mutualiser, apporter des connaissances, faire connaître et reconnaître la réserve.</p> <p>La participation de la réserve à différents colloques, forums, journées d'échange permet un enrichissement mutuel des acteurs, et valorise le travail réalisé.</p>												
<b>Localisation</b>												
Ensemble de la réserve												
<b>Méthodologie</b>												
Poursuivre l'investissement dans les réseaux où la réserve a un intérêt, participer au besoin à de nouveaux réseaux.												
<b>Partenaires techniques</b>												
Autres RNs et espaces protégés, RNF												
<b>Financeurs potentiels</b>												

Code	Priorité	Intitulé de l'opération									OLT	OO
MS27	1	<b>MS27 : Consultation et réponse aux sollicitations des services de l'Etat</b>									4	4.4
<b>Finalité PNM</b>		Finalité 49 : Développer la compréhension du milieu marin, des activités maritimes et de leurs interrelations										
<b>Fiche action Natura 2000</b>		22 Veiller, suivre et accompagner les programmes et les projets sur le territoire										
<b>Chapitre du SDAGE</b>		Chapitre 12 12A à 12 F										
<b>Indicateur(s)</b>		Prise en compte des enjeux de la réserve par les services de l'Etat										
<b>Actions associées</b>		CC3 : Vulgarisation et communication des résultats/conclusions des études et travaux de la réserve auprès des différents acteurs du territoire										
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>												
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé		
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	200		
<b>Description</b>												
<p>La réserve est régulièrement sollicitée par les services de l'Etat sur différents sujets : Gestion de l'eau, MAE, demandes d'autorisations sur la réserve (baccages, travaux, survols...), SNAP, digues, aménagements en périphérie de la réserve, plans de contrôle, cultures marines...</p> <p>Il est primordial de pouvoir les accompagner dans les différentes démarches concernant le périmètre de la réserve naturelle.</p>												
<b>Localisation</b>												
Ensemble de la réserve												
<b>Méthodologie</b>												
Dans la mesure du possible, répondre favorablement aux demandes des services de l'Etat.												
<b>Partenaires techniques</b>												
DREAL, DDTM, EPMP, DRAFF, DIRM, Préfectures, PNR...												
<b>Financeurs potentiels</b>												

Code	Priorité	Intitulé de l'opération									OLT	OO
MS28	1	<b>MS28 : Réviser si besoin les protocoles</b>									4	4.6
<b>Finalité PNM</b>		Finalité 20 : Maintenir le bon état écologique des habitats sédimentaires littoraux et côtiers à caractère vaseux Finalité 49 : Développer la compréhension du milieu marin, des activités maritimes et de leurs interrelations										
<b>Fiche action Natura 2000</b>		26 Observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin										
<b>Chapitre du SDAGE</b>		Chapitre 12 12A à 12 F										
<b>Indicateur(s)</b>		Nombre de protocoles revus et adaptés aux besoins de la réserve										
<b>Actions associées</b>		Ensemble des actions CS										
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>												
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé		
30	30	30	10	10	10	10	10	10	10	160		
<b>Description</b>												
Le suivi des espèces et habitats pour lesquels la réserve a été créée demande la mise en place de protocoles de suivis scientifiques. Il convient de revoir l'ensemble des protocoles scientifiques actuel afin d'évaluer leur pertinence et éventuellement de les modifier, les supprimer ou de mettre en place de nouveaux protocoles si besoin. Il s'agit également de tendre vers des protocoles communs avec d'autres réserves et aires protégés, ainsi qu'à des protocoles régionaux, nationaux et internationaux.												
<b>Localisation</b>												
Ensemble de la réserve												
<b>Méthodologie</b>												
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluer les protocoles historiques en vue de les maintenir, les ajuster ou les abandonner ;</li> <li>- Mettre en place si besoin de nouveaux protocoles ;</li> <li>- Assurer la bancarisation des données et leur analyse ;</li> <li>- Rédiger un catalogue des protocoles de la réserve ;</li> <li>- Valoriser les données par des articles de vulgarisation, publications scientifiques, presse spécialisée ;</li> </ul>												
<b>Partenaires techniques</b>												
LPO, OFB, réseaux, universités, PNR												
<b>Financeurs potentiels</b>												

Code	Priorité	Intitulé de l'opération								OLT	OO
MS29	1	<b>MS29 : Saisie en continu des données (dont historiques) collectées dans GEONATURE</b>								4	4.6
<b>Finalité PNM</b>		Finalité 20 : Maintenir le bon état écologique des habitats sédimentaires littoraux et côtiers à caractère vaseux Finalité 49 : Développer la compréhension du milieu marin, des activités maritimes et de leurs interrelations									
<b>Fiche action Natura 2000</b>		26 Observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin									
<b>Chapitre du SDAGE</b>		Chapitre 12 12A à 12 F									
<b>Indicateur(s)</b>		Nombre de données bancarisées/ nombre de données existantes									
<b>Actions associées</b>		Ensemble des actions CS MS30 : Convention LPO – OFB d'utilisation des données									
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>											
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé	
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	200	
<b>Description</b>											
La base Géonature se développe depuis quelques années dans les espaces protégés, et au-delà. La LPO a développé cette base à l'échelle des réserves naturelles notamment. Cette base évolue régulièrement avec la création de nouveaux modules de saisie pour les différents taxons. Le choix a été fait de rassembler au maximum les données de la réserve dans une application unique.											
<b>Localisation</b>											
Ensemble de la réserve											
<b>Méthodologie</b>											
Il s'agit de : <ul style="list-style-type: none"> <li>- bancariser l'ensembles des données historiques, soit sous forme de données protocolées, soit sous forme de données aléatoires ;</li> <li>- saisir au fil du temps l'ensembles de données ;</li> <li>- associer les jeux de données et les protocoles écrits (métadonnées) ;</li> <li>- vérifier régulièrement la véracité des données saisies (détection d'éventuelles erreurs) ;</li> <li>- mettre en place une convention entre la LPO et l'OFB pour la gestion des données relatives à la baie de l'Aiguillon et la Pointe d'Arcay notamment ;</li> </ul>											
<b>Partenaires techniques</b>											
LPO, OFB, RNF											
<b>Financeurs potentiels</b>											

Code	Priorité	Intitulé de l'opération								OLT	OO
MS30	1	<b>MS30 : Convention LPO – OFB d'utilisation des données</b>								4	4.6
<b>Finalité PNM</b>		Finalité 20 : Maintenir le bon état écologique des habitats sédimentaires littoraux et côtiers à caractère vaseux Finalité 49 : Développer la compréhension du milieu marin, des activités maritimes et de leurs interrelations									
<b>Fiche action Natura 2000</b>											
<b>Chapitre du SDAGE</b>		Chapitre 12 12A à 12 F									
<b>Indicateur(s)</b>		Convention signée									
<b>Actions associées</b>		MS29 : Saisie en continue des données (dont historiques) collectées dans GEONATURE									
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>											
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé	
10										10	
<b>Description</b>											
<p>La Réserve naturelle de la baie de l'Aiguillon est cogérée par la LPO et l'OFB avec une direction globale des deux réserves assurées par l'OFB. Les données collectées sont mutualisées à l'échelle de la baie et sont propriété de la LPO et de l'OFB.</p> <p>Par ailleurs, la LPO et l'OFB réalisent également des suivis sur des sites extérieurs complémentaires de la réserve (Arcay, Prée mizottière,...). Les Réserves Naturelles Nationale de Saint Denis du Payré et de la belle Henriette sont également en cogestion LPO/OFB même si aucun personnel de l'OFB n'est affecté sur ces sites.</p> <p>L'ensemble de ces données doivent remonter au SINP.</p>											
<b>Localisation</b>											
Ensemble de la réserve											
<b>Méthodologie</b>											
L'ensemble des données sont historiquement bancarisées par la LPO (serena puis géonature). Il convient de mettre en place une convention entre la LPO et l'OFB pour la gestion et l'utilisation des données acquises en commun. Cette convention devra cadrer l'utilisation et la bancarisation des données dans Géonature et Naturalist, ainsi que prévoir les échanges de données hébergées par l'OFB et concernant la réserve naturelle.											
<b>Partenaires techniques</b>											
LPO, OFB											
<b>Financeurs potentiels</b>											

Code	Priorité	Intitulé de l'opération								OLT	OO
MS31	1	<b>MS31 : Délimitation du domaine public maritime et des limites de la réserve</b>								4	4.8
<b>Finalité PNM</b>		Finalité 20 : Maintenir le bon état écologique des habitats sédimentaires littoraux et côtiers à caractère vaseux Finalité 49 : Développer la compréhension du milieu marin, des activités maritimes et de leurs interrelations									
<b>Fiche action Natura 2000</b>		23 Développer les mesures de protection règlementaire 25 Renaturer des sites pour les espèces et les habitats									
<b>Chapitre du SDAGE</b>		Chapitre 12 12A à 12 F									
<b>Indicateur(s)</b>		DPM clarifié et limites de la réserve affinées									
<b>Actions associées</b>		MS3 - Evolution du cadre administratif et juridique encadrant la fauche des mizottes									
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>											
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé	
20	20									40	
<b>Description</b>											
<p>La Réserve naturelle de la baie de l'Aiguillon a été créée en 1996 pour la partie Vendée et 1999 pour la partie Charente-Maritime. Le périmètre disponible dans le SINP ne correspond pas totalement aux limites décrites par les décrets de création des deux réserves. L'actualisation des limites est nécessaire pour que le site soit correctement pris en compte dans les différents projets d'aménagement sur et autour du site.</p> <p>De plus, une partie des parcelles du DPM sont cadastrées (250 ha). Ce statut de DPM cadastré nécessite une analyse juridique, afin de statuer sur la limite réelle du domaine public maritime correspond, en partie, à la limite réelle du site au regard des décrets.</p>											
<b>Localisation</b>											
Ensemble de la réserve											
<b>Méthodologie</b>											
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Relever l'ensemble des incohérences des limites de la réserve et proposer aux services de l'Etat un ajustement ;</li> <li>- Réaliser une étude juridique sur le statut du DPM cadastré ;</li> <li>- Réaliser une nouvelle délimitation du DPM ;</li> </ul>											
<b>Partenaires techniques</b>											
DREAL, DDTM, MTES											
<b>Financeurs potentiels</b>											

Code	Priorité	Intitulé de l'opération									OLT	OO
MS32	2	<b>MS32 : Mutualisation des modes de gestion et des moyens inter-réserves LPO-OFB</b>									4	4.3
<b>Finalité PNM</b>		Finalité 50 : Adopter des bonnes pratiques concourant à la préservation du milieu marin										
<b>Fiche action Natura 2000</b>												
<b>Chapitre du SDAGE</b>		Chapitre 12 12A à 12 F										
<b>Indicateur(s)</b>		Nombre et nature des mutualisations										
<b>Actions associées</b>		La majeure partie des actions pouvant être mutualisées entre réserve (suivis, matériels, etc.)										
<b>Calendrier prévisionnel (Nombre de jours)</b>												
2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Temps total estimé		
5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	50		
<b>Description</b>												
<p>La réserve est accompagnée par une équipe de support administratif, technique et financier de la LPO France basée à Rochefort et de l'OFB.</p> <p>Pour la LPO, cette équipe se compose d'une dizaine de personnes, et son intervention annuelle est estimée à 0,5 ETP annuel émergeant sur la dotation DREAL NA. Elle assiste l'équipe de gestion dans différents domaines tels que la comptabilité, le suivi administratif, l'ancrage territorial, les bases de données, la recherche et protocoles scientifiques, les plans de gestion, etc.</p> <p>Pour l'OFB, cette équipe se compose d'une dizaine de personnes, et son intervention est estimée à 0.2 ETP annuel qui n'émerge pas sur la dotation DREAL PL. Elle assiste l'équipe dans les domaines de la compatibilité, le suivi administratif, l'accompagnement scientifique, les renforts en missions de police, etc.</p> <p>Cette opération consiste à travailler en réseau avec les autres réserves gérées et cogérées par la LPO et/ou l'OFB et les équipes des services « Espaces Protégés » pour la LPO et la direction de la recherche et espaces protégés pour l'OFB. Elle peut prendre de nombreuses formes et a pour but d'optimiser les moyens et modes de gestion des réserves naturelles. Les gestionnaires sont invités à travailler en réseau et à valoriser au maximum le partage d'expérience, de matériels et de ressources humaines si nécessaire. Les suivis scientifiques sont souvent similaires entre réserve et peuvent donc être réalisés conjointement dans certains cas. De nombreuses missions terrains (police, suivis, animation) peuvent être réalisées en collaboration avec les autres réserves. Cela permettrait d'optimiser les moyens à disposition pour une efficacité de gestion amplifiée.</p>												
<b>Localisation</b>												
Dans et hors de la réserve												
<b>Méthodologie</b>												
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concertation entre gestionnaires</li> <li>• Partage de matériels et de ressources humaines</li> <li>• Collaboration dans la réalisation de missions terrains</li> </ul>												
<b>Partenaires techniques</b>												
Service Espaces Protégés LPO France, Direction de la recherche et de l'appui scientifique												
<b>Financeurs potentiels</b>												



## B.6 LE TABLEAU DE BORD : GRILLE PREVISIONNELLE D'INTERPRETATION DES RESULTATS DES INDICATEURS

---

Au regard de la difficulté d'établir des seuils sur des indicateurs d'état de conservation (biologie d'espèces, évolution d'habitats, etc.), certains seront à déterminer au cours du plan de gestion une fois un état de référence « fiable » établi. Le conseil scientifique devra être consulté pour valider la véracité des seuils établis et émettre un avis sur la capacité à définir des seuils selon l'indicateur considéré. Seuls les indicateurs d'état font l'objet d'une grille de lecture des métriques de « très mauvais » à « très bon », les indicateurs de pressions seront évalués de manière argumentée selon la valeur de l'indicateur et de la métrique, sans seuils établis.

**Attention, les couleurs représentent l'état de l'indicateur et n'évaluent pas la qualité de la gestion mise en place !**

**B.6.1 Enjeu I : Les habitats intertidaux de la baie de l'Aiguillon dans un contexte estuarien soumis à une forte dynamique hydro-sédimentaire et aux effets du changement climatique**

Objectifs à long terme (OLT)	Niveau d'exigence pour l'atteinte de l'OLT	Indicateurs d'état	Métriques	Etat de référence	Indéterminé 0	Très mauvais 1	Mauvais 2	Moyen 3	Bon 4	Très Bon 5
I. Maintenir et/ou restaurer le bon état écologique des habitats intertidaux dans un contexte de forte dynamique hydro-sédimentaire et de changement climatique	Une tendance relativement stable des habitats intertidaux	Mosaique d'habitats pré salé, vasière, pointe sableuse	Surface (hectares)	Habitats pré salé 2015 en ha : 1330-2 : 84,9 1330-5 : 236 1320-1 : 12,4 1330 : 688,7 1310 : 49,4 1140-3 : 5,5 2130-2 : 0,3 1310-4 : 8,1 Habitats benthiques 2003 en ha : A2.2 : 11.43 A2.242 : 307.30 A2.311 : 965.16 A2.313 : 1205.21 A2.322 : 124.96 A2.5 : 1029.56 A2.55 382.65 A2.88 493.04	Impossible de caractériser une libre évolution					
				Lidar 2021 1182 ha de pré salé (BA) dont 1152 ha en RNN	Impossible de caractériser une libre évolution					

Objectifs à long terme (OLT)	Niveau d'exigence pour l'atteinte de l'OLT	Indicateurs d'état	Métriques	Etat de référence	Indéterminé 0	Très mauvais 1	Mauvais 2	Moyen 3	Bon 4	Très Bon 5
	Une vasière accueillante pour la macrofaune benthique	Déclinaison des indicateurs DCE-DCSMM à la macrofaune benthique	Indicateur DCE-DCSMM-RNF-LIENSs en cours	A déterminer	A déterminer					
	Un pré salé naturel en bon état écologique	Cortèges faunistiques (entomofaune) du pré salé	Diversité et abondance par taxon ciblé	A compléter pour abondance et diversité d'espèces cibles pour Hyménoptère, Orthoptères, Coléoptères, Arachnides	A déterminer					
		Cortèges floristiques du pré salé	Diversité et abondance par taxon ciblé	A déterminer suite à la cartographie des habitats de 2025	A déterminer	Etat de conservation altéré	Etat de conservation dégradé	Etat de conservation correct	Etat de conservation bon	Etat de conservation optimal
	Des nourriceries fonctionnelles pour l'ichtyofaune	Ichtyofaune des prés salés et des chenaux	<i>A définir</i>	A déterminer	A déterminer	Rôle de nourricerie altéré	Rôle de nourricerie dégradé	Rôle de nourricerie correct	Rôle de nourricerie bon	Rôle de nourricerie optimal
	Une bonne qualité de l'eau et du sédiment	Paramètres physico-chimique	Quantité de nutriments, température, salinité, polluants...	Indicateur DCE FRGT31 (2012-2017) - Etat biologique : moyen - Etat hydromorphologique : inférieur au très bon état - Etat Physico chimique : moyen - Etat chimique : bon Indicateurs cours d'eau BA 2017-2018 (Life)		Mauvais	Médiocre	Moyen	Bon	Très bon

Objectifs opérationnels (OO)	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Etat de référence
<b>I.1 Encadrer la fréquentation humaine</b>	Absence de fréquentation dans les zones réglementées/périodes sensibles	Humains en infraction	Nombre et type d'infractions par rapport à l'effort de police	2018-2022 sur 48 contrôles : - 26 conformes - 12 constatations - 10 infractions
		Surface de milieu protégé de la fréquentation	m <sup>2</sup>	Pointe de l'Aiguillon 2021 : 24644,982 m <sup>2</sup> soustrait à la fréquentation Les aménagements de canalisation du public sont complets
<b>I.2 Réduire les sources d'artificialisation des habitats intertidaux de la réserve</b>	Maintien a minima, voire diminution de la surface conchylicole/de cadastre concédée	Nombre et surface dédiée à la conchyliculture	Nombre et surface en hectare	2022 : - 85 : 47 concessions pour 4,9162 ha - 17 : 216 concessions pour 3,3278 ha
	Les concessions conchylicoles abandonnées sont retirées	Huitres japonaises et milieux artificiels	Surfaces colonisées/artificielles	Surface gisements huitres 2021 (BRGM) : 564 621 m <sup>2</sup>
<b>I.3 Réduire les pressions issues de l'exploitation agricole du pré salé</b>	Encadrement des fauches sur le pré salé	Respect de la charte	Surface fauchée en dehors du cadre autorisé	Surface respectée en 2023
	Contribution à l'évolution juridique pour diminuer l'attractivité économique du pré salé	Aides agricoles supprimées	Rapport surfaces aidées/total	2020 : 246 ha aidé 85 180 ha aidé en 17
	Abandon du système de drainage	Système de drainage	Abandon oui/non	Pas d'entretien depuis 2017

<b>I.4 Acquisition de connaissance sur l'impact du dragage</b>	Impacts du dragage mieux connus	Composition en polluant et cortèges d'espèces avant/après dragage	A définir	Etude à mener
<b>I.5 Rendre compatible les infrastructures avec les enjeux de la réserve</b>	Maintien d'un minimum d'aménagement	Aménagements et infrastructures	Nombre et niveau de compatibilité des aménagement	<p>2022</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Carrelets : 14 sur 15 autorisés (procédures création et entretien non conformes)</li> <li>- Zones de mouillage : 2 (Epine 44 emplacements (conforme), St Michel 24 emplacements (entretien non conforme))</li> <li>- Pontons Syndicats mixtes : 2 (Pte aux herbes, Curé) conformes</li> <li>- Mouillages sur corps mort : 130 répartis Pavé 63, Corps de garde 51, Pont du Brault 16 (conformes)</li> <li>- Cale de mise à l'eau : 1 (St Clément) conforme</li> </ul>
	Amélioration de la prise en compte des enjeux environnementaux dans les travaux d'aménagement	Prise en compte des préconisations du gestionnaire	/	<p>Sollicitations 2018-2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Carrelet : 3</li> <li>Ports/pontons : 2</li> <li>Digues premières : 4</li> <li>Baccages : annuel pour curé/Sèvre, jamais côté 85</li> <li>cultures marines : chaque CCM</li> <li>curage chenaux : 1 en 17</li> <li>Draguages Ports du Pavé et Corps de Garde : 1</li> <li>Installation plateforme mesure carbone : 1</li> </ul>
<b>I.6 Améliorer les connaissances sur la qualité de l'eau et des sédiments</b>	Identification des sources de polluants	Sources et polluants	Nombre et type de sources/polluants identifiés	<p>2018 - sur 223 mol. Recherchées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Sèvre Niortaise Pont du Brault : 28 pesticides (18 herbicides, 5 fongicides 3 insecticides, 1 mollucicide, 1 divers)</li> <li>Sèvre Bouée : 9 pesticides (6 herbicides, 1 insecticide, 1 mollucicide, 1 fongicide)</li> </ul> <p>A préciser uite à QUALITRO (CS7)</p>

<b>I.7 Faire évoluer les politiques publiques pour limiter les apports et améliorer le rôle d'autoépuration du Marais poitevin</b>	Porter à connaissance les résultats des différentes études	/	Appréciation qualitative	Peu réalisé : - Life Conhyliculteurs, APNE, PNR, EPMP
<b>I.8 Limiter les macrodéchets</b>	Moins de macrodéchets	Macrodéchets	Quantité Volume	Ramassage RN 2019-2022 : - 37 m3 - 5,65 t - 67 jours/H Suivi OSPAR PNM (Marsilly) de 2018 à 2022 : 15 663 déchets ramassés - Plastiques : 88,08 % - Caoutchouc : 1,75% - Bois usiné : 1,48 % - Carton/papier : 1,51 % - Poterie/céramique : 0,49 % - Déchets sanitaires : 0,49% - Métal : 0,55% - Textile : 3,82% - Verre : 1,8%
<b>I.9 Améliorer les connaissances sur les échanges de carbone</b>	Echanges de carbone mieux connus	Quantification des flux	oui/non	2016-2021 : Life baie de l'Aiguillon 2023 : La Rochelle Territoire Zéro Carbone
<b>I.10 Anticiper les impacts du changement climatique</b>	Emission de scenarii de l'adaptation de la réserve face au changement climatique	Réalisation	/	Non réalisé
<b>I.11 Evaluer la dynamique hydraulique et sédimentaire</b>	Le fonctionnement hydraulique de la baie est connu	Contribution des bassins versants et temps de séjour de l'eau	Modélisation	Non réalisé
	La sédimentation est connue et surveillée	Evolution de la dynamique sédimentaire	Bathymétrie et altimétrie	Lidar 2021
	Anticiper les conséquences de la sédimentation sur la capacité d'accueil de la réserve	Diminution de la surface de vasière en réserve naturelle	/	Non réalisé

**B.6.2 Enjeu II : Les espèces à enjeu de conservation de la baie de l'Aiguillon, et notamment les oiseaux d'eau, poissons amphihalins et flore rare et menacée**

Objectifs à long terme (OLT)	Niveau d'exigence pour l'atteinte de l'OLT	Indicateurs d'état	Métriques	Etat de référence	Indéterminé 0	Très mauvais 1	Mauvais 2	Moyen 3	Bon 4	Très Bon 5	
<b>II. Maintenir le bon état des populations des espèces à enjeu de conservation de la baie de l'Aiguillon (oiseaux, poissons et flore)</b>	Tendance à l'augmentation des effectifs d'oiseaux en hivernage et migration	Oiseaux d'eau en hivernage et en migration	Nombre d'espèces atteignant le 1% biogéographique au cours de leur cycle annuel	Période 1980-2021 Limicoles : 6		<3	4	5	6	>6	
				Période 1980-2021 Anatidés : 3		0	1	2	3	>3	
			Taux de croissance BA /Unité fonctionnelle Loire Gironde pour les sp dépassant le 1% bio + sp importance national	2013-2022				Tx site font. < Tx Pertuis	Tx site font. = Tx Pertuis	Tx site font. ≥ Tx Pertuis	
			Effectif total limicoles et anatidés à la mi-janvier	Moyenne 2019-2023 (WI) : - 50 689 limicoles - 27 355 anatidés				< 50 000 limicoles 27 000 anatidés	50 000 limicoles 27 000 anatidés	> 50 000 limicoles 27 000 anatidés	
		Phragmite aquatique en migration	A déterminer	A déterminer							

Objectifs à long terme (OLT)	Niveau d'exigence pour l'atteinte de l'OLT	Indicateurs d'état	Métriques	Etat de référence	Indéterminé 0	Très mauvais 1	Mauvais 2	Moyen 3	Bon 4	Très Bon 5
	Tendance à l'augmentation des effectifs d'oiseaux en période de reproduction	GCI en nidification	Nombre	Moyenne annuelle 2018-2022 : 7 couples / 9,2 jeunes				<7/9	7/9	>7/9
		Passereaux en nidification	Densité et/ou distribution spatiale	A déterminer						
	Tendance relativement stable des cortèges de poissons	Ichtyofaune	Evolution de la diversité et abondance de poissons	2022 : 55 espèces A déterminer pour abondance (DCE ?)						
	Tendance relativement stable de la répartition et des effectifs de la flore rare et menacée	Flore rare et menacée	Abondance et distribution spatiale	2021 : 3 espèces protégées : - Atriplex longipes : localisée, pré salé - Oenanthe faucaudii : présente sur 4,5 kms, 339 touffes, 4021 tiges fleuries - Hornungia procumbens : 107 m <sup>2</sup> , 598 pieds		Surface et/ou nombre - 30%	Surface et/ou nombre - 20%	Surface et/ou nombre - 10%	Surface et/ou nombre =	Surface et/ou nombre >



Objectifs opérationnels (OO)	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Etat de référence
<b>II.1 Déterminer le niveau de prélèvement sur les espèces à enjeux de conservation (amphihalins notamment) et proposer des mesures de gestion si nécessaire</b>	Caractérisation et quantification des prélèvements	Niveau de prélèvements	Nombre d'individus pêchés par type de pêche et/ou nombre de pratiquants, localisation	Civelle : 40 bateaux, 6,7 t/an, 20 millions/an Autres espèces : A préciser
	Définition d'un niveau de prélèvement soutenable, proposer si nécessaire une évolution de la réglementation		Nombre d'individus	
<b>II.2 Supprimer le dérangement sur les oiseaux lié à la pêche au filet fixe</b>	Mise en place d'une réglementation	Dérangement des oiseaux	Nombre d'arrêtés	0
	Les sources de dérangement des oiseaux d'eau sur les zones d'alimentation sont déterminées		Connaissances acquises	Synthèse bibliographique réalisée
<b>II.3 Réduire le dérangement de l'avifaune par les activités professionnelles et de loisirs</b>	Les zones et période de quiétude sont étendues	Fréquentation en période sensibles	Contenu et mise en œuvre APHN	APHN en cours de création
			Nombre d'hectares protégés de la fréquentation	2021 : 24644,982 m <sup>2</sup> soustrait à la fréquentation
	Les secteurs et périodes de pêche à la civelle sont modifiées	Nouveaux arrêtés en vigueur	/	0
	Des zones de quiétude en périphérie de la réserve sont mises en place	Acquisition d'un statut réglementaire sur les zones périphériques à la réserve	Surfaces bénéficiant d'une protection réglementaire	Prée mizottière RCFS 260 ha
<b>II.4 Améliorer le mode de gestion des digues pour les enjeux écologiques de la réserve compte tenu des contraintes liées à la protection des biens et des personnes</b>	Prise en compte des préconisations du gestionnaire de la réserve dans la gestion des digues	Linéaire de digue intégrant les préconisations du gestionnaire	Linéaire de digue	36,7 Km de digues dont 16,2 kms (partie 17) conformes
	L'état écologique des digues est connu et suivi	Flore, orthoptères	Abondance, diversité au cours du temps	A déterminer Suivi prévu par notice de gestion VSA
<b>II.5 Améliorer la connectivité de la réserve pour les oiseaux et l'ichtyofaune</b>	100% des cours d'eau accessibles par les poissons amphihalins (montaison/dévalaison)	Niveau de franchissabilité	Nombre d'ouvrages équipés de passes fonctionnelles / nb total d'ouvrages	2022 : - 85 : 7 ouvrages à la mer dont 5 équipés - 17 : 3 ouvrages à la mer dont 0 équipés

Objectifs opérationnels (OO)	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Etat de référence
			Nombre d'ouvrages gérés pour la franchissabilité	A préciser
	Des apports d'eau douce en baie de l'Aiguillon, proche du cycle naturel (sur/dessalure, anoxie...)	Paramètres physico-chimiques de l'eau et sédiments	Concentrations par paramètre	A préciser (QUALITRO ?)
	Maintien d'un niveau d'eau suffisant sur les sites périphériques, avec émergence des îlots pendant la reproduction des oiseaux d'eau	Sites favorables à la reproduction des oiseaux d'eau	Nombre	4 sites : - Bassins des prises de Champagné - Le Petit Rocher - La Prée mizottière - Les Vrillandes /Curé
	Réseau de sites accueillants et fonctionnels pour les espèces à enjeu de la baie	Déplacements d'oiseaux d'eau dans le Marais Poitevin	Proportion de déplacements dans/hors RNN et superficie en hectare des domaines vitaux	A préciser avec exploitation des données canards + migratlan + limitrack
<b>II.6 Suivre le développement des espèces exotiques envahissantes</b>	Connaissance de la colonisation par les EEE	EEE	Nombre d'individus et d'espèces	Spartine anglaise : 54 553 stations en 2016 Autres sp : à préciser
			Présence/absence par maille	A préciser
<b>II.7 Améliorer les connaissances sur les groupes peu ou mal connus</b>	Listes d'espèces de la réserve complétée	Données réactualisées / supplémentaires	/	2022 Oiseaux : 314 espèces Mammifères : 51 espèces Amphibiens-reptiles : 14 espèces Gastéropodes : 18 Crustacés : 40 Poissons : 64 Faune benthique : 68 Flore : 354 Champignons : 117 Arachnides : 84 Coléoptères : 47 Odonates : 19

Objectifs opérationnels (OO)	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Etat de référence
				Orthoptères : 56 Papillons : 252 Hyménoptères : 81 Autres arthropodes : 66
<b>II.8 Participer à l'effort national et local de recherche sur la biodiversité</b>	Connaitre le rôle des prés salés pour l'accueil des passereaux hivernants	Passereaux hivernants	/	A préciser
	Implication dans les programmes de recherche nationaux et locaux	Données transmises	/	2013-2022 : 9 programmes Eau (qual+quant), Lidar sédimentologie, LRTZC, zone fonctionnelle Canards, cohéco PNM, Gci, STOC, RNF/OPNL

### B.6.3 Facteur clé de réussite I : Ancrage territorial et pédagogie à l'environnement

Objectifs à long terme (OLT)	Niveau d'exigence pour l'atteinte de l'OLT	Indicateurs d'état	Code	Opérations de suivi	Métriques	Etat de référence	Indéterminé 0	Très mauvais 1	Mauvais 2	Moyen 3	Bon 4	Très Bon 5
III. Améliorer l'ancrage de la réserve et la pédagogie à l'environnement	Bonne connaissance de la RN, de son rôle et de ses actions	Niveau de connaissance de la RN de son rôle et de ses actions	CS24	Suivi de l'ancrage territorial de la réserve	Connaissance des missions	4/5		1/5	2/5	3/5	4/5	5/5
					Connaissance des actions	3/5		1/5	2/5	3/5	4/5	5/5
					Connaissance des animations	3/5		1/5	2/5	3/5	4/5	5/5
					Connaissance de l'organisme gestionnaire	3.5/5		1/5	2/5	3/5	4/5	5/5
					Connaissance du périmètre	3/5		1/5	2/5	3/5	4/5	5/5
					Réglementation connue	3/5		1/5	2/5	3/5	4/5	5/5
					Connaissance des espèces emblématiques	3/5		1/5	2/5	3/5	4/5	5/5
					Connaissance des outils de Communication présentés	3/5		1/5	2/5	3/5	4/5	5/5
					Connaissance des interlocuteurs pour s'informer	3/5		1/5	2/5	3/5	4/5	5/5
	Accessibilité des informations	4/5				1/5	2/5	3/5	4/5	5/5		
	Intérêt marqué pour la réserve	Niveau d'intérêt pour la réserve, ses actions et animations			Fréquence des visites	3/5		1/5	2/5	3/5	4/5	5/5
					Avis sur les animations (% de satisfaction)	3/5		1/5	2/5	3/5	4/5	5/5
					Avis sur la réglementation	3/5		1/5	2/5	3/5	4/5	5/5
					Avis sur l'existence de la RNN	3.5/5		1/5	2/5	3/5	4/5	5/5
					Avis sur l'efficacité des actions	3/5		1/5	2/5	3/5	4/5	5/5
					Avis sur l'organisme gestionnaire	3/5		1/5	2/5	3/5	4/5	5/5

Objectifs à long terme (OLT)	Niveau d'exigence pour l'atteinte de l'OLT	Indicateurs d'état	Code	Opérations de suivi	Métriques	Etat de référence	Indéterminé 0	Très mauvais 1	Mauvais 2	Moyen 3	Bon 4	Très Bon 5
					Avis sur la plus-value de la réserve	3/5		1/5	2/5	3/5	4/5	5/5
					Avis sur les contraintes provoquées par l'existence de la réserve	3/5		1/5	2/5	3/5	4/5	5/5
					Evolution des avis	2.5/5		1/5	2/5	3/5	4/5	5/5
	Implication régulière dans la réserve	Niveau d'implication dans la réserve			Importance des liens entre l'équipe et les acteurs locaux (qualitatif)	4/5		1/5	2/5	3/5	4/5	5/5
					Nature des liens	3/5		1/5	2/5	3/5	4/5	5/5
					Participation aux animations	3/5		1/5	2/5	3/5	4/5	5/5
					Impression d'être consulté	3/5		1/5	2/5	3/5	4/5	5/5
					Qualité des échanges	3/5		1/5	2/5	3/5	4/5	5/5
					Evolution des échanges	3.5/5		1/5	2/5	3/5	4/5	5/5

Objectifs opérationnels (OO)	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Etat de référence
III.1 Faire découvrir la réserve à travers la pédagogie à l'environnement	Moyens matériels, techniques adaptés à l'accueil du public	Aménagement de sensibilisation et d'accueil du public (matériel et infrastructures)	Nombre et types d'aménagement de sensibilisation	2022 : - 12 panneaux pédagogiques - 1 plateforme d'observation (St Michel) - 1 belvédère (Pte St Clément)
		Outils pédagogiques	Nombre et type	2022 : - 1 maquette et 5 marionnettes - 2 expositions présentant la RN : photos Life + kakémonos - 1 carnet de terrain Life - 1 plaquette de présentation de la RN - 1 plaquette GCI - 1 carte "Où observer les oiseaux autour de la BA ?" - 1 livre "Baie de l'Aiguillon" Life - 1 poster "La Baie de l'Aiguillon au fil des saisons" - 2 posters A0 Barge et Tadorne
	La réserve propose des animations pour tous les publics	Personnes accueillies	Nombre de personnes accueillies par types d'animation	2022 : - Grand public : 619 - Scolaires : 318 primaires et collèges + 161 lycéens et étudiants - Professionnels, élus, partenaires : 594
III.2 Informer les usagers de la réglementation	Signalétique à jour sur terre et en mer	Visibilité de la signalétique	Balisage en mer	0
			Nombre de panneaux en bon état	Sur 33 panneaux réglementaires, en 2022 - 31 en bon état - 2 en mauvais état

Objectifs opérationnels (OO)	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Etat de référence
<b>III.3 Développer la communication sur la réserve</b>	Cadrage de la communication	Cadre fonctionnel	Oui/non	Stratégie de communication à rédiger
<b>III.4 Partager une stratégie commune avec les autres acteurs de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable</b>	Acteurs de l'EEDD du territoire collaborant autour d'une vision commune et renforcement des liens	Projets partagés	Nombre de projets partagés	1 réunion annuelle des animateurs BA 2022 : 3 projets : - 5 kakémonos du réseau des RNs - carte "Où observer les oiseaux autour de la BA ?" - Journée Portes ouvertes des RNs Participation au congrès RNF et au Séminaire Education LPO
<b>III.5 Mieux partager et communiquer les résultats des actions menées par la réserve auprès des acteurs du territoire pour les sensibiliser aux enjeux la réserve et à l'influence de leurs activités</b>	Prise de conscience par les acteurs du territoire des enjeux écologiques de la réserve	Acteurs du territoire impliqués	Nombre et type d'acteurs du territoire impliqués	Au 20/10/2023 : - Facebook : 335 abonnés - Instagram : 91 followers 2022 : site internet RN : 8873 sessions et 33 815 pages vues 2022 : Nombre de présentation vers partenaires/élus : 4 visites RN Nombre d'article revue spécialisée : LPO 2 Nombre article de presse : 4 Nombre articles bulletin communal : 1 x 9 communes
<b>III.6 Faire reconnaître la réserve comme site d'étude dans le milieu académique</b>	Réserve comme base de travail pour le monde de la recherche et pour les formations universitaires.	Diversité de niveaux et d'origines des formations et programmes de recherche sur la réserve	Type et nombre de formations et programmes de recherche accueillis	2022 : Présentations colloques : 4 (OPN, Forum gestionnaires AMP, PEPPs, adapto) Programmes recherche : LRTZC, PEPPs, Accueil formation OPNL, CoHECO PNM

## B.6.4 Facteur clé de réussite II : Un outil de gestion efficient et résilient permettant un fonctionnement optimal de la réserve

Objectifs à long terme (OLT)	Niveau d'exigence pour l'atteinte de l'OLT	Indicateurs d'état	Métriques	Etat de référence	Indéterminé 0	Très mauvais 1	Mauvais 2	Moyen 3	Bon 4	Très Bon 5
IV. Assurer le fonctionnement optimal de la réserve et accroître son niveau de connaissance	La gouvernance de la réserve est optimale et conforme à la convention de gestion	La réserve a un plan de gestion mis en œuvre et conforme aux préconisations de la méthode du CT88	Fait / pas fait	Fait		Non fait	En cours de validation et non mis en œuvre	Validé, mis en œuvre, rapport d'activité annuel	Validé, mis en œuvre, rapport d'activité annuel, évaluation complète (conforme au CT88) sauf échéancier	Validé, mis en œuvre, rapport d'activité annuel, évaluation complète (conforme au CT88) échéancier compris
		La réserve a un comité de consultation de gestion		Réunion annuelle		inexistant	Existant mais pas réuni	Réunions irrégulières	Réunion annuelle	Réunion annuelle complétée par des groupes de travail participatif
		La réserve a un conseil scientifique		Réunion annuelle		inexistant	Existant mais pas réuni	Réunions irrégulières	Réunion annuelle	Réunion annuelle et est consulté pour avis



Objectifs opérationnels (OO)	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Etat de référence
<b>IV.1 Organiser et développer les moyens humains et financiers de façon durable et optimale</b>	Personnel formé, compétent et disponible	Formations suivies	Nombre de formations réalisées/demandées	2020-2022 : 6 réalisées sur les 6 demandées
		Rapport temps de travail/ planning prévisionnel	Plan de charge, programmation annuelle	2022 : la programmation dépasse le temps de travail disponible
			Nombre de stagiaires-bénévoles-SCV accueilli / souhaité	2020/2022 : 100 % - 11 stagiaires accueillis /11 demandés - 2 SCV accueillis / 2 demandés
	Gestion administrative et financière organisée, adaptée et planifiée	Rapport budget exécuté/prévu	Budget/action	2022 : OFB : autofinancement de 10 000 € LPO : autofinancement de 17 469 €
		Convention annuelle de cogestion	/	Signée pour 2022
<b>IV.2 Adapter les locaux et le matériel aux besoins de la réserve</b>	Locaux et infrastructures adaptés et fonctionnels	Rapport taille des locaux/nombre d'ETP+public	Adaptation des locaux	2022 : Open space avec 6 postes de travail permanents + stagiaires/vac/SCV (besoin d'agrandir/réaménager les locaux)
	Matériel en bon état et en quantité suffisante	Matériel en bon état	/	Matériel en bon état
<b>IV.3 S'impliquer dans les réseaux de gestionnaires</b>	Gestionnaires investis dans les réseaux	Réseaux d'implication	Nombre	2022 : - RNF : limicoles, pré salé, benthos, EEDD - Forum AMP - Réseau gestionnaire RNs - Congrès RNF
<b>IV.4 Accompagner les services de l'état dans la prise en compte des enjeux de la réserve</b>	Collaborations entre la réserve et les services de l'Etat	Prise en compte des enjeux de la réserve	Appréciation qualitative	Moyen : les préconisations de la réserve ne sont pas pleinement prises en compte (filets fixes, carrelets de rive, entretien des digues, carénages)

Objectifs opérationnels (OO)	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Etat de référence
<b>IV.5 Participer aux différentes instances ayant une influence sur les enjeux de la réserve</b>	Influer les politiques publiques pour améliorer la prise en compte des enjeux	Prise en compte des enjeux de la réserve	Nombre d'instance avec participation de la RN	2022 : CA EPMP, Conseil de Gestion PNM EGMP, Comité de bassin AELB, CLE sage Lay, CCM 17 et 85, CDNPS 85, COPIL N2000, COPIL MAE, CDAP 85
<b>IV.6 Standardiser et sécuriser les données collectées sur le terrain pour évaluer la pertinence des protocoles, rendre les données interopérables entre les RN et adapter les mesures de gestion</b>	Protocoles révisés et/ou uniformisés entre les réserves	Protocoles standardisés	Nombre de protocole révisés	A réviser, catalogue des protocoles à rédiger
	Données bancarisées, accessibles et interopérables	Données	Nombre bancarisées / nombre existantes	133 suivis dont 92 triés et en cours de bancarisation
			Métadonnées identifiées	A faire
	Méthode d'exploitation des données efficiente	Analyses de données	Nombre et type d'études produites	2018-2022 : 8 études Life ayant donné lieu à 8 rapports scientifiques et 3 publications (Chaumillon x2, Coignot Polsenaere)
Convention propriété-utilisation des données OFB-LPO	Convention	/	2022 : Pas finalisée	
<b>IV.7 Faire respecter la réglementation et être force de proposition pour l'adapter à l'évolution des usages</b>	Réglementation respectée et adaptée aux enjeux de la réserve	Rapport infractions/contrôles	Nombre et type	2018-2022 sur 48 contrôles : - 26 conformes - 12 constatations - 10 infractions
		Obtention label ZPF	/	Réflexion à poursuivre avec PNM

Objectifs opérationnels (OO)	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Etat de référence
		Nombre d'autorisations délivrées	Nombre de projets compatible avec les enjeux de la RN/nombre de projets réalisés	Sollicitations 2018-2022 : Compatibles : Installation plate forme mesure carbone : 1 Améliorer les connaissances pour : Carrelet : 3, Ports/pontons : 2, Dignes premières : 4 Baccages : annuel pour curé/Sèvre, jamais côté 85, cultures marines : chaque CCM, curage chenaux : 1 en 17, Dragages Ports du Pavé et Corps de Garde : 1
	Missions de police régulières et organisées	Planification des missions de police	Oui/non	Fait en 2022
	Réserve force de proposition dans les procédures administratives et judiciaires	Plans de contrôle départementaux intégrant les besoins de la RN	Force de proposition oui/non	Oui en 85 Non en 17
		Convention gestionnaire-parquets	/	Oui en 85 Non en 17
<b>IV.8 Clarifier le statut foncier de la réserve</b>	Clarification du DPM cadastré	Mise à jour du cadastre et du DPM	Réalisé/non réalisé	Non réalisé

## Bibliographie

---

- Alongi, D. M. (2020). Carbon Balance in Salt Marsh and Mangrove Ecosystems: A Global Synthesis. *Journal of Marine Science and Engineering*, 8(10), Article 10. <https://doi.org/10.3390/jmse8100767>
- Gouesbier, C. (2011). *Faune et flore benthique du littoral charentais: Proposition d'une liste d'espèces déterminantes de Charente-Maritime dans le cadre de la réalisation des ZNIEFF-Mer* (p. 120) [Master]. Unniversité Bretagne Occidentale.
- Joyeux, E., Carpentier, A., Corre, F., Haie, S., & Pétilion, J. (2017). Impact of salt-marsh management on fish nursery function in the bay of Aiguillon (French Atlantic coast), with a focus on European sea bass diet. *Journal of Coastal Conservation*, 21(3), Article 3. <https://doi.org/10.1007/s11852-017-0501-0>
- Kelleway, J. J., Saintilan, N., Macreadie, P. I., Skilbeck, C. G., Zawadzki, A., & Ralph, P. J. (2016). Seventy years of continuous encroachment substantially increases 'blue carbon' capacity as mangroves replace intertidal salt marshes. *Global Change Biology*, 22(3), 1097–1109. <https://doi.org/10.1111/gcb.13158>
- Moreau, M., Maréchal, A., Champion, E., Goossens, H., Guéret, J.-P., Froud, L., Gallais, R., Lagrange, P., & Travichon, S. (2022). *Diagnostic d'ancrage territorial de la Réserve Naturelle Nationale de la baie de l'Aiguillon* (p. 192). LPO.
- Moussy, C., Quaintenne, G., & Gaudard, C. (2022). *Comptage des Oiseaux d'eau à la mi-janvier en France. Résultats 2022 du comptage Wetlands International*. (p. 30). PO BirdLife France - Service Connaissance, Wetlands International, Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.
- Nagy, S., & Langendoen, T. (2020). Flyway trend analyses based on data from the African-Eurasian Waterbird Census from the period of 1967–2018. *Wetl. Int. Wagening*.
- OFB. (2018). *Plan de gestion du Parc Naturel Marin Estuaire de Gironde et mer des Pertuis*. <https://www.calameo.com/ofbiodiversite/read/003502948159d6c1ba652>
- OFB. (2021). *Guide d'élaboration des plans de gestion des espaces naturels | Guide d'élaboration des plans de gestion des espaces naturels*. <http://ct88.espaces-naturels.fr/>
- Texier, A. (2022). *Document d'objectifs Site Natura 2000 du Marais poitevin—Tome 2 Objectifs et programme d'actions*. PNR Marais poitevin.